

## Remerciements

Je souhaiterais remercier en premier le Service Régional de l'Archéologie Midi-Pyrénées pour l'aide financière et matérielle octroyée.

Petit à petit les recherches sur les fortifications en haut Couserans ont réussi à créer une synergie de groupe que je tiens à souligner et à préserver pour les opérations à venir.

De ce fait, j'ai un grand plaisir à remercier tous les membres du Programme Collectif de Recherche « *Naissance, fonctions et évolution des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans, Comminges* » dirigé par Florence Guillot.

Mes pensées vont tout particulièrement aux personnes qui ont pris sur leur temps pour contribuer à ce rapport :

- Michel Galy pour son érudition concernant le massatois.
- Florence Guéry-Bioteau pour l'aide aux levés au théodolite et pour la réalisation des vues en 3D.
- Stéphanie Leroy pour l'étude effectuée sur les clous de Mirabat.
- Denis Mirouse pour la mise à disposition de ses données sur l'Arize et sa contribution pour la réalisation de la fiche de Bielo de Lescure.
- Jérôme Ramond pour ses recherches sur le castillonnais et sa contribution pour le château de Bramevaque.
- Philippe Rouch pour le sondage à Sainte-Catherine et ses conseils avisés sur le contexte historique et archéologique en Couserans.
- Florian Téreygéol pour les fouilles menées à Castel Minier.

Sans oublier Sophie Marais, Hélène Teisseire, Stéphane Burdoncle, Pierre-Guillaume Denis, Florent Rivère, Pauline Chaboussou, Pascal Audabram, Antoine Lasnier.

## LISTE DES ABREVIATIONS

- ADA : Archives départementales de l'Ariège
- ADG : Archives départementales du Gers
- ADHG : Archives départementales de la Haute-Garonne
- ADPA : Archives départementales des Pyrénées Atlantiques
- *AMM : Archéologie du Midi Médiéval*
- AN : Archives nationales
- *BSALSA : Bulletin de la Société ariégeoise des Lettres, Sciences et Arts*
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- DAF : Documents d'Archéologie Française
- *FSAS : Fédération des Sociétés Académiques et Savantes*
- HGL : Histoire Générale du Languedoc
- IGN : Institut Géographique National
- PCR : Programme Collectif de Recherche
- *RC : Revue du Comminges*
- SRA : Service Régional d'Archéologie
- UC : unité de construction
- US : unité stratigraphique
- UTM : Université Toulouse le Mirail

## INTRODUCTION

Les recherches de cette année s'inscrivent dans la continuité des années précédentes et se portent sur les fortifications médiévales en haut Couserans, secteur correspondant à l'extrême sud-ouest du département de l'Ariège (fig.1). L'étude a débuté en 2004 par une prospection inventaire en lien avec le SRA Midi-Pyrénées<sup>1</sup> et dans le cadre d'un Master 1 soutenu à l'université Toulouse le Mirail<sup>2</sup>. A l'issue de cet inventaire, certaines particularités morphologiques et techniques ont été clairement identifiées dans les ouvrages de cette frange des Pyrénées centrales par rapport à ceux du Midi-Toulousain. Les recherches se sont donc poursuivies dans le cadre d'une prospection thématique toujours en lien avec le SRA<sup>3</sup> qui a conduit à un Master 2<sup>4</sup>. A partir du même corpus de sites, les investigations ont eu pour objectif d'établir une première approche de la typochronologie du bâti. Ce travail a servi d'étape préliminaire afin de mettre en place une méthodologie adaptée pour appréhender ces ouvrages de montagne. Il a également été utile pour l'élaboration de la typologie du bâti, prélude indispensable. Bien que les recherches n'en soient qu'à leur balbutiement, certains résultats ont pu être néanmoins mis en perspective.

A l'issue des résultats des années précédentes, il ressort que les sites offrent une trop grande disparité de conservation des structures pour apporter des éléments sur la typochronologie du bâti. En effet, sur les 39 sites qu'englobaient nos recherches en 2006, seuls 16 présentent suffisamment de structures en élévation pour effectuer une étude de bâti pouvant drainer des données sur la typochronologie (fig.3). En 2007, l'élargissement de la zone d'étude et la prise en considération du canton de Massat a apporté 5 autres sites dont 1 moderne et 1 hypothétique. Cette année, le corpus s'étoffe de 9 nouveaux sites, que nous proposons dans ce rapport et qui, pour la plupart, se situent dans le canton de Massat et dans la partie du canton de Saint-Girons intégrée cette année à la zone d'étude (fig. 2 et 4). Le rapport de l'année dernière a fourni un premier bilan sur le bâti et une première approche de la typochronologie du bâti en haut Couserans. Cette année l'opération répond à deux objectifs principaux : en premier lieu, actualiser les données sur le bâti des ouvrages étudiés les années précédentes, et d'autre part, continuer l'inventaire afin d'étoffer le corpus de sites pouvant contribuer à appréhender de façon plus approfondie la typochronologie du bâti.

---

<sup>1</sup> LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Inventaire des fortifications médiévales en haut Couserans, 2 volumes, dact., 2005.

<sup>2</sup> LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le haut Couserans*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la direction de Nelly Pousthomis, 2 volumes, UTM, septembre 2005.

<sup>3</sup> LASNIER (T.), *Rapport de prospection thématique*, Les fortifications médiévales en haut Couserans, dact., 2006 et 2007.

<sup>4</sup> LASNIER (T.), *Typochronologie du bâti des fortifications médiévales en haut Couserans : premières études de cas*, mémoire de master 2 d'archéologie sous la direction de Nelly Pousthomis, 2 volumes, UTM, septembre 2007.

## I. CADRE SPATIO-TEMPOREL ET GEOPOLITIQUE<sup>5</sup>

### I.1. Un espace cloisonné

Le haut Couserans correspond aux hautes vallées situées au sud de Saint-Girons dans la partie occidentale des Pyrénées ariégeoises. Aussi appelé le pays aux dix-huit vallées, il a une double réputation contradictoire entre la vision historique d'un secteur ouvert vers l'extérieur, dynamique dans ses échanges, et d'autre part, une vision géomorphologique cloisonnée. Dans le cœur du massif, les montagnes sont hautes et larges, irriguées par des vallées étroites de formation glaciaire. Elles cloisonnent le massif en blocs parallèles difficiles à relier avant l'abaissement du relief. Tout un réseau de vallées secondaires vient se rattacher au Salat et au Lez et assure un « drainage transversal »<sup>6</sup>. A l'avant de cette zone de haute montagne, s'étend un paysage collinaire confus où les nombreux reliefs présentent une organisation interne peu propice aux déplacements. La partie septentrionale du canton de Saint-Girons, intégrée cette année dans l'étude, est la zone la moins enclavée. Devenu un axe de communication est/ouest grâce au plissement longitudinal du dernier massif important, les différentes vallées s'organisent selon un axe sud/nord (vallée de l'Arize, de Sauruque, etc.)

Pourtant, le cloisonnement des différents secteurs du haut Couserans n'a pas empêché les échanges entre les zones de hautes montagnes, de piémont et de plaine. Plusieurs cols transversaux de moyenne altitude permettaient le passage d'une vallée à une autre<sup>7</sup>. Mais les cols d'altitude communicant avec le versant sud des Pyrénées<sup>8</sup>, autrefois très fréquentés, jouaient un rôle capital au Moyen Âge. Formant aujourd'hui une frontière perméable avec l'Espagne, la chaîne frontalière était jusqu'au début du XXe siècle un noeud de communication majeur servant de lien culturel, social et commercial entre les populations pyrénéennes.

### I.2. Limites chronologiques et corpus de sites

Afin de considérer le phénomène castral en haut Couserans dans sa globalité, les limites chronologiques sont larges, allant de l'apparition des premières fortifications –dont la période reste à définir mais qui, en regard des autres références dans ce domaine, peut être estimée à la fin du Xe début du XIe siècle– jusqu'à la fin du Moyen Âge. Les 47 sites pris en considération dans l'étude 2007 ont en majeure partie été fondés entre le Xe siècle et la fin du XIIIe siècle, donc dans le contexte

---

<sup>5</sup> Ce paragraphe synthétise le développement plus complet qui en est fait dans le rapport de l'année dernière. Op. Cit., pp. 5-22.

<sup>6</sup> Chevalier (M.), *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, 1956, p. 73.

<sup>7</sup> Col de la Core : 1395 m ; col de la Trappe : 1111 m ; col de Port : 1250 m.

<sup>8</sup> Ces ports sont tous supérieurs à 2000 m d'altitude : Salau, 2087 m ; Aula, 2260 m ; Marterat, 2217 m.

d'essor, puis d'apogée, de la société féodale. Parmi ces sites, 16 restent hypothétiques et 10 autres ne conservent aucun élément bâti visible. Sur les vingt et un sites restant, 5 révèlent des vestiges de maçonnerie trop altérés pour apporter des informations fiables. Dans ce cas, lorsque leur lecture au sol est possible, les structures ne livrent rien d'autre que leur dimensions. Dès lors, l'étude en 2007 sur le bâti s'est donc portée sur un corpus de 16 ouvrages se répartissant dans l'ensemble du haut Couserans (fig. 3), et plus ou moins bien conservés.

Le faible nombre d'ouvrages conservant des vestiges bâtis incite à étoffer le corpus afin de vérifier si les caractéristiques rencontrées à l'échelle du haut Couserans se retrouvent aussi dans le reste du Couserans. Notre attention porte plus particulièrement sur l'évolution du bâti et la chronologie des aspects spécifiques, à savoir, à propos des aménagements, la fréquence des sites à emmottements sommaires et aussi la présence de mottes fossoyées en montagne, et en ce qui concerne le bâti, les tour-maîtresse exiguës ou beffrois, les tours de flanquement circulaire, la prépondérance des murs pleins et la typologie atypique des parements. Grâce à l'élargissement de la zone d'étude cette année (la partie septentrionale du canton de Saint-Girons) mais aussi à l'affinement de l'inventaire dans les cantons déjà prospectés (notamment celui de Massat), la prospection thématique s'enrichit de 15 sites supplémentaires, dont 6 avec assez de structures maçonnées pour mener une analyse du bâti (fig. 4).

### I.3. Contexte géopolitique

#### I.3.1. Le XIe-début du XIIe siècle et le contexte politique confus de la période fuxéenne

Pour ce que nous pouvons en juger à partir de la documentation, ces deux vallées se distinguent dès le XIe siècle, voire peut-être avant, et forment deux entités politiques distinctes.

Le Couserans aurait été acquis par le comte de Carcassonne, arraché vers le milieu du Xe siècle au *pagus Tholosanus* carolingien<sup>9</sup>. La première mention confirmant l'existence d'un comté de Couserans se trouve dans le testament de Roger le Vieux<sup>10</sup>, comte de Carcassonne, datant de 1002. Entre 1030 et 1050, le comte de Foix, descendant de Roger le Vieux, contrôle toujours le comté de Couserans qui est mentionné dans les accords lignagers<sup>11</sup>. Cependant, cette sujétion paraît largement théorique puisque les *convientiae* et les différents accords familiaux au XIe siècle ne mentionnent jamais de *castrum* dépendant des comtes. Le pouvoir effectif et réel est progressivement pris en main par les

---

<sup>9</sup> GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR, rapport 2004, p. 3.

<sup>10</sup> Vers 1002, originaux perdus, copies fin XIIe s. et moderne : ADA, E 1 ; cop. Doat, 165, f°86. Edition, DEVIC et VAISSETTE, *H.G.L.*, Toulouse, 1872, tome V, acte n° 162, col. 344-346.

<sup>11</sup> D'après Florence Guillot, copies fin XIIe s. et moderne : ADA, E 1 ; cop. A.N., J. 879, n° 7. *H.G.L.*, tome V, acte n° 202, col. 408-411.

évêques de Couserans<sup>12</sup> qui comptent sans doute aussi parmi les descendants directs ou indirects de Roger le Vieux. La situation politique confuse qui règne en Couserans aux XIe et XIIe siècles suppose un territoire totalement démembré par plusieurs générations de partages entre les enfants des différentes branches des descendants de Roger le Vieux, comte de Carcassonne, de Foix, de Comminges. A la fin du XIe siècle, les *civitates, comitatus, episcopatus, vicecomitates, et alii honores et dignitates* du comté de Couserans ne figurent plus parmi les droits héréditaires de la famille de Foix<sup>13</sup>. La dispersion des possessions des familles de Foix et de Comminges dans le comté de Couserans rend difficile une domination politique et châtelaine sur l'ensemble du territoire. En l'état des données archivistiques et archéologiques, il est impossible d'identifier les fortifications du XIe siècle dépendant des comtes de Foix ou remontant à cette période.

### 1.3.2. Le XIIe-début du XIIIe siècle, récupération et affirmation du pouvoir Commingeois

Dans la décennie 1120, le comté de Comminges connaît une période d'expansion territoriale. Après avoir récupéré par mariage les importantes seigneuries de Muret et de Samatan, le comte Bernard Ier acquiert le reste du secteur montagnard du Couserans, le haut Salat. Ceci s'effectue au détriment du comte de Foix entre les années 1126 et 1130, sans que nous en connaissions les raisons. Ce changement serait peut-être la conséquence d'une guerre entre les deux comtés, attestée à la fin du XIe siècle, et qui aurait pu perdurer tardivement<sup>14</sup>.

Peu de temps après leur main mise sur le Couserans –qui ne sera plus jamais mentionné comme comté– le comte de Comminges convoite et usurpe les droits des évêques. Le conflit ne dure pas moins d'un siècle, de 1130 à 1230, avec pour principal enjeu la domination de la cité épiscopale de Saint-Lizier. Tout au long de ce conflit, les comtes s'appuient sur les puissants seigneurs de Montégut dont le château subsiste à quelques kilomètres de Saint-Lizier.

#### ➤ Haut Salat et massatois : création et émancipation de la vicomté de Couserans :

Afin d'organiser les territoires récemment rattachés au comté, Bernard III, comte de Comminges, créé en 1176 la vicomté de Couserans qu'il lègue à son fils cadet, Roger. Il s'agit d'une nouvelle entité politique sans aucun droit de vassalité vis-à-vis du comté. Elle porte le même nom que l'évêché mais elle se réduit à un quart de son périmètre, se cantonnant au haut Salat et les vallées affluentes dont

---

<sup>12</sup> Les comtes de Foix doivent se baser sur les évêques pour développer leur pouvoir en Couserans avant la réforme grégorienne. Claudine Pailhès pense que si aucun document civil n'est parvenu pour le Couserans entre le Xe et le XIIe siècle, ceci apporte une preuve de l'autorité temporelle des évêques.

<sup>13</sup> OTTAWAY (J.), *Saint-Lizier au premier âge féodal*, Lézat-sur-Lèze, Sud-Imprimerie, 1994, p. 66.

<sup>14</sup> GUILLOT(F.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux(...)*, Op. Cit., rapport 2006, p. 9.

celle de Massat<sup>15</sup>. Les vicomtes insufflent alors une nouvelle politique castrale et mettent en place un glacis de fortifications tout au long du XIIIe siècle<sup>16</sup>. La majeure partie de ces ouvrages castraux vient se regrouper sur les hauteurs bordant le bassin de Lacourt, centre politique de la vicomté, à proximité au sud de Saint-Girons<sup>17</sup>.

Les vicomtes tissent rapidement des relations avec le versant sud de la chaîne, en particulier avec le comté de Pallars. De plus, ils ne prennent pas part au conflit qui oppose plus au nord le comté de Comminges et l'évêché du Couserans. Les relations s'intensifient entre les vallées du haut Salat et de la *Noguera Pallaresa* jusqu'à ce que Roger II de Couserans acquière le titre de comte de Pallars en 1213 par contrat de mariage avec *Guillema*, sœur et héritière du comte défunt Bernard II<sup>18</sup>.

➤ La vallée du Lez et ses affluents dans le giron des comtes de Comminges :

De son côté, il est probable que le Lez n'ait jamais fait partie du comté de Couserans et donc des possessions du comte de Foix. Ce secteur serait resté directement dans la *potesta* des comtes de Comminges. Le cartulaire de la commanderie de Montsaunès révèle une quantité importante de biens appartenant au comte de Comminges dans ces vallées au XIIe siècle<sup>19</sup>, probablement dès le XIe siècle. A cette époque, le secteur est aux mains de plusieurs grandes familles seigneuriales toutes vassales du comte de Comminges : les Aspet, les Castillon, les Montégut et la châtellenie de Salies-du-Salat.

I.3.3. Les XIIIe et XIVe siècles : enjeux politiques et réorganisation administrative

➤ La vicomté de Couserans et la perte du comté de Pallars :

Les territoires réunis par Roger II et à cheval sur les deux versants des Pyrénées, vicomté de Couserans et comté de Pallars, sont légués à sa mort (1257) à ses deux fils : le Couserans à Roger III et le Pallars à Bernard-Roger. Il s'en suit toute une série de problèmes entre les deux seigneuries. En effet, Arnaud d'Espagne vicomte de Couserans fait valoir ses droits de succession sur le comté de

---

<sup>15</sup> Les vallées du Nert, Arac, Garbet et Alet.

<sup>16</sup> Espiugue, Encourtiech, Chunaut, Lacourt, Castel Minier, Mirabat et sans doute Rivèrenert.

<sup>17</sup> Parmi les châteaux dépendant des vicomtes (voir note précédente) l'Espiugue, Encourtiech, Chunaut, Lacourt se trouvent au bord du petit bassin de Lacourt.

<sup>18</sup> VALLS TABERNER (F.), *Els orogens dels comtats de Pallars i Ribagorça*, Barcelone, 1915-1916, p. 91, Mondon, *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle*, tome II, Paris, 1896, p. 73.

<sup>19</sup> BABY (F.), Cartulaire de Montsaunès, *BSALSA*, 1976, pp. 40-129.

Pallars qu'il tient de son grand-père, Roger II<sup>20</sup> Après une étape conflictuelle avec le comté de Foix, il conclue une alliance avec celui-ci en 1289 pour envahir le comté de Pallars. L'action du vicomte s'inscrit alors pendant plus de quarante ans dans une volonté politique d'expansion territoriale vers le sud qui n'aboutira jamais à la soumission du Pallars. De ce fait, les places fortes de la vicomté sont sans doute remilitarisées et d'autres forteresses sont édifiées. Roger IV, fils d'Arnaud d'Espagne, continue l'alliance avec la maison de Foix et combat encore sous les couleurs comtales<sup>21</sup> en 1336.

➤ **Pression du pouvoir royal exercée sur la vicomté de Couserans :**

Au milieu du XIIIe le pouvoir royal s'introduit à Seix, en plein cœur de la vicomté de Couserans, et vient en complexifier le contexte politique. En 1280, Philippe III confirme une charte de coutumes aux habitants de Seix en paréage avec plusieurs seigneurs locaux, mais parmi lesquels Arnaud d'Espagne vicomte de Couserans ne figure pas. Bien qu'aucun texte ne vienne éclairer l'histoire du château de Lagarde, situé à proximité de Seix, la grammaire architecturale révélerait une construction de type royale. La concurrence entre les vicomtes de Couserans et les officiers du roi de France se cristallise autour des droits d'exploitation des mines d'argent dès les premières années du XIVe siècle<sup>22</sup>. Cette importante source de revenus incite le vicomte de Couserans à protéger le lieu de transformation du minerai par la construction d'un ouvrage castral portant le nom de Castel Minier. La vicomté conserve son indépendance vis-à-vis du pouvoir royal durant tout le XIVe siècle.

➤ **La nouvelle châtellenie comtale de Castillon :**

Les Aspet, seigneurs paraissant les plus anciennement possessionnés dans le secteur<sup>23</sup>, assoient leur pouvoir au XIIIe siècle. Cependant, les seigneurs de Castillon, relais sans doute de l'autorité comtale<sup>24</sup>, augmentent progressivement leur influence. D'ailleurs, entre 1339 et 1375, le bourg castral de Castillon devient chef-lieu de châtellenie par démembrement de celle de Salies. Cette châtellenie paraît se

---

<sup>20</sup> Année 1296 : BAUDON DE MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle*, tome II, Paris, 1896, acte n°127. ou 4 kal. avr., original perdu, copie, Archives aragonaises, carta réales, n°300. Année 1297, BAUDON DE MONY (Ch.), Op. Cit., acte n°129. ou 4 kal. juil. original perdu, Cop. Archives aragonaises royales, reg. 253, f° 28.

<sup>21</sup> 1336, original et copie perdus, édition, *H.G.L.*, tome X, col. 424.

<sup>22</sup> DUBOIS (C.), *Rapport de sondages archéologiques d'évaluation à Castel Minier, commune d'Aulus-les-Bains, Ariège*, dact., 1990. Etude documentaire de Catherine Verna, pp. 180-182.

<sup>23</sup> Certains seigneurs locaux, tels que les Balagué, rendent hommage au seigneur d'Aspet dès le dernier tiers du XIIe siècle, bien avant ceux avérés avec la famille de Castillon.

<sup>24</sup> Avec leurs prénoms Odon, prénoms absents de l'onomastique des autres seigneurs de la Bellongue et du Couserans, peut-être les seigneurs de Castillon ont-ils été mis en place par les comtes de Comminges pour asseoir leur autorité. Les seigneurs de Castillon sont les plus mentionnés dans le cartulaire de Montsaunès. BABY (F.), Op. Cit.



composer exclusivement de châteaux de seigneurs locaux, auquel cas le chef lieu aurait été un *castrum* comtal<sup>25</sup>. Le passage du pouvoir direct sur les hommes à celui de domination de territoire, va se traduire dans le phénomène castral du castillonnais par la supplantation des petits ouvrages par celui des seigneurs de Castillon<sup>26</sup>. La fin du Moyen Âge est donc marquée sur le secteur par la domination d'un seul ouvrage et seul bourg castral du castillonnais. La structuration politique en châtellenie-baylies est alors effective et primordiale dans le paysage politique et dans l'occupation du sol.

➤ Enjeux de pouvoir aux marges orientales du comté de Comminges :

La partie septentrionale du canton de Saint-Girons, intégrée cette année dans notre zone d'étude, a été aux XIIIe et XIVe siècles le théâtre de pressions politiques exercées par les maisons commingeoise et fuxéenne sur les abbayes du Mas d'Azil et de Combelongue. Cela commence en réalité à la fin du XIIe siècle avec les seigneurs de Montégut, importante famille servant de bras armé pour les comtes de Comminges contre l'évêché du Couserans jusqu'à la Croisade française. Ceux-ci récupèrent des fortifications<sup>27</sup> aux confins orientaux du comté, à la limite des domaines des deux abbayes. Il en est de même pour Loup de Foix, pour le compte de la maison fuxéenne dans le séronais, dont la pression s'exerce par la création de fortifications et de bastides. Les abbayes, et en particulier celle du Mas d'Azil, seront obligées d'accepter le paréage pour une grande partie de leurs domaines.

#### I.3.4. Le XVe siècle et le démembrement de la vicomté de Couserans et du comté de Comminges

➤ Le déclin de la vicomté de Couserans :

Bien que la vicomté reste indépendante de la royauté, elle est progressivement grignotée par les apanages successifs. Après trois siècles de transmissions plus ou moins directes entre les

<sup>25</sup> BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), Op. Cit., p. 186.

<sup>26</sup> *Id.*, p. 207.

<sup>27</sup> La fortification de Camarade (en dehors de notre zone d'étude, canton du Mas-d'Azil, commune de Camarade) est achetée par Vital de Montégut en 1186 à Arnaud de Lisle. Puis, en 1211, Vital donne le château à la commanderie de Thor-Boulbonne. DU BOURG (A.), *Histoire du Grand- Prieuré de Toulouse*, Marseille, 2<sup>e</sup> édition, 1978, p. 130. SAMIAC (abbé F.J.), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges (XIIe-XVIe siècles)*, BSALSA, 1909, p. 242. En 1215, Vital de Montégut récupère ensuite des droits sur le *castrum* de Bielo de Lescure (cf. fiche monographique), droits qui seront accrus tout au long du XIIIe siècle, au point que le *castrum* leur appartienne en 1276. *Charta Odonis de Monte-Acuto pro ecclesia Conseranensi*, Gallia Christiana, *instrumentum ad ecclesiam conseranensem*, tome I, p.185.

descendants de Roger de Comminges, la vicomté de Couserans est démembrée en 1459 et ses différentes seigneuries vendues aux enchères en 1491 à de lointains parents par alliance d'Odet de Lomagne, dernier prétendant déchu.

➤ **Le rattachement du castillonnais au domaine royal :**

Le Comminges est définitivement rattaché au royaume de France en 1453, ce qui est confirmé dans le castillonnais par l'hommage des seigneurs rendu au roi cette même année. Toutefois, ce bouleversement ne remet pas en cause les élites locales en place, maintenant ainsi un certain statu quo politique.

## II. METHODOLOGIE

### II.1. Sources et bibliographie lacunaires

L'ouvrage de Charles Higounet sur l'histoire du comté de Comminges<sup>28</sup> reste la référence pour saisir le contexte politique dans lequel s'insère le Couserans à l'époque médiévale. En revanche, le Couserans n'a connu aucune monographie historique sérieuse si ce n'est le travail mené dans les années 1980 par Christian Bourret<sup>29</sup>. Par ailleurs, le phénomène castral en Couserans n'a pas fait l'objet d'études approfondies<sup>30</sup> avant le regain d'intérêt apporté par le Programme Collectif de Recherche dirigé par Florence Guillot.

Une des principales difficultés pour mener des recherches sur ce secteur est la grande carence documentaire. Il convient de souligner combien l'insuffisance des sources manuscrites est venue rétrécir nos perspectives de recherche. Elles sont rares et souvent tardives, voire inexistantes avant la Croisade albigeoise. Les quelques sources recensées s'attachent essentiellement à la description d'une histoire politique laissant peu d'espace au fait castral. De plus, comme beaucoup de secteurs de montagne, aucune mention du mouvement de la réforme grégorienne n'a été conservée, limitant les résultats sur l'origine du patrimoine épiscopal autant que sur les rapports entre Eglise et seigneurs laïcs. Les mentions concernant l'aristocratie locale sont quasi inexistantes avant le XIIIe siècle. Cependant, le dépouillement du cartulaire de Montsaunès<sup>31</sup>, permet de relever pour le XIIe siècle un grand nombre de seigneurs dans la vallée de la Bellongue<sup>32</sup>, mais ils traitent seulement d'une partie de notre secteur. Ces quelques mentions n'offrent une vision de l'aristocratie que très restreinte mais elles ont toutefois le mérite de mettre en évidence le fait aristocratique.

---

<sup>28</sup> HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

<sup>29</sup> BOURRET (Ch.), *L'Eglise en Couserans au Moyen Âge - Ses rapports avec le temporel*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris VII, 1983, BOURRET (Ch.), *Les relations féodales Couserans Pallars au Moyen Âge - Les vicomtes de Couserans et le comté de Pallars Sobira au XIIIe et début XIVE siècle*, *Actes du XLe congrès de la FSAS de Languedoc Pyrénées-Gascogne*, 1985, pp. 109-128, BOURRET (Ch.), *Les Pyrénées centrales du IXe au XIXe siècle : la formation progressive d'une frontière*, Aspet, Pyrègraph éditions, 1995.

<sup>30</sup> Les seuls travaux sont le fait d'érudits où l'interprétation est souvent approximative, les sources ne sont pas citées, et aucune synthèse n'est envisagée. GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1993, MOULIS (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Millau, éd. Résonances, 1979, p. 54. Un seul travail universitaire concerne le fait castral. FÊTE (L.), *Inventaire des villages castraux dans les cantons d'Oust, Saint-Lizier et Saint-Girons*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Sylvie Faravel, 2 vol., UTM, 1990.

<sup>31</sup> BABY (F.), Op. Cit., HIGOUNET (Ch.), *Cartulaire des Templiers de Montsaunès*, *Bulletin philologique et historique*, 1955-1956, pp. 211-294.

<sup>32</sup> BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), Op. Cit., pp. 180-183.

Parmi les secteurs récemment intégrés à notre d'étude, si le massatois s'avère encore plus pauvre en source, la partie septentrionale du canton de Saint-Girons est en revanche bien mieux fournie. Ceci étant du au fait que nous sommes aux marges du comté de Comminges, dans une zone d'affirmation territoriale où les conflits se règlent par des écrits officiels sur parchemins.

Les lacunes documentaires et bibliographiques restent de vigueur dans le Couserans, aussi avons-nous mis en place une méthode davantage tournée vers l'archéologie.

## **II.2. Méthode archéologique**

### **II.2.1. Enregistrement de la base de données**

Le premier travail, visant à constituer une base de données sur le bâti, s'effectue en plusieurs étapes. Tout d'abord, le travail à partir des cartes I.G.N. et des cadastres (napoléoniens et révisés) ont permis de dresser une liste de sites à prospector. Les sites ont ensuite fait l'objet d'une ou plusieurs visites avec prospection de surface, relevé photographique et levé d'un plan schématique (au lasermètre et/ou double décimètre). Cette étape se fait selon les méthodes désormais classiques de l'archéologie extensive. Puis, l'enregistrement des données sur le bâti des fortifications s'est effectué sur une fiche spécifique qui est présentée dans le présent rapport (fiche de mur, cf. Montégut, Sainte-Catherine). Il est nécessaire de souligner combien la quantité d'information sur le bâti varie selon les sites. Néanmoins, ceux n'offrant qu'une vision restrictive de l'ouvrage d'origine n'ont pas été complètement écartés car ils apportent des données complémentaires sur l'évolution des aménagements topographiques et sur les techniques de construction (maçonnés ou non, constructions en matériaux périssables, etc.).

A la différence des édifices culturels, voire laïcs dans d'autres régions, il n'y a pas de données stylistiques à relever dans les fortifications du haut Couserans. Aucun élément discriminant ne peut être rattaché à la grammaire des styles. C'est pourquoi un protocole d'enregistrement standardisé a été mis au point, prenant en compte les réalités de terrain : une fiche descriptive des murs et une autre pour les enduits et mortiers. Il est impossible de pallier le mauvais état de conservation des structures murales mais les fiches d'enregistrement ont été conçues pour considérer le maximum de critères possible. Une fois ce travail terminé, lorsque cela était envisageable nous adaptions la méthode d'enregistrement de l'archéologie du sous-sol aux structures en élévation. Il s'agit de la méthode dite de « Harris » (Harris 1925-1989) qui dans un souci de précision transforme l'unité stratigraphique et la transfère au bâti en élévation. L'avantage est de rationaliser l'enregistrement afin de disposer d'un diagramme qui permet de visualiser synchroniquement et diachroniquement la totalité des étapes de

construction (perturbation, transformation, destruction, etc.). Cependant, cette méthode ne peut s'appliquer qu'à des élévations importantes, où les transformations sont apparentes (reprise d'un mur, surhaussement, etc.). Ce critère de sélection laisse de côté les ouvrages moins bien conservés mais comportant pourtant des vestiges visibles. Malgré ce problème, les différentes fiches informatisées permettent de manipuler les données sous diverses formes de tris et d'analyse. Il est dès lors possible de procéder à la comparaison des murs à l'échelle d'un ouvrage ou de l'ensemble de notre zone.

### II.2.2. La typologie

Pour une étude globale du bâti en haut Couserans, les comparaisons entre les différentes fortifications doivent s'effectuer sur les mêmes éléments structurels (tours-maîtresses, enceintes, tours de flanquement, etc.) afin de proposer une typologie pertinente. Une approche particulière est suivie pour les techniques de construction. Les comparaisons se font davantage à partir du traitement des blocs de parement et leur ordonnancement que sur les mortiers et enduits, sauf dans le cas de fortifications ou d'autres sites rapprochés. Ces derniers ne peuvent évidemment pas conduire à des conclusions aussi sûres que les analogies morphologiques des structures, d'autant qu'ils dépendent du contexte local d'approvisionnement de matériaux.

### II.2.3. Levés, plans et restitutions 3D

Les sites font l'objet d'un levé (double décamètre, lasermètre) de terrain des vestiges et des éléments topographiques les plus révélateurs. Puis, nous couplons sur le logiciel Illustrator® les données avec les cadastres lorsque le parcellaire reprend la forme de la fortification. Enfin, la carte IGN permet d'insérer les courbes de niveau.

Pour certains sites, nous tâchons de dresser un plan au théodolite pour s'approcher au mieux du contexte de la réalité du terrain. Les plans sont complétés par des coupes et dans la mesure où cela semble pertinent pour montrer la configuration du site, nous entamons une approche en 3 dimensions à partir du logiciel Covadis®.

### III. ACTUALISATION DES DONNÉES POUR LES SITES DÉJÀ INVENTORIÉS

#### III.1. Extraits de cadastres révisés

Les extraits de cadastre moderne sont présentés ici pour chaque site répertorié depuis le travail d'inventaire initié en 2004, les extraits de cadastres napoléoniens ayant été fournis dans les précédents rapports. Pour les sites inventoriés cette année, les extraits sont intégrés à la suite dans le rapport dans la partie concernant les monographies (cf. partie III).

Liste des sites par canton :

##### III.1.1. SITES INVENTORIES JUSQU'A 2007

###### a) Canton de Castillon-en-Couserans :

<u>BRAMEVAQUE</u> (commune d'Arrien-en-Bethmale) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 130-133)	Cadastre révisé pour 1964, édition à jour pour 1987, section C, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelle n° 195.	Annexe p. 5
<u>CASTILLON-EN-COUSERANS</u> (commune de Castillon-en-Couserans) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 102-107)	Cadastre révisé pour 1942, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 589 et 590.	Annexe p. 6
<u>DURFORT</u> (commune de Galey) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 115-119)	Cadastre révisé pour 1934, édition à jour pour 1984, section A, 3 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 1841 à 1850.	Annexe p. 7
<u>MALÈDE</u> (commune de Bonac-Irazein) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 119-124)	Cadastre révisé pour 1937, édition à jour pour 1984, section D, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 520-521, pour les anomalies topographiques parcelles n° 505 à 519 et 522, 527, 528.	Annexe p. 8
<u>SAINTE-CATHERINE</u> (commune de Balaguères) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 95-101)	Cadastre révisé pour 1951, édition à jour pour 1987, section D, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n°655 (chapelle), 654 et partie de 649.	Annexe p. 9

<u>TUC DE CASTERA</u> (commune de Villeneuve) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 110-114)	Cadastre révisé pour 1934, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n°440 à 443 et 454 à 457.	Annexe p. 10
<u>EGLISE FORTIFIEE DE SENTEIN</u> (commune de Sentein) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 125-129)	Cadastre révisé pour 1962, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelle n° 1100.	Annexe p. 11

Sites hypothétiques :

<u>AUCAZEIN</u> (commune d'Aucazein) (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 113)	Cadastre révisé pour 1935, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelle n°526 (église).	Annexe p. 12
<u>CASTERA DE CASTILLON-EN-COUSERANS</u> (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 107)	Cadastre révisé pour 1942, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelle n°129.	Annexe p. 13
<u>CESCAU</u> (commune de Cescau) (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 108)	Cadastre révisé pour 1935, édition à jour pour 1987, section B, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles du village sans autre détermination.	Annexe p. 14
<u>MARBE</u> (commune de Bonac-Irazein) (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 124)	Cadastre révisé pour 1937, édition à jour pour 1984, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 163 à 168	Annexe p. 15
<u>SAINT-LARY</u> (commune de Saint-Lary) (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 118)	Cadastre révisé pour 1963, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° ?	Annexe p. 16
<u>VILLAGE DE VILLENEUVE</u> (commune de Villeneuve) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 112)	Cadastre révisé pour 1934, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, groupement de parcelles correspondant à l'ancien noyau central du village, 64 à 78, 137 à 141.	Annexe p. 17

**Sites modernes :**

<u>CHÂTEAU DE COUMES</u> (commune d'Audressein) (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 108)	Cadastre révisé pour 1935, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelle n° ?	Annexe p. 18
<u>CHÂTEAU DE VIELLOT</u> (commune d'Argein) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 113)	Cadastre révisé pour 1950, édition à jour pour 1984, section B, 3 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 1002 à 1008.	Annexe p. 19
<u>CASTEL MOUSSU</u> (commune d'Audressein) (cf. description prosp. invent. 2005, vol.1, p. 107)	Cadastre révisé pour 1935, édition à jour pour 1987, section A, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelle n°902.	Annexe p. 20

**b) Canton de Massat :**

<u>CASTET D'AMOUR</u> (commune de Massat) (cf. fiche monographique prosp. théma. 2007, vol. 1, pp. 209-214)	Cadastre révisé pour 1963, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 3 et 4	Annexe p. 21
<u>LA POURTEILLE</u> (commune du Port) (cf. fiche monographique prosp. théma. 2007, vol. 1, pp. 215-217)	Cadastre révisé pour 1964, édition à jour pour 1987, section C, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n°393 à 396, 404 à 411, 1674-1675.	Annexe p. 22
<u>LA TOUR</u> (commune de Soulan) (cf. fiche monographique prosp. théma. 2007, vol. 1, pp. 218-221)	Cadastre révisé pour 1954, édition à jour pour 1987, section F, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelle n°411 (rectangle en pointillé ?).	Annexe p. 23

**Sites hypothétiques :**

<u>VILLAGE FORTIFIE DE BIERT</u> (commune de Biert) (cf. fiche monographique prosp. théma. 2007, vol. 1, pp. 223-224)	Cadastre révisé pour 1953, édition à jour pour 1987, section C, 4 <sup>ème</sup> feuille, parcelles correspondant au village.	Annexe p. 24
---	---	--------------

**Sites modernes :**

<u>CASTET D'ALEU</u> (commune d'Aleu) (cf. fiche monographique prosp. théma. 2007, vol. 1, p. 222)	Cadastre révisé pour 1967, édition à jour pour 1984, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 337-338.	Annexe p. 25
--	---	--------------



c) Canton d'Oust :

<p><u>CASTEL MINIER</u> (commune d'Aulus-les-Bains) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 46-51)</p>	<p>Cadastre révisé pour 1936, édition à jour pour 1984, section A, 8<sup>ème</sup> feuille, parcelles n°2267 (grange à l'emplacement de la tour), 2268 (dans un angle de l'enceinte), 2256 enfin 2274 et 2275 (emplacement présumé de la chapelle).</p>	<p>Annexe p. 26</p>
<p><u>MOTTE DE CASTERA</u> (commune d'Oust) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 43-45)</p>	<p>Cadastre révisé pour 1952, édition à jour pour 1982, section D, 2<sup>ème</sup> feuille, parcelle n° 367.</p>	<p>Annexe p. 27</p>
<p><u>CHÂTEAU DE LAGARDE</u> (communes d'Ustou) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 63-67)</p>	<p>Cadastre révisé pour 1957, édition à jour pour 1987, section A, 1<sup>ère</sup> feuille, parcelle n°50.</p>	<p>Annexe p. 28</p>
<p><u>CHÂTEAU DE MIRABAT</u> (communes de Seix, Oust et Ustou) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 57-62)</p>	<p>- Oust : cadastre révisé pour 1960, édition à jour pour 1982, section X, parcelle n°805. - Seix : cadastre révisé pour 1960, édition à jour pour 1987, section B, parcelle n°831. - Ustou : cadastre révisé pour 1957, édition à jour pour 1987, section A, 1<sup>ère</sup> feuille, parcelle n° 81</p>	<p>Annexe p. 29, 30, 31</p>
<p><u>CHÂTEAU DU ROY A SEIX</u> (commune de Seix) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 52-56)</p>	<p>Cadastre révisé pour 1960, édition à jour pour 1987, section AB, parcelle n°271.</p>	<p>Annexe p. 32</p>
<p><u>COMMANDERIE DE SALAU</u> (commune de Couflens) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 72-75)</p>	<p>Cadastre révisé pour 1956, édition à jour pour 1984, section D, 1<sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 220 à 223.</p>	<p>Annexe p. 33</p>
<p><u>CHÂTEAU DU TREIN D'USTOU</u> (commune d'Ustou) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 68-71)</p>	<p>Cadastre révisé pour 1957, édition à jour pour 1987, section E, 5<sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 2635 (château), partie de 2636 (cour du château), 2632 (chœur de la chapelle ruinée), 2631 (cimetière).</p>	<p>Annexe p. 34</p>

Sites hypothétiques :

<u>CASTERA</u> (commune d'Aulus-les-Bains) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 51)	Cadastre révisé pour 1936, édition à jour pour 1984, section A, 8 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n°2275, 2276, 2284, 2286.	Annexe p. 35
<u>CASTERASSES</u> (commune d'Ercé) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 51)	Cadastre révisé pour 1971, édition à jour pour 1984, section C, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n°7, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 57 (emplacement présumé).	Annexe p. 36
<u>CASTERAS</u> (commune de Seix) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 56)	Cadastre révisé pour 1960, édition à jour pour 1987, ?	
<u>CHÂTEAU DES VICOMTES A SEIX</u> (commune de Seix) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 56)	Cadastre révisé pour 1960, édition à jour pour 1987, section AB, parcelle n°?	Annexe p. 37

d) Canton de Saint-Girons :

<u>CHÂTEAU D'ALOS</u> (commune d'Alos) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 40-42)	Cadastre révisé pour 1940, édition à jour pour 1987, section C, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 652, 653, 1450.	Annexe p. 38
<u>MOTTE DU CAP DE SOUR</u> (commune de Moulis) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 92-94)	Cadastre révisé pour 1937, édition à jour pour 1984, section C, 3 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 2226 (site castral), 1979 (grange sur emplacement chapelle ?).	Annexe p. 39
<u>CHATEAU DE CHUNAUT</u> (commune de Lacourt) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 30-34)	Cadastre révisé pour 1945, édition à jour pour 1987, section B, 3 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 497 et 498 (château), 499 (tour), 494 à 496 et 500, 501 (village fortifié ?).	Annexe p. 40
<u>CHÂTEAU D'ENCOURTIECH</u> (commune d'Encourtiech) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 20-24)	Cadastre révisé pour 1944, édition à jour pour 1987, section A, 3 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 969 à 971.	Annexe p. 41

<u>CASTEL DE LESPIUGUE</u> (commune de Saint-Girons) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 16-19)	Cadastre révisé pour 1944, édition à jour pour 1984, section C, 4 <sup>ème</sup> feuille, partie orientale de la parcelle n° 962.	Annexe p. 42
<u>CHÂTEAU DE LACOURT</u> (commune de Lacourt) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 35-39)	Cadastre révisé pour 1945, édition à jour pour 1987, section A, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 856, 857, 858, 861, 862, 2993.	Annexe p. 43
<u>CHÂTEAU DE MONTEGUT EN COUSERANS</u> (commune de Montégut-en-Couserans) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 78-81)	Cadastre révisé pour 1933, édition à jour pour 1987, section B, 4 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n°231 (château), 232 (limite du village castral ?).	Annexe p. 44
<u>CASTRUM DE MOULIS</u> (commune de Moulis) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 82-87)	Cadastre révisé pour 1937, édition à jour pour 1984, section E, 4 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 1249 (tour), 1250 (enceinte villageoise).	Annexe p. 45
<u>MONTFAUCON</u> (commune de Moulis) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 88-91)	Cadastre révisé pour 1937, édition à jour pour 1984, section B, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 22 (église en ruine), 23, 24 (vestige bâti).	Annexe p. 46
<u>MOTTE DE RIVERENERT</u> (commune de Rivèrenert) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, pp. 25-29)	Cadastre révisé pour 1959, édition à jour pour 1987, section E, 4 <sup>ème</sup> feuille, nord-est parcelle n°693.	Annexe p. 47

#### Sites hypothétiques :

<u>CASTERA</u> (commune de Rivèrenert) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 29)	Cadastre révisé pour 1959, édition à jour pour 1987, section B, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° ?	Annexe p. 48
<u>CASTERAS DE LEGERGE</u> (commune de Moulis) (cf. fiche monographique prosp. invent. 2005, vol.1, p. 87)	Cadastre révisé pour 1937, édition à jour pour 1984, section C, 1 <sup>ère</sup> feuille, partie de la parcelle n° 201.	Annexe p. 49

### III.1.2. SITES INVENTORIES EN 2008

#### a) Canton de Castillon-en-Couserans :

<u>CASTEL NEROU</u> (commune de Villeneuve) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.1)	Cadastre révisé pour 1934, édition à jour pour 1987, section A, 1 <sup>ère</sup> feuille, partie de la parcelle n° 1765.	Annexe p. 50
---	--	-----------------

#### Sites hypothétiques :

<u>CASTERA DE SENTEIN</u> (commune de Sentein) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.1)	Cadastre révisé pour 1962, édition à jour pour 1987, section C, 1 <sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 186, 187 et partie de 188.	Annexe p. 51
--	---	-----------------

#### b) Canton de Massat :

<u>TOUR DU KER DE MASSAT</u> (commune de <u>Massat</u> ) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.2)	Cadastre révisé pour 1963, édition à jour pour 1987, section K, 1 <sup>ère</sup> feuille, partie de la parcelle n°5.	Annexe p. 52
<u>MOTTE DE MONGELOUS</u> (commune de Soulan) (cf. fiches monographique ci-dessous : III.1.2)	Cadastre révisé pour 1954, édition à jour pour 1987, section F, 2 <sup>ème</sup> feuille, partie en pointillés des parcelles n°637 et 638.	Annexe p. 53

#### Sites hypothétiques :

<u>GALAS</u> (commune d'Aleu) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.2)	Cadastre révisé pour 1967, édition à jour pour 1984, section E, 6 <sup>ème</sup> feuille, emplacement hypothétique à Galas d'en haut.	Annexe p. 54
---	---	-----------------

#### Sites modernes :

<u>PONTAUD</u> (commune de Soulan) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.2)	Cadastre révisé pour 1954, édition à jour pour 1987, section F, 3 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 938 et 948 (château correspond à la partie délimitée par les pointillés).	Annexe p. 55
--	--	-----------------

c) Canton d'Oust :

(Aucun site inventorié cette année)

d) Canton de Saint-Girons :

<u>CASTELNAU-DURBAN</u> (commune de Castelnau-Durban) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.4)	Cadastre révisé pour 1965, édition mise à jour pour 1984, section AN, parcelles n°13, 14.	Annexe p. 56
<u>CLERMONT</u> (commune de Clermont) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.4)	Cadastre révisé pour 1933, édition à jour pour 1987, section B, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 64 à 66 et parcelle n° 65 (château).	Annexe p. 57
<u>LA BIELO DE LESCURE</u> (commune de Lescure) (cf. fiche monographique ci-dessous : III.1.4)	Cadastre révisé pour 1936, édition à jour pour 1984, section C, 2 <sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 237, 240 à 245, 254 à 259, 261 à 280, 720, 744, 836, 837, 844, 848, 849, 880, 881, 908, 909, 940, 941	Annexe p. 58

### III.2. Mise à jour des données sur certains sites

Depuis les deux années de prospection inventaire menées en 2004 et 2005, qui consistaient à établir des fiches monographiques généralistes sur les sites inventoriés, plusieurs études complémentaires sont venues enrichir les connaissances pour certains de ces sites. Le travail s'est porté d'un côté sur la précision des relevés par l'utilisation du théodolite, et sur l'amélioration de la qualité des relevés schématiques par l'intégration des courbes de niveau<sup>33</sup>. D'autre part, étant donné notre attention toute particulière vis-à-vis de l'étude des bâtis, les sites les plus à même d'être étudiés ont vu commencer le relevé pierre à pierre ou alors le phasage séquentiel de certains de leur murs. Les études de bâti demandent un certain temps de travail sur le terrain et de mise au propre sur informatique, aussi ne visent elles pas à étudier un seul et unique site de fond en comble mais à effectuer des recherches en parallèle sur différents sites afin de garder une vision globale à l'échelle de zone d'étude. L'approfondissement des études de bâti a pour objectif de confirmer ou d'infirmer les premiers éléments de typochronologie du bâti apportés dans la prospection thématique 2007. D'autre part, pour rester aussi complet que possible, nous intégrons également dans cette partie les informations n'ayant pas de rapports directs avec le bâti mais complétant ou changeant significativement la vision du site.

---

<sup>33</sup> Intégrées à partir de la carte IGN 1/25000<sup>e</sup>.

**BRAMEVAQUE<sup>34</sup> (commune d'Arrien-en-Bethmale)**

a) Plan schématique (fig. 59) et coupe du site (fig. 60) (réalisés par Jérôme Ramond<sup>35</sup>)

Ces relevés apportent un degré de précision plus important que le plan réalisé par nos soins en 2005<sup>36</sup>. Le plan permet de mieux appréhender l'organisation de la triple enceinte et fait apparaître des éléments illisibles sous le couvert végétal. Le *caput castris* forme un triangle irrégulier : les murs à l'ouest sont longs de 33 m, celui au sud de 27 m, et le dernier, qui surplombe la forte pente le long du Balamet, de 17 m. Les murs sont hauts de 5 m sur une bonne portion à l'ouest et font 1,50 m d'épaisseur comme pour la tour. Une deuxième enceinte prolonge les murs du *caput castris* vers le sud/sud-est. Longue de 27 m, elle est défendue par des murs moins hauts, qui dans leurs parties basses présentent des restes de constructions. Enfin, une troisième enceinte vient dans le même prolongement, les murs sont épais de 0,90 m, et parfois hauts de 4 m. Comme le montre la coupe nord-ouest/sud-est, le site s'organise en une succession de terrasses, suggérant un système de rampe pour la circulation (selon le plan entre les terrasses 2 et 3, 3 et 4a, 4a et 4b) ce qui expliquerait la complexité du tracé des murs à ces niveaux là. En effet, ces murs forment un chemin en lacets et épingles à cheveux. Les deux murs permettant d'accéder à l'avant dernière terrasse avant le *caput castris* ne dégagent qu'un espace très limité pour circuler, aussi semble-t-elle décrire une rampe à double volet. Ce qui devait éviter les croisements délicats avec d'un côté la montée et de l'autre la descente.

---

<sup>34</sup> La partie sur le château de Bramevaque vient en complément de la fiche monographique réalisée en 2005. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 1, pp. 130-133.

<sup>35</sup> Erudit local membre en 2007 du PCR « *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges* » dirigé par Florence Guillot. Relevé réalisé en 2007 au lasermètre, compas, clinomètre avec report des données sur le logiciel visual topo® (pour un bouclage par calcul matriciel).

<sup>36</sup> LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 2, p. 159. En raison de l'important couvert végétal en 2005 les structures murales étaient par endroit à peine perceptibles.

## b) Informations fournies par les fouilles archéologiques du XIXe siècle

Jérôme Ramond, pour avoir consacré une biographie à l'abbé Cau-Durban<sup>37</sup> et en excellent connaisseur de la vallée de Bethmale, rapporte des témoignages sur l'état du château et sur les deux fouilles entreprises à la fin du XIXe siècle.

Le château de Bramevaque est décrit par l'abbé Cau-Durban –curé de Bordes sur Lez et archéologue-historien de la fin du XIXe début du XXe siècle– dans un texte de 1887<sup>38</sup> : "En face le village d'Arrien, sur une sorte de promontoire rocheux qui se détache des flancs de la Serre, se dessine la sombre silhouette du donjon de Bramevaque. C'est une tour carrée sans ouverture, à demi recouverte encore d'une voûte en maçonnerie. Ce donjon, isolé du mur d'enceinte, est bâti en appareil moyen assez grossièrement taillé. Il est défendu, sur les côtés accessibles du mamelon par un triple rempart, tandis qu'un simple mur de clôture domine le ravin, au pied duquel coule le ruisseau de la vallée. La cour qui environne le donjon est carrée. Elle était occupée par de petits corps de logis liés aux murs d'enceinte. C'était là que devaient s'abriter les troupes et que l'on serrait les provisions alimentaires et les munitions de guerre."

Un détail interpelle dans la description de l'abbé Cau-Durban. En effet, il fait référence à des "petits corps de logis liés aux murs d'enceinte". Les descriptions d'Adolphe Garrigou<sup>39</sup> au milieu du XIXe siècle signalent également dans le château des "masures", c'est à dire, selon le dictionnaire de cette époque, des "habitations ruinées". L'enquête orale auprès des anciens du village faisant appel aux souvenirs des années 1930-40-50-60, fait également état de structures ruinées dans l'enceinte. L'emplacement de ces structures intra-muros correspondrait sans doute aux quelques tas de pierres plus importants que l'on trouve au pied de l'enceinte du *caput castris*, notamment sur le mur mitoyen avec la deuxième enceinte où l'un d'eux forme un pierrier long de 11 m. De plus, on trouve un corbeau saillant d'une vingtaine de centimètres à 2 m environ du niveau du sol dans l'angle sud du *caput castris*, ce qui pouvait servir à poser une poutre pour une structure d'angle sûrement en lien avec les "petits corps de logis" auxquels Cau-Durban et Adolphe Garrigou font référence.

Au XIXe siècle, il est fait mention de deux fouilles au château de Bramevaque, peut-être davantage, d'abord par un groupe de villageois, puis par l'abbé Cau-Durban.

Les premiers ont trouvé des armes et des monnaies, mais qui ont malheureusement toutes disparues. Elles auraient fini par disparaître définitivement s'il n'était resté les écrits, de l'abbé lui-même, qui en

---

<sup>37</sup> RAMOND (J.), *L'abbé Cau-Durban (1844-1908) sa vie et son œuvre*, Nîmes, éd. Lacour, 2001.

<sup>38</sup> CAU-DURBAN (abbé D.), *La vallée de Bethmale*, Toulouse, éd. Régault, 1887.

<sup>39</sup> ADA, 1 J 3. Rapports archéologiques de la préfecture d'Adolphe Garrigou.



donne la liste, et les écrits de ses contemporains (doubles référents) qui décrivent les objets du musée du presbytère à Bordes sur Lez.

- Le premier texte mentionnant le château est issu de l'excursion castillonnaise que l'abbé fit faire à Maurice Gourdon le 25 octobre 1880, lequel en publia le récit<sup>40</sup> : "C'est au cours de cette visite, qui comprenait toutes les antiquités et curiosités de la vallée du Lez, que l'on apprend : " Une société d'explorateurs se forma dans le pays, il y a quelques années, dans le but de trouver un riche trésor caché, suivant la légende, dans les sous-sol du donjon. Mais de longues et pénibles recherches n'amenèrent que la découverte de quelques pointes de lances rouillées, des débris d'éperons, des épées et six ou huit sols tolza". Ces monnaies, frappées à Toulouse, confirment l'influence Languedocienne et Toulousaine en Couserans, mais, mal décrites, perdues et utilisées pendant une longue période au Moyen Âge, elles ne permettent pas d'envisager une période d'occupation avec précision. En revanche, les armes et les éperons donnent une indication sur la nature militaire du château.

- Le deuxième texte est de l'abbé Cau-Durban lui-même<sup>41</sup>. Il nous apprend avoir "récemment découvert" à Bramevaque "une épée de fer, des boucles de cuivre, des éperons et un denier de Charles VI". Par cette monnaie, on sait que le château est au moins occupé avant la fin du XIVe siècle. Les deniers royaux, monnaie d'argent d'une certaine valeur, ne se retrouvent pas souvent en Gascogne et Languedoc, qui battaient leurs propres monnaies à Morlaas et Toulouse (tolza).

- La partie qui concerne le Moyen Âge du musée archéologique de l'abbé Cau-Durban est succinctement décrite par Félix Pasquier, archiviste départemental de l'Ariège. Il signale "des épées, des lances" et aussi que "la période du Moyen Âge n'a pas été oubliée et est représentée par quelques curieux spécimens de divers arts".

La tour a donc livré des lances, des épées, des éperons, des monnaies de Toulouse et de France, enfin des "boucles de cuivre". Les armes (lances et épées) et les éperons (monture à cheval) ne font pas partie de la panoplie du paysan traditionnel, ils indiquent la nature défensive du château dont nous pouvons penser qu'il abrita un temps une petite garnison.

---

<sup>40</sup> GOURDON (M.), Quelques jours dans le Couserans, *Revue du Comminges*, 1880.

<sup>41</sup> CAU-DURBAN (abbé D.), *Op. Cit.*, p. 44.

## LA TOUR<sup>42</sup> (commune de Soulan)

Les nouvelles données collectées sur la seigneurie et l'attestation du site par les sources, ont incité à reformuler la première fiche effectuée l'année dernière. En outre, la rencontre avec le propriétaire de la maison construite à l'emplacement de La Tour a apporté un certain nombre d'indices qui permettent de mieux saisir la période d'occupation du site.

### a) Seigneurie

Il semble que Soulan et la vallée de l'Arac ont fait partie de la vicomté de Couserans dès sa création en 1176. La plus ancienne mention d'un seigneur de Soulan remonte au 1262<sup>43</sup>. Cette charte montre Arnaud d'Espagne, alors vicomte de Couserans, confirmant les fiefs à *Arnaud de Sola*, *Bertran de Sueys* et à *Azemar d'Alos*. Soulan paraît conserver comme seigneurs éminents les vicomtes de Couserans jusqu'au XVe siècle.

En 1425, à la mort de Raymond Roger III, vicomte de Couserans, son fils Jean Roger hérita de la vicomté. Elle passa ensuite à la famille de Lomagne par mariage de Odet avec Marthe, la fille unique de Jean Roger. Le fils d'Odet de Lomagne, Jacques, se trouva engagé dans plusieurs procès qui sont à l'origine de l'éclatement de la vicomté. En 1491, le cousin de Jacques, Roger de Foix, acheta à une vente aux enchères la seigneurie de Lacourt, Encourtiech et Oust pour 3500 livres. Dès lors le massatois rejoint les possessions des comtes de Foix. Le titre de vicomte de Couserans sera porté par le titulaire de la seigneurie de Lacourt, ancien chef-lieu de la vicomté. Au moment de sa mort, les descendants de Raymond Roger se partagent la seigneurie de Solan. Les droits de la seigneurie de Soulan, de Lescure, et d'Alos, revinrent à Antoine Roger, qui en est dépossédé par le parlement de Toulouse en 1497 pour inconduite lors de la campagne d'Italie de Charles VIII. C'est donc un de ses frères, Raymond Roger III, qui en prendra la succession. Le fils aîné de Jean Roger, Gaston Roger, qui épousa Marguerite d'Espagne, hérita de la seigneurie de Lescure et d'une partie de celle de Soulan. Il eut six enfants dont Antoine Roger qui hérita des mêmes seigneuries. Entre temps, Jean-Pierre de Mauléon, mari de Jeanne la sœur d'Antoine Roger, s'empara du château de Lescure et d'une partie de la vicomté de Solan et d'Alos, pour se dédommager de la dote de 2000 livres qui avait été promise à sa

---

<sup>42</sup> La partie sur le site de La Tour vient en complément de la fiche monographique réalisée en 2005. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., vol. 1, pp. 218-221.

<sup>43</sup> DEVIC et VAISSETTE, Op. Cit., tome X. PASQUIER (F.) et SAMIAC (Abbé F.-J.), *Les coutumes de Saint-Girons, XIIIe, XIVe, XVIe, XVIIIe*, Foix, éd. Rev., Godrat, 1924, p. 4.

femme et qui n'avait jamais été payée. Dans le même temps, les trois autres sœurs d'Antoine Roger, prétendirent également à des droits sur les seigneuries de Soulan et d'Alos. Par le rachat de la part des droits de deux des sœurs, il ne reste en 1545 que deux coseigneurs pour Lescure, Soulan et Alos : Sébastien de Béon et Raymond Roger de Mauléon.

Jean-François de Mauléon, fils héritier de Raymond Roger, prend le titre de vicomte de Soulan, baron de Lescure et seigneur d'Alos à la mort de son père vers 1557. Il part en guerre contre son voisin Arnaud de Roquemaurel, seigneur de Soueix, qu'il brûle vif dans son château, ce qui lui vaut d'être condamné à mort. Pour échapper à la sentence, Jean-François de Mauléon passe au parti protestant et mène plusieurs razzias en Couserans jusqu'à sa mort en 1571. En représailles, les habitants de Soulan brûlent et détruisent le château de La Tour en 1570 - archives comprises.

Quant à Sébastien de Béon, autre co-seigneur de Soulan, il épouse Marie d'Isalguier avant de mourir assassiné par les huguenots de Tarascon en 1562. Leur fille Marguerite de Béon (ou Marguerite de Serres), dame de Sainte Colombe, hérite de ses parts sur la seigneurie mais n'a pas de descendance. Elle rachète les droits sur Soulan en 1571 à l'ombrageux Jean-François de Mauléon qui a en partie démembré ses possessions<sup>44</sup>. Puis, le 25 novembre 1603, Marguerite teste en faveur de son demi-frère Jean-Louis de Rochechouart, né du remariage de Marie d'Isalguier avec Jacques de Rochechouart, d'une grande famille d'origine vendéenne. C'est ainsi que la seigneurie de Soulan, enfin réunifiée, passe sous la tutelle des Rochechouart en 1603. Elle y reste jusqu'en 1788.

## b) Eléments collectés sur le terrain

L'accès au site rendu possible par l'actuel propriétaire des lieux a été l'occasion de relever divers indices archéologiques confirmant la présence d'une tour entièrement détruite aujourd'hui.

Les premiers éléments, disséminés sur le terrain du propriétaire, consistent en une dizaine de moellons parfaitement taillés ayant fait partie d'encadrements de portes ou de fenêtres. En effet, en grès gris, ils portent tous des traces d'outillage et montrent tous une arête chanfreinée et une autre avec une retaille à angle droit formant un léger retrait (de 4 à 7 cm) ajusté pour recevoir la porte ou la fenêtre (fig. 61). Les différences de dimensions supposent que ces moellons correspondent à deux, voire trois ouvertures distinctes.

L'autre élément relevé est dans la même lignée que les moellons décrits avant, mais cette fois-ci plus ouvragé. Sa fonction n'est pas évidente à comprendre. Il paraît correspondre à un sommier recevant un arc ou claveau de nervure de voûte (fig. 62). De forme triangulaire, il présente une face sculptée avec

---

<sup>44</sup> Il en céda une partie à Arnaud de Lourdat, dit « *Garcia de Lordat* » qui l'avait emmené dans l'expédition criminelle de Soueix. Et aussi diverses donations.

trois nervures qui se rejoignent, et de chaque côté une pointe qui semble former la base d'un arc polylobé (trois ou cinq lobes).

Enfin, le propriétaire en creusant dans sa cave a retrouvé une monnaie médiévale très érodée et donc difficilement identifiable.

### c) Interprétation

La première mention du site fait état de sa destruction en 1570 par les habitants de Soueix, en repréailles des actes de Jean-François de Mauléon qui a brûlé vif Arnaud de Roquemaurel dans le château de Soueix. Le sieur de Rochechouart, seigneur du lieu en 1678, ne dénombrait que des « mazures d'un vieux château avec ses patus, demi arpent »<sup>45</sup>. Ces mentions fixent l'abandon du site au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le fait que le site ne se soit pas placé en un lieu favorable pour la défense et que les éléments relevés sont plutôt tardifs, incite à penser qu'il a succédé dans le temps à la motte de Mongelous<sup>46</sup>, située à moins de 400 m au sud-ouest.

La facture des éléments de porte et surtout le « sommier », n'est pas sans rappeler celle des bâtiments du gothique méridional dont les seuls exemples, à notre connaissance dans notre zone d'étude, sont la cathédrale Notre-Dame-De-La-Sède (commune de Saint-Lizier) et le clocher de Noguès (commune de Lescure). Nous n'avons pas d'autre référent pour les ouvrages castraux. Etant donné la particularité de ces éléments, c'est à se demander s'ils ne proviennent pas d'un édifice religieux démembré, chapelle en lien avec la tour ou église<sup>47</sup>. Ceci n'empêche pas de considérer ces éléments comme étant révélateurs d'une construction tardive, en tout état de cause pas antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>45</sup> 256 E suppt CC1, livre terriers de Soulan, 1668.

<sup>46</sup> Cf. ci-après la fiche monographique de la motte de Mongelous, III.3.1.

<sup>47</sup> L'église Saint-Martin, disparue à une période non déterminée, et dont le toponyme et l'emplacement sur le cadastre napoléonien sont les seuls souvenirs, se situait à environ 500 m à l'est de la tour sur la colline qui porte son vocable (carte IGN 2047 OT, coordonnées X=510,680, Y=3068,460, z=627 m). VIDAL (Ch.), *Prospection diachronique dans le canton de Massat, Rapport SRA*, dact., 1995.

## LESPIUGUE<sup>48</sup> (commune de Saint-Girons)

Les recherches menées sur le site en 2007 ont entièrement renouvelé la vision du site. L'emplacement du site et ses vestiges ont été clairement identifiés alors qu'ils restaient hypothétiques jusqu'alors. Il est donc apparu nécessaire de remettre à jour les données et de fournir une nouvelle interprétation du site. Aussi avons-nous choisi de présenter une nouvelle monographie dans son intégrité. Malgré une première campagne de défrichage, il est toujours impossible d'effectuer un relevé tant la végétation est dense.

### a) Repérage

Carte : IGN 1 : 25000, 2047OT.

#### Autres cartes :

- Carte de Cassini, signale un château en ruine à proximité du hameau de Pégoumas (fig. 63) (commencé en 1750, publié en 1815) : mentionne le château en ruine.
- Carte de La Blotière (1715-1719, publié en 1730) (fig. 64) : pas de château mais oratoire signalé qui existe encore au pied du site.
- Carte de Lhuillier (1719) (fig.65) : pas de château mais oratoire signalé qui existe encore au pied du site.

Coordonnées Lambert II : X= 503,970, Y= 1775,552, altitude = 435 m.

Cadastre napoléonien : date : 1824, section C, 7e feuille, parcelle n°473 et partie des parcelles n°438, 439, 440 (fig. 66).

Cadastre révisé : plan révisé pour 1944, actualisé en 1984, section C, 4<sup>ème</sup> feuille, partie orientale de la parcelle n° 962 (fig. p. 42).

Lieu-dit cadastral : Néant.

---

<sup>48</sup> La partie sur le *Castel de Lespiugue* vient renouveler et changer de façon notable la fiche monographique réalisée en 2005. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., vol. 1, pp. 16-19.

Toponymes anciens et récents : *Lespiugue = espulgue = spulga = spelunca*. *Spelunca* signifie grotte en latin. Ce toponyme correspondrait à la grotte présente versant sud, du côté le plus abrupt du promontoire. Le terme *spulga* désigne à l'époque médiévale une grotte fortifiée.

## b) Seigneurie

Plusieurs documents mentionnent le *castel de Lespiugue*, notamment en 1323, confirmant des droits aux Saint-Gironnais<sup>49</sup>. En 1341, Roger IV vicomte de Couserans y accorde une charte aux habitants de Lacourt, concernant le pacage (lieu où on mène paître le bétail) de Peyrenère (montagne d'Ustou)<sup>50</sup>. Le *castel* est propriété, en 1517, d'Antoine-Roger de Comminges, seigneur de Lescure, puis des vicomtes d'Ercé et d'Ustou (en 1597).

La seigneurie d'Eycheil et d'Espigue serait vendue, vers 1635, pour 6000 livres aux de Narbonne, puis revendue par ceux-ci à la famille de Seignan, en 1695, pour 9500 livres<sup>51</sup>.

## c) Géographie

- Géologie : Barrière rocheuse calcaire évidée par des grottes dont celle ayant servie à l'aménagement du site castral.

- Topographie :

Le site est à 1 km du centre ville de Saint-Girons, au niveau du verrou formé par le Salat, barrant la plaine d'Aulot. C'est un site de versant situé à une faible hauteur par rapport à la plaine. Il ne reste que peu de vestiges et le couvert végétal limite la lisibilité, mais on peut malgré tout envisager son emprise au sol. Elle correspond à une vaste terrasse qui mesure entre 150 m et 200 m de long sur à peine 10 à 20 m, reprenant la forme du flanc de la colline et dominée par la grotte. Cet ouvrage fortifié est placé idéalement au niveau d'un verrou naturel, pouvant surveiller la plaine d'Eycheil mais surtout l'axe de communication reliant Saint-Girons à la plaine de Lacourt et aux vallées du haut Salat.

---

<sup>49</sup> SAMIAC (Abbé F.J.), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges*, Op. Cit., p. 392.

<sup>50</sup> GERAUD PARRACHA (G.), *Histoire du pays de Couserans*, Op. Cit., p. 18. L'auteur ne mentionne pas ses sources.

<sup>51</sup> Id.

- Habitat à proximité :

Le site se situe non loin au sud-ouest de Pégoumas, un hameau constitué de trois fermes distantes les unes des autres de plusieurs dizaines de mètres (cadastre napoléonien, parcelles n° 394 à 401). Le site n'est pas en position favorable pour avoir regroupé un habitat.

d) Description des vestiges

- Superficie de la concentration : entre 2500 et 3500 m<sup>2</sup>.

- Anomalies topographiques :

Aucune trace de fossé, ni d'emmottement, l'aménagement de la plateforme est superficiel et ne se remarque que par une rupture de pente, des murs de soutènement et un terrassement.

- Description des éléments bâtis :

- La grotte et ses abords (fig. 67) :

Il faut certainement chercher l'origine de l'appellation du site dans la présence de cette grotte qui, selon les indices relevés sur le terrain, ne devait pas avoir un rôle prépondérant dans la fortification.

Pour atteindre la grotte, il faut franchir un pas vertical d'environ 3 m de hauteur. A la base de ce pas, la roche présente une retaille régulière de 4 m de longueur, formant une marche d'environ 0,50 m de large et de hauteur. Une fois la barre rocheuse franchie, la grotte ne présente qu'une cavité de 3 à 4 m de profondeur et d'environ 2 m de hauteur. Il serait donc plus correcte de l'appeler grottule (petite grotte) ou porche. Néanmoins, l'avancée devant la grotte, toujours en hauteur et offrant une forte pente, dégage un espace suffisamment important pour avoir fait l'objet d'aménagement. On remarque d'ailleurs des vestiges de maçonnerie, restes de murs arasés, avec une petite portion de parement conservé. Une fois de plus la végétation empêche de lire et de comprendre l'organisation de cet espace. Toujours est il, le parement est construit avec des blocs calcaires autochtones, probablement issus des retailles à proximité de la grotte. La portion conservée est trop érodée mais elle fait tout de même apparaître un parement assez soigné avec des blocs calibrés et équarris (fig. 68). L'espace devant la grotte formait-il une simple terrasse maçonnée ou recevait-il un bâtiment en élévation ? Selon la position en hauteur cette terrasse pourrait avoir supporté la tour-maîtresse. Si cette dernière hypothèse est avérée, la grotte aurait donc été masquée par la tour. Cependant, en l'état des connaissances, les indices ne permettent pas de trancher en la faveur de l'une ou de l'autre possibilité.

- **La terrasse et l'enceinte :**

Les premiers éléments de bâti se situent à la base de la colline, au niveau de la route qui conduit à la déchetterie. Un mur maçonné d'environ 25 m de long et 2 m de haut soutient de façon rectiligne la terrasse. Il est construit à partir de galets roulés de rivière provenant du Salat tout à proximité (fig. 69). Plus à l'est, en direction de la déchetterie, le parement de ce mur éboulé laisse apparaître le blocage et une coupe du mur montrant une épaisseur importante estimée à plus de 1,40 m. Cette puissance correspond sans doute au soutènement de la terrasse mais il est probable que ce mur corresponde à la base du mur d'enceinte. 30 m plus en direction du Salat, un autre mur maçonné de soutènement apparaît mais construit cette fois-ci à partir de plaques calcaires fines et longues et quelques galets de rivière disséminés (fig. 70). La hauteur conservée, au milieu des ronces, peut-être estimée à 5 m et montre encore une série de trous de boulin ayant servi à ancrer les échafaudages.

Au niveau de la terrasse, un seul mur maçonné a été identifié, il semble venir clôturer la plateforme dans sa partie occidentale. Il ne conserve qu'environ 5 m de longueur pour 1 m de hauteur maximum. Ce mur révèle une fois de plus une autre technique d'agencement du parement. Il est construit avec des blocs calcaires de formes variées et calibrés.

Ces vestiges de mur ne permettent pas de retrouver pour l'heure le tracé de l'enceinte. Seul la partie donnant sur la route menant à la déchetterie permet de la suivre.

- **Autres :**

- Puits ou trou de mine ? A une trentaine de mètres à l'ouest de la grotte, au milieu de la terrasse, se trouve un trou vertical dans lequel on aperçoit des poutrelles métalliques près de l'ouverture. Cela doit correspondre à un sondage ou une tentative d'exploitation minière remontant au XIXe ou début du XXe siècle. Cependant, il ne faut pas écarter la possibilité d'avoir ici un puits étant donné la hauteur de la terrasse située à quelques mètres seulement au dessus du niveau de la rivière du Salat. Toujours est-il que les parois de ce trou tubulaire sont consolidées de parements maçonnés. Attention, ce trou n'est pas fermé et se situe au milieu de buis épais, ce qui le rend particulièrement dangereux.

- Oratoire : mentionné sur les cartes de Lhuillier et La Blotière, il se situe le long de la route départementale au pied à l'ouest du site. Le vocable n'est pas identifié. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un bâtiment contemporain et lié à l'occupation de l'ouvrage castral.



- **Autres sites à proximité :**

- La ferme de Pégoumas : on observe dans les fermes de Pégoumas et notamment à la ferme de Gouazet, au dessus de Palètes, des réemplois de pierres de taille en calcaire dans l'élévation des murs. La ferme de Gouazet conserve un pan de mur de bel appareil de grès allochtone, entièrement construit en pierre de taille. Il se pourrait que ces moellons proviennent du *Castel de Lespiugue* mais la pierre n'est pas de même nature et la taille des moellons ne correspond pas. Ces moellons n'ont aucun point en commun avec les gros galets de rivière et les blocs calcaires non équarris qui sont présent dans les vestiges de murs du *Castel*. Les blocs utilisés dans la ferme proviennent certainement plus de l'ancien château d'époque moderne qui se situait au niveau de l'actuel centre de loisir de Palètes.

- Mobilier : quelques tessons très fragmentés dans la grotte.

e) Interprétation

Au début du XXe siècle, l'abbé SAMIAC cite deux mentions se référant au château de Lespiugue sans signaler son emplacement. François DELIOT<sup>52</sup>, ayant travaillé sur l'occupation du sol au Moyen Âge dans le canton de Saint-Girons, signale que lors de ses recherches pour son mémoire de maîtrise il n'a trouvé aucune trace de ce château. L'identification de l'emplacement du site était donc inédite jusqu'à nos investigations effectuées en 2005 et sa confirmation fin 2006.

- Spulga ou non ?

Du fait du toponyme, *Lespiugue* venant de *spelunca* qui signifie grotte en latin, le site peut avoir pour origine la *spulga*. Cependant, par sa taille, la grotte ne s'apparente pas aux grottes fortifiées que l'on rencontre dans les comtés de Comminges et de Foix. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une *spulga* au sens strict, la position de la grotte au sein même de l'ouvrage castral a certainement incité à donner le nom au *Castel*. La cavité naturelle de l'Espiugue implantée en situation stratégique favorable pour contrôler la voie d'arrivée depuis les vallées du haut Salat, a certainement justifié sa fortification.

- Première approche chronologique :

Les deux textes se référant au *Castel* sont les seuls éléments de datation pour cet ouvrage castral disparu. La mention la plus ancienne du site remonte à 1323, texte de confirmation de droits aux habitants de Saint-Girons. De ce fait, nous pouvons uniquement signaler que l'édifice remonte au minimum au début du XIVe siècle.

---

<sup>52</sup> DELIOT (Fr.), *occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, m. de maîtrise d'archéologie, UTM, 1997

Le site offre un emplacement stratégique de choix, à la fois aux portes de la vicomté du Couserans, à proximité de Saint-Girons et contrôlant le passage depuis les vallées du haut Salat. Saint-Girons, créée à l'initiative des comtes de Comminges<sup>53</sup>, est située à 1 km au nord. En effet, à la fin du XIIe siècle, Bernard IV comte de Comminges reprend la politique d'hostilité envers l'évêché comme l'avait fait son grand-père au début de ce siècle. Le *Castel de Lespiugue* remonte-t-il à cette époque ? Au XIVe siècle le *Castel* appartient aux vicomtes de Couserans, mais en est-il de même à l'origine ? N'a-t-il pas été ordonné par les comtes de Comminges au moment de la constitution de Saint-Girons à la fin du XIIe siècle ? Les recherches archivistiques à venir apporteront, nous l'espérons, des indications supplémentaires. Le site est occupé jusqu'à la fin du XVIe siècle<sup>54</sup> mais il apparaît en ruine sur la Carte Cassini du XVIIIe siècle. Que s'est-il passé entre temps ? A-t-il été abandonné ou bien démantelé ?

#### - Remarques sur le bâti :

Comme nous l'avons vu, le site a été occupé pendant au moins trois siècles ce qui suppose plusieurs phases de réaménagements et de transformations du site. En effet, bien que nous n'ayons noté que très peu de vestiges bâti, il paraît intéressant de remarquer la diversité des murs rencontrés. Les quatre portions de murs identifiées correspondent à autant de type de murs différents et par la même autant de phases de transformation. Etant donné la proximité de la vallée et de Saint-Girons, le site peut avoir servi de carrière pour la construction d'autres bâtiments ce qui expliquerait l'absence de masses importantes de démolition *in situ*. Un important travail de terrain serait nécessaire pour retrouver le tracé de l'enceinte et établir un plan fiable, ainsi que pour relever en détail les différents types de bâti.

#### f) Sources et bibliographie

##### Sources éditées

- PASQUIER (F) et SAMIAC (Abbé F.J.), *Les coutumes de Saint-Girons, XIIIe, XIVe, XVIe, XVIIIe*, Foix, éd. Rev., Godrat, 1924.

##### Bibliographie

- DELIOT (Fr.), *occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, m. de maîtrise d'archéologie, UTM, 1997.

- GERAUD PARRACHA (G.), *Histoire du pays de Couserans, Saint-Girons*, éd. Lacour-Ollé, 1994, p. 18.

---

<sup>53</sup> SAMIAC (Abbé F.J.), *Rapports féodaux des évêques de Couserans (...)*, Op. Cit., pp 231-243, 293-301, 377-394.

<sup>54</sup> Propriété en 1597 des seigneurs d'Ercé et d'Oust, qui se revendiquent vicomtes de Couserans.

## MALÈDE<sup>55</sup> (commune de Bonac-Irazein)

### a) Relevé au théodolite : plans, coupes et vues en 3D

Le site de Malède a fait l'objet d'un relevé au théodolite en 2007<sup>56</sup> afin d'apporter une idée précise du contexte topographique et ainsi rectifier les erreurs du plan schématique réalisé en 2005<sup>57</sup>. Le travail du levé sur le logiciel Covadis® a permis de dresser des restitution 3D du site tel qu'il apparaît actuellement. Ces divers plans, coupes et vues, mettent en évidence la singularité du site au point de vue de ses aménagements topographiques et de l'importance des retailles du substrat rocheux.

- Les plans : deux plans ont été réalisés. Le premier présente la surface couverte par l'enceinte extérieure (fig. 71). Les éléments les plus remarquables sont les cinq fossés creusés dans la crête schisteuse. En divisant la crête, les fossés créent quatre plateformes de dimensions variables qui se traduisent sur le plan par les zones longitudinales de replat. Le fossé à l'extrémité nord-ouest se situe en dehors du dernier plan car la zone à couvrir était trop importante (1 Ha) pour être levée en une seule campagne. Ce fossé ainsi que les autres aménagements perceptibles plus loin sur la crête (muret, retailles) seront relevés l'année prochaine et intégrés pour créer un plan plus global.

Le deuxième plan montre une vision rapprochée de la plateforme avec les principaux éléments de bâti relevés, à savoir l'enceinte qui la ceint (?), la tour-maîtresse et les bâtiments édifiés autour (fig. 74.). Nécessaire pour le levé, le débroussaillage de la plateforme du *caput castris* et la dévégétalisation des éléments bâti ont aussi permis de se faire une première idée sur l'organisation des structures visibles.

- Les coupes : deux sont présentées ici et leur situation est signalée sur le premier plan (fig. 72). Elles accompagnent ce plan pour la compréhension topographique du site et notamment pour mettre en perspective les fossés secs retailés dans la crête. La coupe AA' montre le profil longitudinal du sommet de la crête et, pour appuyer cette dernière, la coupe BB' reprend la même orientation mais légèrement décalée et sur une distance plus courte.

---

<sup>55</sup> La partie sur le château de Lagarde complète la fiche monographique réalisée en 2005. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 1, pp. 119-124.

<sup>56</sup> Le relevé au théodolite a été effectué grâce à l'amicale participation de Florence Guéry-Bioteau, topographe professionnelle sensibilisée aux questions archéologiques pour avoir effectuée un DEA d'archéologie antique à l'Université de Nantes.

<sup>57</sup> Plan schématique levé en 2005. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 2, p. 147. Ce plan montre des marges d'erreur importantes au point de vue de la morphologie du site, la configuration de la crête et le positionnement des fossés sec.

- La restitution 3D : deux prises de vues différentes sont présentées, une longitudinale depuis le sud-ouest (reprenant ainsi le sens des coupes AA' et BB') et l'autre transversale depuis le sud-est (fig. 73). La mise en couleur des fossés permet de faire ressortir la façon dont est rythmée la crête et met en évidence l'organisation et le relief des différentes plateformes.

#### b) Le secteur de la tour-maîtresse : couverture photographique

Le descriptif de la tour-maîtresse de Malède ainsi que toutes les autres informations concernant le site sont disponibles dans la fiche monographique du rapport de prospection inventaire 2005<sup>58</sup>.

Comme nous l'avons vu, le débroussaillage utile pour effectuer le levé au théodolite a mis en évidence les structures lisibles du *caput castris* (fig. 74) : les parements intérieurs des trois murs en élévation de la tour-maîtresse (fig. 75) et un angle intérieur de la citerne (fig. 76 et 77). Perdus au milieu des ronces, les vestiges très altérés de la citerne n'avaient pas pu être appréhendés jusqu'alors. Le seul angle en élévation conserve des résidus d'enduit de tuileau très friable. Les murs formant l'angle ne sont pas chaînés, la citerne étant venu, semble-t-il, s'accoler à l'autre mur. Ce dernier présente le même type de parement que la tour-maîtresse, ce qui suggère une même période de construction. En effet, les blocs de calcaire allochtone sont de même nature. Ils ne sont ni calibrés, ni équarris et aucun litage n'apparaît sur la faible élévation conservée.

L'important éboulis résultant de l'effondrement de la tour-maîtresse paraît avoir piégé des unités d'occupation supposant une stratigraphie prometteuse pour dater la tour et les bâtiments alentours. L'enquête orale auprès du propriétaire a permis de savoir pourquoi l'intérieur de la tour-maîtresse a été dégagé. En effet, le père du propriétaire actuel<sup>59</sup> aurait mené seul dans les années 1960 une fouille à l'intérieur du donjon afin de trouver le "trésor", mais ceci sans résultat. Selon l'estimation de la masse de démolition en rapport au niveau du reste de la plateforme, les niveaux d'occupation n'ont pas été atteints, il resterait entre 40 et 60 cm.

---

<sup>58</sup> Id., vol. 1, pp. 119-124.

<sup>59</sup> Michel Prat, Maire de la commune de Bonac-Irazein.

## MIRABAT<sup>60</sup> (communes d'Oust, Seix et Ustou)

L'étude sur Mirabat se poursuit cette année avec la fin du levé topographique du site et une étude innovante sur l'analyse des clous.

### a) Relevé au théodolite des parties basses

Le levé au théodolite des parties basses du château a permis de les remettre dans leur contexte topographique, et par la même d'achever le plan du site (fig. 78). L'accent est mis sur le relief topographique particulièrement accidenté. Les abords du *caput castris* n'ont laissé que des possibilités d'occupation très restreintes, ce qui a incité la retaille des crêtes pour ménager des terrasses (C). Au regard de la superficie disponible et des retailles importantes au niveau de la grande terrasse (le long du chemin entre le *caput castris* et les structures basses), tout porte à croire que celle-ci aurait reçu un complexe de bâtiments en matériaux périssables. En revanche, le doute est permis pour les autres terrasses, beaucoup plus petites, qui peuvent très bien n'avoir servi que de carrière pour la construction de l'enceinte et des autres structures maçonnées.

En tout état de cause, les importantes contraintes imposées par le fort relief ont suscité une adaptation qui s'est limité aux besoins immédiats de la garnison. Dans ce cas, il est envisageable que la série de petites terrasses aménagée sur les crêtes ait simplement servi d'enclos pour du bétail.

### b) Restitutions 3D

Trois vues 3D sont présentées en annexes (fig. 79 et fig.80). Etablies à partir du levé théodolite, donc avec un degré de précision du même ordre que le plan exposé précédemment, elles complètent la vision offerte par ce dernier en mettant en valeur les fortes pentes selon différentes orientations. Ainsi, la prise en considération de la perspective et la variation de l'angle de prise de vue tel qu'on peut le voir dans les deux restitutions de la figure ?, permettent de se faire une idée de la topographie du site plus exhaustive qu'une coupe.

---

<sup>60</sup> La partie sur le château de Lagarde complète la fiche monographique réalisée en 2005 et le sondage archéologique effectué en 2006. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op.Cit., vol. 1, pp. 57-62 et LASNIER (T.), *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti*, Château de Mirabat, 2 vol., dact., 2006.

c) Analyse des clous du château de MIRABAT (sondage 2006) : étude de provenance d'objets ferreux médiévaux par microanalyse des éléments à l'état de trace

Compte rendu effectué par Stéphanie Leroy<sup>61</sup>. Les analyses ont été menées par Stéphanie Leroy, Philippe Dillmann<sup>62</sup>, Bernard Gratuze<sup>63</sup>, Philippe Fluzin<sup>64</sup>.

- Contexte de l'étude

L'étude de la circulation et du commerce des produits ferreux pour le Moyen Âge est de première importance en archéologie tant pour la compréhension d'un site donné que pour l'histoire des techniques. La chaîne opératoire d'élaboration d'un objet en fer s'étend de la réduction du minerai à la mise en forme de l'objet. Lors de la transformation du minerai, des particules microscopiques, appelées inclusions non métalliques (matrice fayalitique  $Fe_2SiO_4$ ) sont produites et restent piégées dans la matrice métallique (fig. 81).

Celles-ci permettent d'obtenir un grand nombre d'informations sur l'histoire chimique du matériau. Les travaux récents menés au Laboratoire Pierre Süe à Saclay sont destinés à déterminer la provenance d'objet en fer et montrent que l'analyse de ces inclusions apporte des informations cruciales sur l'origine du minerai utilisé<sup>65</sup>. Ils cherchent à faire le lien entre un objet ferreux et des minerais, des régions géologiques ou des sites archéologiques. Toutefois, la filiation entre le minerai et la scorie (et donc des inclusions) n'est pas toujours simple à établir. En effet la composition en éléments majeurs des scories est fortement influencée par les différentes contaminations extérieures (parois, charbon, ajout) non seulement lors de la réduction mais également lors des étapes de post-réduction (épuration, forgeage). Afin de contourner ces difficultés une solution est de caractériser un site ou une région géologique à partir de l'analyse en éléments traces des minerais et des scories. Ainsi, si la signature chimique en éléments traces d'une région est bien caractérisée (minerais géologiques et archéologiques + scories), elle peut se retrouver dans les inclusions des objets. Plusieurs techniques d'analyse de laboratoire sont utilisées. Les minerais et scories sont analysés par activation neutronique et ICP-MS (Spectrométrie de Masse à Plasma Inductif). L'ICP-MS à ablation laser permet une quantification en éléments traces pour les plus grandes inclusions (taille > 80  $\mu m$ ) dans les objets.

<sup>61</sup> Doctorante en chimie dépendant du laboratoire IRAMAT LMC CNRS UMR 5060 et Laboratoire Pierre Süe, CEA-CNRS UMR 9956 Centre de Saclay, bat 637, 91191 Gif-sur-Yvette cedex. Synchrotron SOLEIL, L'Orme des Merisiers, Saint-Aubin - BP 48, 91192 Gif-sur-Yvette cedex.

<sup>62</sup> IRAMAT, Centre Ernest Babelon, CNRS, Université d'Orléans.

<sup>63</sup> IRAMAT LMC CNRS UMR 5060 et Laboratoire Pierre Süe, CEA-CNRS UMR 9956 Centre de Saclay, bat 637, 91191 Gif-sur-Yvette cedex.

<sup>64</sup> Id.

<sup>65</sup> DILLMANN (P.) and L'HERITIER (M.). Slag inclusion analyses for studying ferrous alloys employed in French medieval buildings: supply of materials and diffusion of smelting processes. *Journal of Archaeological Science*, 2007. 34: p. 1810-1823. DESEAUTY (A.-M), and al. Trace elements behaviour in direct- and indirect-iron metallurgy: the case of the Pays-De-Bray (France). *Archaeometallurgy in Europe 2007*.

Les résultats exposés ici entrent dans le cadre d'une thèse qui vise à comprendre la circulation de produits ferreux pour deux grands centres de production du Moyen Age : les Pyrénées ariégeoises et les Alpes Italiennes, dont la particularité était d'utiliser un minerai de fer riche en manganèse. Ainsi, une première étape est de mettre en évidence une signature régionale pour chaque région puis de suivre cette signature dans les objets archéologiques. Notre méthodologie de travail est de considérer un grand nombre d'objets retrouvés au voisinage des centres de production, mais également à une échelle plus lointaine. Ainsi, pour le cas particulier de l'Ariège, nous nous intéressons à la diffusion et l'utilisation, locale, régionale et plus lointaine (internationale) des produits liés à la métallurgie du fer entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles. Les sources historiques montrent une consommation locale du fer mais s'agit-il de la seule consommation ? Même si l'Ariège était un grand centre de production, cela n'excluait pas l'importation de fer notamment pour réguler le fonctionnement des forges de la vallée. C'est pour cela que nous nous sommes intéressés dans un premier temps à l'étude de produits locaux, en l'occurrence les clous du site archéologique du château de Mirabat. A ce stade de l'étude, 12 clous ont pu être analysés ou sont en cours d'analyse (tableau 1 p.76).

Une première étape a donc été de mettre en évidence une signature régionale pour l'Ariège puis de suivre ces signatures dans les inclusions des clous du château.

## - Résultats

### Caractérisation de la signature chimique de l'Ariège : données archéologiques et géologiques :

Des quantités importantes de minerais géologiques et archéologiques ont été collectées en Ariège. D'après les sources historiques, un des principaux centres d'approvisionnement en minerais de fer était la mine du Rancié à Sem dans la vallée du Vicdessos. Mêmes si d'autres mines sont en activité, seuls les versants du mont Rancié sont cités comme source d'enrichissement au Moyen Âge<sup>66</sup>. La majorité des minerais géologiques collectés viennent donc de la mine de Rancié. De plus, différents sites archéologiques de la région ariégeoise (Castel-Minier, Lercoul, Savignac, Rivèrenert) ont pu mettre au jour des minerais, scories et quelquefois des semi-produits<sup>67</sup>. L'analyse en éléments traces de l'ensemble de ces échantillons nous a permis de mettre en évidence une signature chimique pour l'Ariège. Seuls les couples d'éléments traces adéquats qui montrent des rapports constants au sein d'une même région du minerai aux inclusions de l'objet fini, en passant par les scories peuvent

---

<sup>66</sup> VERNA (C.), *Le temps des Moulins. Fer, technique et société dans les Pyrénées centrales (XIIIe - XVIe siècles)*. 2001, Paris: Publications de la Sorbonne.

<sup>67</sup> LEROY (S.) and al. First examinations of ore, slag and iron artefacts from iron-making site of Castel-Minier (Aulus -les-Bains,09). in *Archaeometallurgy in Europe*. 2007.

contribuer à définir une signature chimique. C'est la combinaison de ces différents rapports d'éléments traces qui définit la « signature déchet » d'une région<sup>68</sup>. Des paramètres géochimiques sont également à considérer. Finalement, nous nous sommes basés sur l'ensemble de ces critères afin de tracer la signature géologique de l'Ariège (fig. 82).

#### Application :

#### Comparaison de la signature chimique ariégeoise avec les clous du château de MIRABAT :

On peut se poser la question de savoir si les clous du château de MIRABAT ont été produits à partir de minerais ariégeois ou achetés ailleurs. Avant toute analyse en éléments traces, une étude préalable des inclusions en éléments majeurs est nécessaire. Rappelons, que l'Ariège est connue pour utiliser un minerai de fer riche en Mn (Manganèse) ( $3\% < \text{mass Mn} < 20\%$ )<sup>69</sup>. Ainsi, la détection ou non de Mn dans les inclusions sert de premier « filtre » pour pister la signature chimique de la région. En raison de leur teneur notable en Mn ( $> 2\% \text{mass}$ ) tous les clous de MIRABAT ont été produits à partir d'un minerai riche en Mn et sont bien sûr susceptibles de venir de l'Ariège.

Nous allons donc à présent comparer l'ensemble des rapports d'éléments traces caractéristiques de la région ariégeoise avec les signatures détectées dans les inclusions des clous afin de vérifier s'ils ont été produits dans la région, ou en dehors de la région.

Sur le corpus des 12 clous, seulement 11 ont pu faire l'objet d'une étude par LA-ICP-MS. En effet, plus l'objet est manufacturé, plus il est difficile de trouver des inclusions suffisamment grandes pour l'analyse. C'est notamment le cas pour l'échantillon MIR4. Ainsi le nombre d'inclusions analysées par objet dépend de la taille inclusionnaire. Dans un premier temps, les résultats obtenus sur les échantillons MIR3, 6, 7, 9 et 11 sont présentés dans la figure 83.

Notons que chaque point représente l'analyse d'une seule inclusion. A ce stade de l'étude, seuls 7 couples d'éléments traces sur 9 caractéristiques de l'Ariège peuvent être considérés et comparés. Les couples représentés figure 3 mettent en évidence une bonne corrélation entre les 5 clous et la région ariégeoise. Le couple (La, Sm) pour le clou MIR6 a un rapport tangent à la signature de la région. Cependant il ne nous permet pas d'exclure l'échantillon. Finalement ces observations montrent qu'aucun de ces échantillons analysés n'est à éliminer et tous pourraient avoir été élaborés en Ariège. D'autres analyses obtenues sur un échantillonnage plus large de minerais et scories de l'Ariège sont attendues pour caractériser plus exactement la signature chimique de la région.

---

<sup>68</sup> DESEAULTY (A.-M), Op. Cit.

<sup>69</sup> LEROY (S.) and al. First examinations of ore, Op. Cit.



Considérons les résultats obtenus pour les échantillons MIR2 et MIR5. Le couple d'éléments (Yb, Nd) permet d'éliminer MIR2 et semble également exclure MIR5. En effet, les signatures chimiques des deux clous ne corrélaient pas avec celle de l'Ariège pour ces éléments traces. Il est délicat de conclure définitivement quant à l'élimination de l'échantillon MIR5 car son rapport montre une corrélation tangente à la signature ariégeoise. Cependant les rapports de ces éléments traces qui diffèrent de ceux de l'Ariège semblent montrer qu'aucun de ces deux échantillons analysés n'ait été élaboré en Ariège (fig. 84).

#### Comparaison avec la signature d'un autre centre de production proche de l'Ariège : la Montagne Noire :

La Montagne Noire, à l'extrémité sud-ouest du Massif Central, est située à une cinquantaine de kilomètres de l'Ariège. D'après les textes historiques, la région aurait pu fournir en fer l'Ariège<sup>70</sup>. Des échantillons issus de la Montagne Noire ont été étudiés par Coustures et al<sup>71</sup>. La teneur en Mn des minerais et des scories du site des Martyrs de la Montagne Noire sont proches de celle des minerais ariégeois. De plus, les teneurs en éléments traces des deux régions sont généralement du même ordre de grandeur. Il nous a paru intéressant et cohérent de comparer la signature chimique de ces objets (MIR2 et MIR5) à forte teneur en Mn avec celle de cette région, connue pour l'utilisation de son minerai manganésifère. Ceci nous oblige à comparer les rapports des concentrations. Sont utilisés ici uniquement les rapports définis précédemment : Eu/Sm, La/Sm, La/Hf, Yb/La, U/Th, La/Th, Yb/Nd. Dans un premier temps, il est nécessaire de confronter la signature chimique de l'Ariège à celle du versant sud de la Montagne Noire (fig. 85).

Une distinction entre les deux régions semble être possible. On constate par exemple que les couples (La/Sm), (Yb/La), (La/Th) permettent de discriminer les échantillons issus de l'Ariège de ceux provenant de la Montagne Noire. En revanche, il apparaît également que les signatures chimiques pour une majorité d'éléments traces ne permettent pas une distinction «absolue». En effet, il existe un grand nombre de recouvrement entre les deux régions. Ceci souligne de manière très claire la nécessité d'utiliser l'analyse des éléments traces dans un contexte archéologique très précis.

Les couples d'éléments choisis mettent en évidence une corrélation entre les signatures chimiques des deux clous et celle de la Montagne Noire. En tout cas, ils ne permettent pas de les écarter de cette région. Toutefois, pour le rapport La/Th, la signature de l'échantillon MIR5 ne semble pas parfaitement

---

<sup>70</sup> VERNA (C.), Op. Cit.

<sup>71</sup> COUSTURES (M.-P), BEZIAT (D.), and TOLLON (F.), *The use of trace element analysis of entrapped slag inclusions to establish ore-bar iron links: examples from two gallo-roman ironmaking sites in France (Les Martyrs, Montagne Noire, and Les Ferrys, Loiret)*. *Archaeometry*, 2003, 45(4): p. 599-613.

corrélés avec celle de la Montagne Noire. A ce stade de l'étude, il est très difficile de pouvoir conclure quant à la possibilité que ces objets aient été élaborés avec un minerai du type de celui utilisé sur le site des Martyrs. Des résultats futurs sur la Montagne Noire seront nécessaires afin de mieux caractériser la variabilité éventuelle de la «signature déchet» de cette région et vérifier qu'il est toujours possible de différencier chimiquement l'Ariège de la Montagne Noire. Il sera alors possible de dire si les échantillons proviennent effectivement de la Montagne Noire. Il est important de mentionner que pour une étude de provenance, il est beaucoup plus évident « d'exclure un objet d'une région » que de l'inclure.

Enfin, intéressons-nous aux quatre derniers clous étudiés : MIR1, MIR8, MIR10 et MIR12. Plusieurs rapports, comme par exemple le rapport La/Th, permettent d'éliminer les quatre échantillons des deux régions de production (fig. 86). On peut remarquer l'absence nette de la signature de la Montagne Noire dans les quatre clous ce qui permet de réfuter l'hypothèse d'une élaboration de ces objets à partir de minerais de cette région. Pour ce qui est de l'Ariège, des études supplémentaires devront être effectuées sur d'autres sites de cette région avant de rejeter définitivement celle-ci comme zone de production de ces échantillons. Toutefois, aucun de ces clous ne semble avoir été élaboré dans ces deux régions.

## Conclusion

Finalement sur les 11 échantillons analysés, 6 ne proviennent pas de l'Ariège. Cependant, d'autres analyses sur d'autres sites seront nécessaires afin de mieux caractériser la variabilité éventuelle de la «signature chimique» de cette région avant de les exclure de la zone de production ariégeoise. Sur les 6 clous, 2 ont des signatures semblables à celle de la Montagne Noire et 4 ont des signatures très différentes. La question de la provenance de ces 4 clous reste donc ouverte. Pour trouver les zones de production de ce fer, d'autres études seront nécessaires. Il faudra notamment s'intéresser aux sites sidérurgiques du Canigou, des Monts de Lacaune puisque ceux-ci selon des sources historiques fournissaient au Moyen Age d'importantes quantités de fer<sup>72</sup>.

En définitive, cette étude sur un site de la vallée du Vicdessos montre que les sources d'approvisionnement pour l'Ariège, et ceci même si l'Ariège était un grand centre de production du Moyen Age, pouvaient être diverses en plus d'être locales. En effet, plusieurs clous analysés ont des signatures très différentes de la signature chimique ariégeoise. Cette étude est également menée sur des échantillons d'autres sites archéologiques de la région afin de mettre en évidence les échanges des produits liés à la métallurgie du fer dans les Pyrénées.

---

<sup>72</sup> VERNA (C.), Op. Cit.

## MONTEGUT-EN-COUSERANS<sup>73</sup> (commune de Montégut-en-Couserans)

L'enceinte seigneuriale du château de Montégut est suffisamment bien conservée pour mener une étude des élévations et ainsi apporter des données importantes pour la typochronologie du bâti en Couserans. Après la présentation du nouveau plan schématique du site, nous abordons l'étude du bâti en nous limitant à l'analyse des parements d'un groupe de murs homogènes et à leur technique de construction.

L'analyse de l'ouvrage demande un travail conséquent, aussi nous intéressons nous cette année à une partie des structures murales, l'autre partie étant prévue pour l'année prochaine .

Mais avant d'aborder le bâti, commençons par la famille de Montégut pour laquelle de nouvelles informations ont été collectées.

### a) Seigneurie

Les recherches sur la seigneurie de Montégut-en-Couserans permettent de mieux appréhender cette famille qui a joué un rôle important du début du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe siècle en Couserans mais aussi ailleurs. De nombreux pans de l'histoire de cette famille restent obscurs mais il s'agit tout de même de l'une des familles les mieux documentées du Couserans pour cette période.

Paul Philipp signale une première mention pour la famille de Montégut en 1110, dans la charte de Pons de Montégut<sup>74</sup>, dont nous n'avons retrouvé aucune trace.

La seigneurie dépend de la châtellenie de Salies-du-Salat<sup>75</sup>, faisant partie du comté de Comminges. Durant la période qui oppose les évêques de Couserans et les comtes de Comminges entre 1130 et 1216<sup>76</sup>, ces derniers s'appuient sur leurs principaux auxiliaires, les seigneurs de Montégut<sup>77</sup>. Une sentence papale de 1216 nous apprend que lorsque cette guerre éclate, le seigneur Vital de Montégut

---

<sup>73</sup> La partie sur le château de Lagarde complète la fiche monographique réalisée en 2005. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 2, pp. 78-81.

<sup>74</sup> PHILIP (P.), Montégut en Couserans : le château, *Vieilles maisons françaises*, 1968, p. 57.

<sup>75</sup> ADHG, 1 A 2, tome 3, fol° 7, dans SAMIAC (abbé F. J.), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, *BSALSA*, 1921, p. 228.

<sup>76</sup> Gallia Christiana, *Instrum. II*, SAMIAC (abbé F.J.), Rapports féodaux..., Op. Cit., 1909, p. 238. Vers 1130, selon SAMIAC « Bernard I comte de Comminges serait entré, aurait pillé et transporté en son bourg de Saint-Girons les habitants de Saint-Lizier et l'aurait livré aux flammes ». Peu de temps avant sa mort, vers 1150, le comte restitue les terres usurpées. Mais son petit-fils, Bernard IV, les reprend et les tient jusqu'à l'arrivée de Simon de Montfort qui en 1212, à Saint-Lizier, remet l'évêque en possession de ses terres et pouvoirs.

<sup>77</sup> Id., 1909, p. 232-243 et 1910, pp. 377-394.

vient prêter main forte au comte<sup>78</sup>. Puis le document signale également que ses fils, Vital et Odon, poursuivent cette politique jusqu'en 1209.

Les Montégut sont de haut rang, peut-être un rameau de la famille comtale de Comminges. Entre 1191 et 1195, Vital de Montégut obtient la main de Béatrix, l'héritière du comté d'Astarac. A sa mort en 1211, Vital laisse à Centulle son fils unique, outre le comté d'Astarac, de nombreux domaines et châteaux à la limite avec les possessions de l'abbaye du Mas d'Azil et du comté de Foix, marquant la limite orientale de l'influence Commingeoise. Ainsi, peut on noter le *castrum* de Lescure, du moins en partie dans le cas d'un paréage, tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>, et le château de Camarade<sup>80</sup> (en dehors de notre zone d'étude, canton du Mas-d'Azil, commune de Camarade) acquis par Vital en 1186 au dépend d'Arnaud de Lisle.

Centulle se marie avec Pétronille, une des fille de Bernard IV comte de Comminges<sup>81</sup>. A son tour il donne vers 1230 ses possessions en Astarac et Couserans à son fils cadet Centulle II<sup>82</sup>.

Par ailleurs, les Montégut sont parmi les premiers témoins mentionnés aux côtés des comtes de Comminges dans les documents officiels :

- En 1197, Vital est le deuxième des six chevaliers donnés comme caution par Bernard IV de Comminges dans son contrat de mariage avec Marie de Montpellier. Il est nommé immédiatement après Raymond, comte de Toulouse.
- En 1202, le même Vital est pris pour arbitre par le comte de Toulouse et le comte de Foix, et il se trouve inscrit dans la charte d'arbitrage, à la suite de Bernard, comte de Comminges<sup>83</sup>.
- En 1203, Vital est de nouveau le second témoin cité dans la charte de coutume accordé à la ville de Saint-Gaudens par Bernard IV de Comminges<sup>84</sup>.
- En 1216, Simon de Montfort en quittant Saint-Lizier, remontait la Bellongue, et en chemin recevait l'hommage de Taregneux de Castillon et de ses deux fils auprès du château d'Aspet. Centulle comte d'Astarac (et fils de Vital de Montégut), est présent à cet hommage et en est caution<sup>85</sup>.

---

<sup>78</sup> Id., p. 240 « ... *Cujus (Vitalis de Monte acuto) pater, in violentia quam comes fecerat induabus partibus civitatis, partem habuerat et tenuerat* ».

<sup>79</sup> Cf. ci-après la monographie sur Lescure.

<sup>80</sup> L'intérêt de l'acquisition de cette fortification réside sans doute dans le fait de contrôler l'accès vers la basse Arize et le Volvestre (inféodé par Foix au Comminges). Vital donne le château en 1211 à la commanderie de Thor-Boulbonne. DU BOURG (A.), *Op. Cit.*, p. 130. SAMIAC (abbé F.J.), *Rapports féodaux...*, *Op. Cit.*, 1909, p. 242.

<sup>81</sup> GUILLAUME DE PUYLAURENS, XI, *Historia Albigensium, Rec. des historiens de France*, tome XIX, pp. 201-202. HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, 1949, p. 109.

<sup>82</sup> *Id.* p. 75 note 21.

<sup>83</sup> DEVIC (D.) et VAISSETTE (D.), *Histoire du Languedoc*, Liv. XXIII, ch.XI.

<sup>84</sup> SAMIAC (abbé F.J.), *Rapports féodaux...*, *Op. Cit.*, 1909, p. 243. MONDON (S.), La grande charte de Saint-Gaudens, *Revue de Comminges*, 1910, p. 60.

<sup>85</sup> HIGOUNET (Ch.), *Op. Cit.* pp. 100-101.

- Dans la transaction de 1230 avec le diocèse de Couserans<sup>86</sup>, Bernard V de Comminges et Centulle II d'Astarac, seigneur de Montégut (Centulle I<sup>er</sup> meurt cette même année et Centulle II lui succède), revendiquent deux des quartiers de la cité épiscopale en paréage.

La seigneurie appartient à la famille des Montégut jusqu'en 1290. A cette date, par le mariage d'Anglésie de Montégut, fille de Bernard de Montégut à Thibaud de Lévis, elle n'apporte qu'une partie des droits sur Montégut, ce qui suppose que les fiefs sont en co-seigneuries. La terre de « Montagut » appartiendra au moins depuis l'hommage fait le 1<sup>er</sup> juillet 1389 jusqu'à la Révolution à la famille de Méritens. Cependant, la co-seigneurie subsiste avec la famille de Roquemaurel (branche de Montégut).

#### b) Plan schématique (fig. 87 et 88)

Etant donné les élévations encore importantes du site qui ont incités l'engagement de l'étude du bâti, le site a fait l'objet d'un relevé schématique plus précis que le précédent<sup>87</sup> qui n'offre qu'un état de la fortification sans l'intégrer dans son contexte topographique. Aussi, afin de mieux saisir ce contexte, les courbes de niveaux ont été intégrées.

#### c) Première étude du bâti

> ETUDE DES MURS M1, M2, M3<sup>88</sup> (fig. 87 et 88) :

[Pour contribuer à l'analyse du bâti, le phasage séquentiel des murs M1, M2, M3 est présenté en annexe : fig. 89 à 93]

#### DESCRIPTION/

Cette partie décrit pour l'essentiel les UC 100 et 101, identifiées comme les deux principales phases de construction. Les UC 102 à 106 sont des retouches et rénovations localisées ne correspondant pas à une phase importante de construction, aussi sont-elles mentionnées seulement lorsqu'elles contribuent à la compréhension générale des murs.

- Situation : M1, M2, M3 forment la partie sud-ouest de l'enceinte du *caput castris*.

---

<sup>86</sup> ADA, G. 45, n°2. Sentence arbitrale de novembre 1230.

<sup>87</sup> LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., vol. 2, p. 82.

<sup>88</sup> La description des murs se limite aux parements extérieurs car les opportunités d'accès à l'intérieur du château sont peu fréquentes. En effet, le site est privé et les occupants ne s'y rendent qu'occasionnellement. Les contacts sont pris avec les propriétaires pour accéder autant que nécessaire pour compléter l'étude.

- Mesures des vestiges : les trois murs forment un ensemble de 20 m de long et présentent deux angles ouverts et arrondis : environ 115° entre les M1 et M2, environ 160° entre les murs M2 et M3 (fig. 87). Leur épaisseur est d'environ 0,75 m. Ils conservent une bonne élévation, leur hauteur moyenne est de 6 m, M1 atteignant jusqu'à 7 m. L'UC 100 s'élève entre 3,50 m (M3) et 5,70 m (M1) de hauteur. L'UC 101, pour sa part, couvre une hauteur comprise entre 0,30 m (M1) et 2,40 m (M3).

- Mortier : les murs sont liés au mortier de chaux et présentent un blocage intérieur. Il est difficile de décrire le mortier à l'origine de la construction des murs car les multiples rénovations, rejointoiements et enduits, limitent les possibilités d'identification du mortier. Cependant, quelques éléments distinctifs sont à noter : proportion importante de sable de rivière de granulométrie variable, avec une part importante de petits galets roulés de rivières ; présence de fragments de calcaire de tailles variables mais toujours de petites sections et anguleux, ceux-ci provenant certainement de l'équarrissage des moellons de parements.

- Enduit : les enduits actuels sont le fruit de travaux de périodes différentes (moderne et contemporaine). Ceci brouille la lecture des parements et empêche d'attester la présence d'un enduit à l'époque médiévale. Remarquons que les moellons sont bien ajustés et donc que les joints vifs ne sont pas recouvrants.

- Etude des moellons :

- UC 100 : les moellons sont en calcaire probablement autochtone. Certains sont parfois mieux taillés que les autres qui sont de forme cubique et de plus petite taille (15 sur 15 cm). Etant donné le calibre particulier de ces blocs, nous sommes en droit de nous poser la question s'ils proviennent d'un monument démantelé du premier âge roman (château ? église ?) voire peut-être d'un édifice public gallo-romain.

Les moellons sont calibrés et forment un moyen appareil tendant vers le petit appareil car la moyenne est de 27 cm de longueur pour 15 cm de hauteur (fig. 90 et 92). Remarquons que les plus grands blocs sont souvent allongés et équivalent à deux petits moellons. La régularité de l'appareil de ces murs s'apparente au type roman. La majeure partie des moellons présente cinq faces équarries, parfois moins (4 et plus rarement 3). Le calcaire subissant l'érosion par les intempéries, les blocs ne montrent pas de traces de taille, cependant il ne fait nul doute qu'ils aient été taillés. Ne pouvant avoir une lecture du blocage du mur en raison de leur hauteur, ne peuvent être appréciés la profondeur d'ancrage des moellons de parement dans le mur et par là même si la partie ancrée était également préparée et taillée.

Les angles qui nous ont fait diviser la portion de l'enceinte en trois murs distincts, sont très ouverts (entre 115° et 160°). Ils ne sont donc pas traités distinctement du reste du mur. D'ailleurs, il est nécessaire de souligner que les trois murs forment un seul et même mur du fait de leur continuité et de l'homogénéité de leurs appareils. L'angle oriental de M1 ne semble pas d'origine mais correspond à une phase de transformation de toute la partie sud-est de l'enceinte. En effet, les blocs d'angle sont tout le temps décalés par rapport à l'appareil très assisé (fig. 89. UC 106).

- UC 101 : les parties hautes (fig. 87, 89, 91) ne sont pas construites avec des blocs équarris et encore moins taillés mais en revanche à peu près calibrés. Disséminés au milieu de ce type de blocs, certains moellons s'apparentent à ceux utilisés dans les parties basses (UC 100), signe de réemploi. De plus, quelques rares fragments de blocs de tuf se trouvant dans le mur M3 (fig. 93) suggèrent des réemplois ne provenant pas de ces derniers.

- Etude de la pose des moellons :

- UC 100 : les assises sont parmi les plus régulières qu'on peut rencontrer dans les édifices castraux du Couserans. Ceci est dû à l'attention portée au calibrage, à l'équarrissage et la taille des moellons. Chaque assise est parfaitement litée, ce qui offre une quasi parfaite régularité. « Quasi » car la hauteur d'assise varie tout de même du simple au triple, selon si les moellons sont cubiques ou fins et allongés (fig. 90 et 92). Ainsi, les hauteurs d'assises varient de 5 cm à 15 voir 17 cm au maximum.

Sans parler d'*opus spicatum*, quelques blocs disséminés sont disposés à 45°, de façon assez courante notamment dans le mur M5 (fig. 94) semblant correspondre à la même phase de construction que l'UC 100. Ils sont disposés ainsi selon un souci de conservation de la même hauteur d'assise.

- UC 101 : cette partie des murs M1, M2, M3 rompt assez radicalement avec la régularité des murs dans les parties inférieures. Les litages sont rares, approximatifs et s'interrompent régulièrement. Les bouchons sont assez fréquents (fig. 89, 91, 93).

- Fondations : à partir des éléments dont on dispose, les murs semblent reposer sur le substrat calcaire retaillé. Etant donné que les murs sont en élévation sur tout le pourtour de l'enceinte, il est impossible d'attester s'il y'a tranchée de fondation. Aucune technique particulière n'a été relevée pour ces trois murs.

La seule différence remarquable entre le mur et la fondation se situe au niveau de M1, une partie de la base du mur est beaucoup plus grossière dans son traitement (UC 102, fig. 89). Les litages ne sont pas respectés, les blocs ne sont pas calibrés ni travaillés. L'analyse montre que nous sommes en présence d'une reprise du mur en sous œuvre et donc pas de la fondation d'origine. Mise à part cette remarque, aucune différence dans le bâti n'a été relevée entre la fondation et le reste du mur.

## INTERPRÉTATION :

M1, M2, M3 ont été élevés dans une même phase de construction (UC 100). Ils montrent les mêmes transformations (UC 101) mais différentes phases de rénovations localisées (UC 102 à 106).

### - Occurrences sur le même site :

- UC 100 : de façon beaucoup moins révélatrice que l'homogénéité remarquée pour les murs étudiés ci-dessus, les murs M4, M5 dans leur partie basse semblent pouvoir être affiliés à ce type si l'on se fie à leur parement extérieur, le seul visible pour l'heure (fig. 95 et 96). Le mur M6 porte aussi les mêmes caractéristiques mais avec un module de moellons mieux calibrés (fig. 97 et 98). Ces murs constituent la partie ouest et nord de l'enceinte du *caput castris* et répondent donc à la même fonction que ceux exposés avant. Le phasage séquentiel est plus complexe à mettre en perspective étant donné les nombreux remaniements. Pour se faire, il serait nécessaire d'effectuer un relevé des murs pierre à pierre pour déterminer les étapes de construction et également les analogies avec les murs M1, M2, M3.

- UC 101 : la tour de flanquement orientale et la courtine sud-est (M7) (fig. 99) pourraient appartenir à la même phase de construction et de transformation que l'UC 101 relevé dans les murs M1, M2, M3. Cependant, un simple regard permet de percevoir plusieurs phases d'élévation. Aussi, pour confirmer le rapprochement et attester la contemporanéité de l'UC 101 et de la tour ainsi que du mur sud-est, ces deux derniers mériteraient une analyse attentive pour mettre en lumière leur phasage séquentiel.

### - Comparaison avec d'autres sites :

- UC 100 : peu de structures murales dans les ouvrages castraux du Couserans ont fait l'objet d'un soin aussi particulier. Si les occurrences avec d'autres ouvrages ne sont pas courantes dans le Couserans, remarquons qu'elles se font spécifiquement avec les structures murales se trouvant au niveau des *caput castris*, tours-maîtresses ou enceintes des espaces seigneuriaux. Les récentes études menées sur le *caput castris* de Sainte-Catherine<sup>89</sup> révèlent des analogies avec le mur d'enceinte<sup>90</sup> et les vestiges de la tour-maîtresse. Ce constat est cependant à nuancer car leur appareil n'est pas aussi régulier et on remarque parfois l'usage de bouchons. Les mêmes remarques peuvent être faites pour la tour-maîtresse de Bramevaque. Les plus fortes ressemblances peuvent être établies avec la tour-

---

<sup>89</sup> ROUCH (P.), *rapport de sondage 2008*, dact., 2008. LASNIER (T.), *Rapport de prospection thématique 2007*, Op. Cit., vol. 1, pp. 105-109 et 117.

<sup>90</sup> ROUCH (P.), *Id.* LASNIER (T.), *Id.*, pp. 108-109.



maîtresse de Durban-sur-Arize<sup>91</sup> et la tour-maîtresse –dans une moindre mesure avec la « salle » dans sa partie haute– accolée du château de Cérissols<sup>92</sup> (fig. 100). Si les sites castraux n'offrent pas beaucoup d'occurrences en Couserans, en revanche une multitude d'églises romanes montrent d'éloquents similitudes : les église d'Ourjout, Antras, Vic-d'Oust, la nef d'Agert, le chevet de Balagué, ou encore le chevet de la chapelle du Trein d'Ustou (fig. 101) et la chapelle de Soueix pour ne citer qu'elles.

- UC 101 : cette UC est le fruit d'une réfection du mur plus ancien (UC 100). Elle paraît avoir été construite suite à la destruction des parties haute du mur primitif. Ce type de structure murale beaucoup plus grossier, nécessitant moins d'investissement et semblant miser sur la rapidité d'exécution, se rencontre couramment dans les ouvrages castraux du Couserans. En effet, pour ne citer que les cas les plus flagrant, on retrouve des techniques similaires dans les tours de flanquement des enceintes villageoises de Sainte-Catherine (cf. fiche de mur ci-dessous et fig. 108 et 112) et aussi dans la tour-maîtresse ronde de Chunaut (fig. 102).

- Proposition de datation :

- UC 100 : les parties basses des murs M1, M2, M3, première phase de construction, s'apparentent au type roman, tel qu'il se caractérise pour les églises construites entre le XIe et le début du XIIIe siècle. Le calibrage et le soin apporté au travail des moellons permettent de façonner des appareils très réguliers. Ces derniers semblent avoir suscité davantage d'efforts financiers que les fortifications villageoises. Cependant, peut-être faut-il nuancer nos propos car les exemples d'enceintes villageoises antérieures au XIIIe siècle ne sont pour l'instant avérés ni par les sources ni par l'archéologie. La fourchette chronologique que nous pouvons dégager à partir des comparaisons locales avec les autres sites et en particulier avec les églises romanes reste large. Elle est comprise entre la fin du XIe siècle et la fin du XIIe siècle. Le volume et le calibrage des moellons ainsi que la présence de blocs en réemploi semblent indiquer que ces murs ne sont pas antérieurs à la fin du XIe siècle. De plus, si l'on prend en considération la date d'apparition des seigneurs de Montégut dans les textes à partir de 1130<sup>93</sup>, nous sommes en droit de resserrer la fourchette chronologique au début du XIIe siècle. De nouvelles données pourraient permettre de confirmer ou d'infirmer cette proposition, mais pour l'heure, elles apportent les premiers jalons pour appréhender ce type de structures.

---

<sup>91</sup> Cf. fiche de bâti sur la tour-maîtresse de Durban-sur-Arize (commune de Durban-sur-Arize, canton de la Bastide-de-Sérou) réalisée par Denis Mirouse. MIROUSE (D.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR dirigé par Florence GUILLOT, dact., 2008.

<sup>92</sup> Commune de Cérissols, 09230, canton de Saint-Lizier, propriété privée.

<sup>93</sup> Texte de 1216 mentionnant les exactions des seigneurs de Montégut envers l'évêché de Couserans à partir de 1130. Gallia Christiana, *Instrum. II*, SAMIAC (abbé F.J.), *Rapports féodaux(...)*, *Op. Cit.*, 1909, p. 238.

- UC 101 : cette UC correspond à une réfection importante des murs M1, M2, M3 qui est difficile à situer dans le temps. On peut cependant remarquer que la chronologie relative indique une phase postérieure. Les sites présentant les analogies de parement paraissent tous minimum de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, pouvant aller jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. La fourchette chronologique reste donc large car nous manquons de données archéologiques fiables pour la cerner davantage. S'il on prend en considération ce qu'écrit Patrick Philippe<sup>94</sup>, les seigneurs de Montégut auraient été "obligés d'abaisser les tours et le donjon carré par ordre de Simon de Montfort" en 1216. Si cela est vérifié, il serait possible de voir dans la transformation des parties hautes des murs la reconstruction suite à leur abaissement forcé par Simon de Montfort, ce qui apporterait une indication chronologique d'importance. Cependant, l'auteur ne cite pas ses sources et malgré nos recherches nous doutons de la véracité de cette référence.

Pour conclure, il est certain que par le degré de conservation de l'enceinte seigneuriale et ses multiples remaniements, le château de Montégut-en-Couserans paraît être déterminant pour l'élaboration de la chronologie relative des différents types de bâti. La continuité et l'approfondissement de son étude devraient permettre de progresser autour de la problématique de la typochronologie du bâti.

---

<sup>94</sup> PHILIP (P.), Op. Cit., p. 58.

## SAINTE-CATHERINE<sup>95</sup> (commune de Balaguères)

Un premier sondage s'est opéré en 2006 sous la direction de Philippe Rouch concernant l'espace du logis seigneurial. Les structures murales découvertes lors de cette opération ont été étudiées la même année. Le second sondage, effectué pendant l'été 2008, a permis de mettre au jour de nouvelles données sur la stratigraphie et sur le bâti dont le travail ci-dessous vient exposer les résultats.

Avec les opérations de sondage et de dégagement de bâti des années 2006 et 2008, la perception de l'espace seigneurial a considérablement évolué. Le plan au théodolite effectué cette année permet d'actualiser et de synthétiser les données sur cet espace.

### a) Relevé au théodolite du *caput castr*

Le relevé au théodolite du *caput castr* de Sainte-Catherine s'inscrit dans la volonté de fournir des plans de qualité pour les sites en haut Couserans les plus riches en informations<sup>96</sup>. Nous dresserons l'année prochaine le plan de l'espace villageois.

Le relevé de cette année permet de situer de façon beaucoup plus précise les structures murales au sein de l'espace du logis seigneurial. Dans la perspective de continuité des opérations de fouille, les structures qui seront mises au jour pourront aussitôt être positionnées par rapport au reste, actualisant ainsi les données au fur et à mesure.

La première version du plan au théodolite (fig. 103) montre les vestiges tels qu'ils sont visibles actuellement. A partir de ce relevé une restitution 3D a été dressée afin de mieux saisir la topographie (fig. 104). A partir des données de terrain, une deuxième version expose de façon interprétative les continuités de murs (fig. 105 et 106). Bien que certaines propositions restent hypothétiques, ce plan donne une idée de la répartition des espaces et notamment de sa division en deux par l'épais mur que nous dénommons mur de refend (M7).

Le relevé prend donc en considération les structures murales mises au jour lors des opérations de sondage et de dégagement de bâti des années 2006 et 2008, qui se sont concentrées sur la partie orientale du *caput castr* (fig. 106 et 107).

---

<sup>95</sup> La partie sur le castrum de Sainte-Catherine complète l'étude de bâti réalisée en 2006. ROUCH (P.), *Rapport de sondage 2006*, Op. Cit., pp. 43-68. LASNIER (T.), *Rapport de prospection thématique 2007*, Op. Cit., volume 1, pp. 86-120.

<sup>96</sup> Comme c'est le cas pour Mirabat et Malède, dont les plans sont exposés dans ce rapport.

Structures mises au jour lors de l'opération archéologique de 2006 :

- La base de la tour-maîtresse (M3 à M6).
- Plusieurs portions du mur d'enceinte :
  - Le parement intérieur de la partie en élévation (M1).
  - La fondation de la courtine sud-est (M11).
- Un mur accolé à l'intérieur du mur d'enceinte dans l'angle nord-est (M9) dont la fonction nous échappe encore.
- Une tour de flanquement semi circulaire accolée à l'angle sud-est (M10).
- Un mur de refend délimitant à l'ouest la partie orientale du logis seigneurial (M7).
- Enfin, il a été démontré que M2 n'était en réalité qu'une portion de mur provenant de la destruction d'un mur situé plus en hauteur.

Les travaux de 2008 ont permis la découverte de nouvelles structures :

- Un mur arasé dénommé « mur de refend » (M12).
- La base d'une seconde tour de flanquement circulaire (M13) accolée au nord de l'enceinte seigneuriale.
- une assise de mur dit de « refend » (M14) situé l'intérieur de cette dernière tour.

b) Etude de bâti

➤ LA TOUR DE FLANQUEMENT CIRCULAIRE ACCOLEE AU NORD DE L'ENCEINTE SEIGNEURIALE (M13, M14)

Elément majeur du dégagement de bâti en 2008, son étude ne peut être exhaustive en l'état des connaissances, étant donné qu'elle ne conserve qu'une base fortement arasée et n'a été dégagée que sur une faible surface.

DESCRIPTION :

- Situation : il s'agit de la base d'une tour circulaire intégrée au mur d'enceinte du *caput castris*. Cette tour circulaire flanque le mur de l'enceinte seigneuriale sur son flanc nord-est (fig. 107).

- Mesures des vestiges : le bâtiment est arasé et il ne conserve qu'une élévation de 80 cm dégagée sur un quart de son périmètre. D'un diamètre estimé à 4 m, elle déborde de 1,30 m intérieur dans le logis

seigneurial. En saillie sur le flanc nord, ses vestiges sont détruits en cet endroit, ne laissant de visible que la base pleine constituée de moellons noyés dans du mortier. Seule la base est conservée dans l'espace intérieur sur une longueur développée de 3,45 m (fig. 108 et 109). Le parement est apparent sur une faible hauteur, seulement 0,80 m. L'épaisseur du mur est difficile à jauger. L'opération s'étant limitée à un dégagement de bâti, l'espace intérieur de la tour, délimité par un mur arasé (M14), est encore comblé de matériaux de démolition et le parement interne n'est pas visible. Toutefois, selon les estimations il ne doit pas excéder 60 cm. On a tout lieu de penser que le mur se poursuit derrière la berme ouest du sondage, non fouillée.

- Blocage intérieur : l'ancrage des pierres de parement atteint par endroits 30 cm. Une couche de mortier en surépaisseur recouvre le haut du mur, rendant difficile la lecture du blocage. Le mur M14, pas totalement dégagé, vient séparer l'intérieur de la tour en deux sans que nous comprenions sa fonction. Une seule assise de parement intérieur du mur M14 est visible, ce qui n'en permet pas pour l'instant de mener une analyse exhaustive. L'éventrement de la base de la tour, visible sur le versant nord, laisse apparaître une masse pleine et compacte de blocs tout venant noyés dans du mortier.

- Mortier : la chaux rentre dans la composition du mortier dans des proportions très variables, tantôt on la trouve quasiment pure avec du sable, tantôt elle se retrouve minoritaire car mélangée à du sable et des galets de rivière en forte proportion. Dans tous les cas, l'agrégat est hétérogène, friable, composé de chaux et de sable de rivière, dans lequel apparaissent de rares fragments de tuileau.

- Enduit : la base de la première assise conserve des traces de mortier recouvrant. Les assises supérieures sont parfois couvertes de résidus de gobetis.

- Etude des moellons : le parement est monté avec des blocs autochtones de calcaire métamorphisé. Aucun élément n'atteste de réemplois. Les blocs ne sont pas calibrés et présentent un module moyen de 20 cm de long sur 10 cm de haut. La plupart sont employés bruts, notamment sous forme de blocs de lapiaz ou de dalles calcaires. La cohésion de la structure est assurée par l'emploi de petites pierres venant boucher les interstices entre les plus gros blocs.

- Etude de la pose des moellons (fig. 108) : la portion de parement est trop réduite pour mener une étude pertinente mais déjà plusieurs éléments peuvent être relevés. La hauteur d'assise est déterminée par les plus gros blocs, soit 10 à 12 cm. Les litages sont contraints par l'irrégularité des moellons, aussi sont-ils rattrapés tant bien que mal à l'aide de moellons posés à plat, entre lesquels de petites pierres

sont fichées verticalement. Les joints sont épais (entre 2 et 8 cm). Certaines dalles calcaires brutes de taille sont positionnées de champ, face plane visible ou parfois de biais, privilégiant ainsi l'économie de matériaux au détriment de la solidité et de l'esthétique du parement. La présence de restes de gobetis laisse penser que la surface était unifiée pour lisser les imperfections du bâti.

Un phasage en trois temps a été mis en évidence pour ce mur (fig. 110 et 111) :

- UC 1 : se compose de cinq blocs appuyés contre le mur d'enceinte (M1) et assis sur le mur antérieur M12 (fig. 110). Elle semble avoir déterminé l'élévation du mur, du nord vers l'ouest, ainsi que le réglage des assises.

- UC 2 : en continuité de l'UC 1, elle correspond à la partie de la tour reposant sur le mur M12 (mur de refend qui paraît avoir été arasé et servant de fondations pour assoire la tour) (fig. 111). Cette UC a pour limite occidentale le parement du mur M12. Elle se distingue sur le haut de la tour par une démarcation assez nette que l'on dans une moindre mesure au niveau du parement.

- UC 3 : la partie la plus à l'ouest de la portion de mur dégagée, reposant sur le substrat rocheux et non plus sur M12 (fig. 111). Cette UC se prolonge derrière la berme ouest du sondage.

- Fondations : la base de la tour, sur son flanc sud (UC 3), repose directement sur le substrat rocheux retaillé et aplani, comme en témoignent les traces de coups de pic. Un lit de chaux assure la cohésion de la première assise avec le sol rocheux. Lorsqu'elle s'infléchit vers le nord, elle s'appuie sur la dernière assise d'un mur antérieur (M12) qui détermine son orientation avant de buter sur le mur d'enceinte (M1) qui l'épaule et la stabilise.

## INTERPRETATION/

Le rajout de cette tour adossée au corps de logis, tout comme celle du sud-est (M10) semble répondre à une phase de militarisation de la partie primitive de l'espace seigneuriale. Hormis son rôle défensif, la tour, en empiétant sur l'espace intérieur, a pu également jouer un rôle de communication soit horizontale entre l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte seigneuriale, soit verticale entre les parties hautes de la courtine et l'espace du logis seigneurial. En effet, le mur M14 semble être révélateur d'un espace de circulation dans la tour, dont une prochaine fouille permettrait de clarifier l'organisation.

Il serait bien hasardeux de voir dans ce chantier de modification du *caput castri* une marque de l'influence des guerres méridionales. Le mode d'élévation semble cependant indiquer une réalisation où la rapidité prime sur la qualité. Ceci est perceptible dans d'autres éléments défensifs de la fortification

(enceinte villageoise et chemise du *caput castris*). L'anomalie topographique visible dans la partie nord-ouest du *caput castris* est peut-être le résultat de l'effondrement d'une troisième tour de flanquement.

- Occurrences sur le même site : le parement et la mise en œuvre du bâti de M13 sont comparables en tout point à l'autre tour qui flanque l'enceinte seigneuriale dans l'angle sud-est (M10) (fig.112). Conservée sur une hauteur de 1 m, cette dernière repose directement sur le substrat rocheux qui a été nivelé et retaillé en gradins sur son côté ouest. Comme M13, la base en est pleine, constituée de blocs noyés dans un mortier gras. Le parement est aussi peu soigné, avec des blocs bruts de taille et la même utilisation de dalles calcaires positionnées de champ qui permettent aisément de gagner de la hauteur d'assise. De petits blocs, positionnés horizontalement, viennent là encore rattraper le litage déterminé par les plus gros blocs. La facture de ces murs incite à penser que la même équipe a travaillé sur les deux ouvrages dans une même période de construction. En conséquence, la construction est disparate et les niveaux d'assises sont irréguliers. Seule différence avec la tour de flanquement d'angle (M10), celle-ci vient s'accoler au mur d'enceinte et ne semble pas déborder à l'intérieur du logis. Signalons enfin un fragment de mur (M2), non en place, au parement curviligne, qui semble s'apparenter à un fragment effondré de la tour M13 toute proche.

Les deux tours ne battent que très faiblement l'enceinte seigneuriale et on peut douter de leur qualité défensive sur laquelle semble prévaloir l'aspect ostentatoire. Quoiqu'il en soit, elles témoignent à l'évidence de la pénétration du modèle philippin dans cette partie du comté de Comminges.

- Comparaison avec d'autres sites : les techniques de construction employées pour M13 et M10 sont très proches de celles des tours de flanquement circulaires du château de Montesquieu-Avantès<sup>97</sup>. Tout comme dans le cas de Sainte-Catherine, les tours ont été ajoutées dans le cadre de la reprise du mur d'enceinte seigneurial. En revanche, dans ce cas, les tours conservent une élévation atteignant près de 11 m de haut. Ce type de tour paraît être la transcription locale du modèle classique d'architecture philippine.

Le plan au sol fait penser à la tour d'Evry (Ile-de-France) fouillée cet été : même type de flanquement, tour très débordante vers l'intérieur, mur de refend en son sein, parement irrégulier trahissant une construction hâtive (fig.113). Etant donné l'avancée de la fouille de cette tour et sa meilleure conservation, nous attendons d'avoir accès aux informations la concernant afin de tenter d'élucider les questionnements autour de la fonction de ce type de tour.

---

<sup>97</sup> Montesquieu-Avantès (commune de Montesquieu-Avantès, canton de Saint-Lizier, 09200). Cet ouvrage devrait être intégré dans notre étude l'année prochaine. Pascal Audabram, étudiant en Master d'Archéologie médiévale à l'Université de Toulouse le Mirail, a étudié ce site en 2007.

- Chronologie relative du bâti : les grandes phases de construction ainsi que les étapes d'édification du mur M13 sont parfaitement lisibles (fig. 114) :

Phase 1 : édification du mur d'enceinte du *caput castris* (M1).

Phase 2 : ajout de murs à l'intérieur du logis : M9 le long du mur M1 et M12 qualifié de mur de refend venant s'appuyer sur le mur M1.

Phase 3 : arasement du mur de refend M12.

Phase 4 : transformation du *caput castris* avec la construction de la tour de flanquement circulaire (M13) assise en partie sur le mur de refend arasé (M12) et prenant en écharpe le mur d'enceinte (M1). La construction de la tour a elle-même été effectuée en trois étapes faisant partie de la même phase de construction (UC1 à UC 3).

Phase 5 : élévation du mur intérieur de la tour (M14) prenant appui sur l'UC2 du mur M13.

- Proposition de datation : les opérations de sondage menées en 2006 et 2008 ont révélé que l'US103, la plus récente, est postérieure aux murs M12 et M13. Cette US a fourni nombre d'éléments (céramiques, vestiges métalliques) qui situe de façon fiable le mur de refend (M12) et la tour de flanquement entre la fin du XIIIe et la première moitié du XIVe siècle. Cette période correspond à la pleine occupation du site et à un regain d'activité des seigneurs de Balagué perceptible dans les sources archivistiques<sup>98</sup>. Les modifications apportées s'inspirent du modèle philippin tel qu'il se rencontre au château royal de Lagarde<sup>99</sup>, et ceci un siècle avant les exemples dont est doté le comté de Foix.

➤ LE MUR-BOUCLIER DE L'ESPACE SEIGNEURIAL (M1) :  
FIN DU DEGAGEMENT DU PAREMENT INTERIEUR

Suite au sondage de 2006, l'opération menée en 2008 a permis d'atteindre la fondation du mur M1 en parement interne. Le relevé de ce parement a donc pu être complété, traitant ainsi le mur dans son intégrité (fig. 115) et finalisant l'étude dans le secteur fouillé.

Les caractéristiques du mur montrent une nette différence de traitement de parement entre la partie destinée à être en élévation et la base du mur enfouie. Jusqu'à une hauteur de 80 cm le parement est de moins bonne qualité. Il est possible de distinguer trois états pour la fondation :

---

<sup>98</sup> hommage au comte de Toulouse, donations à la Maison du Temple de Montsaunès et aux Hospitaliers de Salau, octroi avec d'autres coseigneurs et le Roi de France de la charte de coutumes aux habitants de Seix où Roger de Balagué est possessionné.

<sup>99</sup> Lagarde (commune d'Ustou, canton d'Oust, 09140).



- La base du mur s'ancre dans une tranchée de fondation profonde de 20 cm et large de 60 cm. La semelle de fondation est remplie d'un mortier qui repose directement sur le lapiaz nivelé. Le mortier grisâtre se compose de sable assez fin et de nombreux éclats de calcaire aux bords coupants provenant de la taille des moellons de parement.
- La partie la plus basse du mur (jusqu'au dessus du premier trou de boulin) est peu soignée. Les blocs sont bruts, de tailles et de formes très variées. Certaines parties montrent des bouchons formés de blocs disposés à l'oblique ou de champs. Aucun litage n'est à signaler, le premier correspond à la partie supérieure du trou de boulin mais il reste approximatif.
- Les deux assises au dessus présentent une plus grande régularité sans pour autant atteindre la finesse d'exécution lisible au dessus. Elles font office d'assises de réglage pour la partie supérieure. Les blocs sont de plus grande section et mieux calibrés mais pas aussi bien taillés qu'au dessus car deux voire trois faces seulement sont préparées. Les petits blocs servent de bouchon afin de rattraper la hauteur d'assise imposée par les plus gros.

Pour la partie supérieure, traitée dans le rapport 2006<sup>100</sup>, les différences sont notoires :

- Les moellons, bien réglés, sont pour la plupart préparés sur quatre faces et présentent une retaille de la queue en pointe vers l'intérieur du mur. Sur la face visible, les traces de retaille sont partout présentes. Les joints sont assez minces, compris entre 3 et 4 cm et présentent parfois un caractère lissé en parement extérieur. Sur les deux faces du mur, les interstices entre les blocs sont bouchés de petites pierres placées de manière à rattraper la hauteur d'assise. La hauteur d'assise est constante, en moyenne de 12 cm. Seules les trois dernières assises du mur sont hautes en moyenne de 15 cm. Le sondage archéologique a révélé des fragments ténus d'enduit lissé qui ont pu unifier la surface du parement intérieur.
- Placé en arrière du mur M9, à l'endroit où le mur M1 porte la trace d'un coup-de-sabre dans la maçonnerie, témoin d'une modification, un bloc de parement intérieur, soigneusement taillé, porte la trace d'une encoche en éventail, dont la fonction pourrait correspondre à un axe de rotation ou à un calage de poutre.

---

<sup>100</sup> ROUCH (P.), *Rapport de sondage 2006*, Op. Cit., pp. 43-68. LASNIER (T.), *Rapport de prospection thématique 2007*, Op. Cit., volume 1, pp. 86-120.

## ➤ DECOUVERTE DE DEUX CLAVEAUX

Lors du dégagement de bâti de la tour de flanquement circulaire, opéré cette année, deux claveaux entrant dans la composition d'un arc ont été découverts dans l'unité de démolition (fig. 116). Constitués de calcaire allochtone finement taillé, ces claveaux suggèrent l'appartenance à une porte ou une baie. Les arrondis de l'intrados et de l'extrados confirment l'emploi d'un arc en plein cintre dont le diamètre n'aurait pas dépassé 1 m.

### - A quel bâtiment appartenaient les claveaux ?

Etant donné les circonstances de la découverte il est difficile de rattacher les claveaux à un bâtiment en particulier. En tout état de cause, les caractéristiques relevées semblent correspondre à une ouverture de type romane. Selon la logique du processus de destruction et l'endroit où les claveaux ont été trouvés, la provenance la plus probable de ces claveaux serait la tour maîtresse au sommet du *caput castris*.

### - Marques de taillant bretté.

On peut noter sur les côtés (lit de pose) des marques de taillant bretté. L'emploi de cette technique se manifeste par des stries régulières s'étendant d'un bout à l'autre de la face taillée. Les mesures des stries sont caractéristiques, les espaces en creux sont égaux ou inférieurs à 5 mm de large alors que la largeur du saillant fait environ 2 mm (fig. 116 et 117).

L'emploi de cette technique n'est pas courant dans le haut Couserans, c'est d'ailleurs la première fois qu'on la remarque dans un ouvrage castral. Bien que contesté, le taillant bretté semble être utilisé jusqu'au milieu du XIIe siècle et cède la place progressivement au taillant simple<sup>101</sup>. S'il est possible que cet outillage ait été utilisé plus tardivement dans les Pyrénées centrales que dans les sites des régions qui ont permis d'établir cette chronologie (Bourgogne, Nord-Pas-De-Calais, Île de France, Alsace, etc.), l'emploi de cette technique à Sainte-Catherine vient malgré tout appuyer les autres indices qui font remonter la construction de la tour maîtresse et du mur bouclier au XIIe siècle<sup>102</sup>.

## ➤ LA TOUR DE FLANQUEMENT ELLIPTIQUE DE L'ENCEINTE VILLAGEOISE (M101)

Cette tour est décrite succinctement dans le rapport de prospection inventaire 2005 effectué par Philippe Rouch qui faisait état de l'ensemble des vestiges du site.

<sup>101</sup> TIMBERT (A.), Usage du marteau taillant bretté à la période gothique, *Dossier de l'archéologie*, n°256, pp. 76-77.

<sup>102</sup> LASNIER (T.), *Rapport de prospection thématique*, Op. Cit., volume 1, 2007, pp. 199-120.

## DESCRIPTION/

- Situation : la tour occupe la partie centrale de la courtine orientale de l'enceinte villageoise (fig. 118). Elle est en position dominante sur un petit sommet calcaire correspondant à la crête qui traverse le site d'est en ouest et qui a été retaillé. Peut-être cette tour contrôlait une voire deux passage dans l'enceinte villageoise car la courtine au nord ne s'accroche pas à la tour, et à ce qu'on peut en juger la courtine au sud non plus. Côté est du mur de la tour, subsistent les traces d'un mur éboulé qui suit l'arête de la crête et vient fermer l'extension du village au nord-est.

- Mesures des vestiges : à l'extrémité est de l'enceinte, la tour dessine un plan elliptique dont l'intérieur mesure 3,90 m dans l'axe ouest/est et 2,45 m dans l'axe nord-sud. La tour ne conserve qu'un quart de son élévation. Les vestiges se présentent sous la forme d'un haut mur (7 m à l'extérieur, 5,80 m à l'intérieur) mais très étroit à sa base puisqu'ils ne dépassent pas 3,20 m de long. L'épaisseur du mur est de 0,90 m. Les parties arasées quant à elles ne conservent au mieux que quatre assises à l'extérieur et deux à l'intérieur (fig. 119).

- Blocage intérieur : se compose d'une forte proportion de blocs calcaires tout venant, de petite section, noyés dans un solide mortier de chaux (fig. 120). L'ancrage des blocs de parement dans l'épaisseur du mur est important et ne laisse qu'entre 30 et 45 cm pour le blocage.

- Mortier : le mortier est constitué de chaux agglomérée à du sable de la rivière du Baget, présent en faible proportion et lui donnant une teinte beige. On note une grande quantité de débris calcaires de tailles variables issus de l'équarrissage de l'extraction des blocs de parement et de leur équarrissage.

- Enduit : quelques traces d'enduit sont perceptibles, notamment dans les parties hautes inaccessibles et donc pas descriptibles.

- Etude des moellons : Les moellons calcaires autochtones utilisés pour les parements sont calibrés. Pourtant, on remarque une nette différence de calibre de blocs entre le parement intérieur de petite section (18 cm de long par 12 cm de haut en moyenne) et le parement extérieur de moyenne section (24 cm de long par 15 cm de haut en moyenne). Leur équarrissage se limite au strict minimum, c'est-à-dire la préparation d'une seule face plane lorsque cela est nécessaire. Les blocs montrent dès lors des formes très diverses.

- Etude de la pose des moellons : le relevé pierre à pierre en développé des structures murales en élévation sert à mieux appréhender le bâti de cette tour (fig. 121). De ce fait, les parements, qui apparaissent inorganisés et peu soignés au premier regard, sont en réalité ponctués des deux côtés par des litages venant à intervalles irréguliers (entre 0,70 m et 1,60 m, avec une moyenne de 1,15 m d'écart). On remarque la présence de nombreux blocs de petite taille bouchant les espaces interstitiels entre les plus gros blocs. Parfois plusieurs assises peuvent être composées de plus petits blocs de formes variées, renforçant l'impression d'irrégularité. Cependant, les maçons ont tout de même réussi à élever un mur de qualité. En effet, la solidité du mur est augmentée par l'ancrage important des blocs de parement dans le mur pouvant aller jusqu'à 30 cm de profondeur. Aussi, la face visible en parement est presque toujours la plus petite.

Sept trous de boulins alignés verticalement viennent rythmer le mur. Quatre sont traversant, les trois autres ne le sont pas. Parmi ces derniers, deux sont visibles seulement à l'intérieur et s'arrêtent au niveau du ressaut situé à 1,90 m de hauteur, le troisième ne peut pas traverser car il donne sur le socle rocheux à la base à l'extérieur du mur. Le retrait de maçonnerie situé à 1,90 m de hauteur à l'intérieur de la tour indique la présence d'un plancher pour un étage. Les premiers trous de boulins au-dessus du retrait de maçonnerie marquent l'ancrage des solives qui soutenaient le plancher.

- Fondations : Le soubassement de la tour correspond au socle rocheux qui mesure 1,70 m de hauteur. Les fondations de la tour sont partout présentes sur le pourtour de l'éperon rocheux qui a été retaillé. L'intérieur de la tour est surélevé entre 1,40 m (au nord) et 2,30 m (au sud) par rapport à l'extérieur, offrant ainsi l'équivalent d'une base pleine.

#### INTERPRÉTATION :

La forme elliptique de cette tour, caractère original sans équivalent répertorié, est le résultat de l'adaptation au relief de la crête calcaire. Il ressort en fait qu'au-delà de la contrainte du promontoire, l'implantation de la tour en ce lieu apportait de sérieux avantages. Le premier est de se trouver dans une situation de guet incomparable sur la plaine du Lez et la seigneurie. D'autre part, la position en hauteur au dessus de la vallée environnante a sans doute amené une portée symbolique à la tour. Plus pragmatique, à la vue des données de terrain, elle devait aussi avoir pour fonction de surveiller une, voire plusieurs entrées : une au nord permettant la communication entre l'espace villageois et l'extension du village au nord-est, et l'autre, davantage hypothétique, au sud pour pénétrer à l'intérieur de l'enceinte villageoise.

Hormis la présence d'un ressaut et de trous de boulines suggérant un niveau de plancher, le mur restant en élévation ne livre aucun élément sur l'organisation de la tour, que ce ne soit au niveau des ouvertures ou de l'entrée. Il paraît difficile de situer avec exactitude l'entrée de cette tour fermée, deux possibilités sont envisageables : une porte du côté ouest à partir de la terrasse aménagée sur la crête, ou, depuis le chemin de ronde au sud pour lequel aucun indice n'atteste l'existence.

- Occurrences sur le même site : il est aussi probable que cette tour ne trouve pas d'équivalent au point de vue des techniques de construction. Mais cela tient peut-être plus du fait de l'absence de structures en élévations. On peut noter peut-être quelques similitudes au niveau de la portion d'enceinte villageoise conservée au nord (calibrage des moellons et organisation du parement) mais les mousses et la végétation viennent brouiller les indices. Une étude plus approfondie de ce mur confirmerait peut-être les analogies.

- Comparaison avec d'autres sites : le bâti de cette tour montre de nombreux points en commun avec la tour de Caumont (fig. 122). Cette dernière est semi circulaire et pleine jusqu'au sommet. Elle flanque comme à Sainte-Catherine, le milieu de la courtine orientale de l'enceinte villageoise. En plus de leur forme curviligne et des similitudes au point de vue situation dans l'ouvrage et fonctionnel, les parements sont similaires (calibrages des moellons, organisation des parements, répartition des trous de boulines).

- Proposition de datation : il est difficile d'avancer une proposition pour cette tour car aucun indice ne permet de distinguer une période. Plusieurs hypothèses peuvent être néanmoins avancées. Elle pourrait correspondre à l'enceinte villageoise primitive pour laquelle rien ne permet d'attester d'une période d'occupation, mais nous y reviendrons. Elle pourrait correspondre à la période d'extension du village avec la création du quartier en dehors de l'enceinte primitive. Le mur clôturant cet espace vient se fermer sur la tour en suivant la crête. Il serait hasardeux d'affilier à tout prix l'extension du village à une période, mais toute précaution gardée, il semblerait que le matériel trouvé en prospection de surface au niveau des habitats soit homogène et ne dépasserait pas la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>.

---

<sup>103</sup> Information Nicolas Portet et Marc Comelongue, analyse du matériel HS, dans *Rapport de sondage 2006*.

### III.3. OPERATIONS DE FOUILLE DANS LES OUVRAGES CASTRAUX EN COUSERANS (2007 et 2008)

#### SAINTE-CATHERINE

##### Opération de sondage

Le sondage de cette année s'inscrit dans la continuité de celui de 2006. Cette opération avait pour objectifs de vérifier les premiers résultats tirés de la stratigraphie. En corrélation avec les nouvelles structures mises au jour, les indices stratigraphiques et matériels collectés cette année permettent de se faire une première idée de l'évolution de l'occupation de l'espace aristocratique.

##### DESCRIPTION DE L'OPERATION/

Le secteur fouillé en 2006 n'a pas été fouillé jusqu'au substrat rocheux au pied du mur M1, aussi la fouille a-t-elle été achevée cette année. Le long de la berme ouest, un tas de blocs supposait la présence d'une structure maçonnée qui s'est avéré être le départ d'une tour de flanquement circulaire (M13) reposant sur un mur de refend arasé (M12) (cf. fiche de mur ci-dessus). Afin de vérifier le phasage avec les US, la fouille s'est élargie de l'autre côté du mur de refend arasé (M12) sur environ 1,50 m<sup>2</sup>, ce qui a permis par la même occasion de vérifier la forme circulaire de la tour grâce au dégagement du parement (fig. 123).

##### ➤ Coupes stratigraphiques :

Afin de mieux appréhender les relations entre les US et le bâti, nous avons choisi de présenter les deux coupes stratigraphiques montrant les liens directs avec les structures maçonnées :

- Coupe stratigraphique AA' (fig. 124) : 2,70 m de longueur, selon un axe ouest-est, rejoignant M9 sur son parement intérieur. Cette coupe montre une séquence stratigraphique d'une puissance de 1,60 m (depuis le niveau de référence 0 fixé sur le tiers supérieur de M2), non perturbée car

protégé sous l'épaisse unité de démolition (US 101). Elle permet de mettre en relation les US rencontrées en fouille avec les éléments de bâti visibles avant l'intervention (M1, M2) et ceux apparus lors du dégagement (M9, M12, M13).

- Coupe stratigraphique BB' (fig. 125) : 2,10 m de longueur, selon un axe nord-sud, partant du parement interne de M1 jusqu'au substrat rocheux au sud du sondage. En lien avec la séquence stratigraphique, le relevé de l'UC correspondant à M12 permet de mieux appréhender la mise en place de cette structure.

➤ Résumé d'analyse stratigraphique :

Au terme des années 2006 et 2008, le sondage a mis en évidence une stratigraphie de 1,40 m sans compter l'US de démolition. La zone de fouille a montré à travers ses 14 US, une séquence d'occupation marquée par plusieurs phases de remaniements. La zone étant de surface réduite, il est difficile de comprendre tout les tenants et aboutissants de ces transformations, néanmoins, le phasage de la zone fouillée a mis en lumière 9 voire 10 étapes qui, pour aller à l'essentiel<sup>104</sup>, s'organisent chronologiquement de la façon suivante :

- Phase 1 : aménagement du lapiaz (US 107) préalable à la construction du mur-bouclier (M1) (retaille pour la semelle de fondation et, peut-être dans le même temps, aplanissement du substrat rocheux au sud).

- Phase 2 : peu de temps après, vient la construction du mur-bouclier (M1) (remplissage de la semelle de fondation US 109). Les déchets de taille contenus dans les US 1082 et 1091 sont liés à la construction du mur-bouclier et attestent leur contemporanéité avec celui-ci.

- Phase 3 : l'US 108 représente une courte occupation qui succède à la construction du mur-bouclier. La construction du mur M9 serait contemporaine à cette courte occupation.

L'US 108 présente un type particulier de céramique à cuisson mixte et non réglée, saturé en dégraissant composé d'éléments de mica. Non tournée elle montre une finition des cols par lissage. Présentant les mêmes caractéristiques, une lampe à suspension en excellent état a également été trouvée. Au regard des premiers éléments d'analyse, qui demandent à être complétés, nous serions en présence d'un type de production locale définie par Marc

---

<sup>104</sup> Pour les détails voir le rapport de sondage 2008 de Philippe Rouch.

Comelongue et Michel Barrère comme étant « proto-commingeoise » ou « couserannaise ». Etant donné l'identification de cette nouvelle céramique, il n'est pas possible de lui affilier une période de production mais le contexte stratigraphique du sondage montre une chronologie antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle.

Deux éléments plus anciens ont été aussi trouvés, une fibule (type Feugère 3B1) en parfait état de conservation du I<sup>er</sup> siècle ap. J.C. (fig. 126) et un fragment d'amphore. Ces derniers ouvrent des perspectives sur une éventuelle occupation du site à l'époque gallo-romaine.

- Phase 4 : constitution d'un remblai correspondant à l'US 106. Le mobilier céramique, en très faible quantité, correspond à celui rencontrée dans la phase précédente.

- Phase 5 : principale phase d'occupation de la zone de fouille (US 105), venant succéder de peu à la phase 4. Cette US contient plusieurs poches de cendrier et d'argile rubéfiée. Le creusement des trous de poteau (TP1 et TP2) pour l'aménagement d'une cloison en bois ou en torchis serait contemporain de cette phase d'occupation. Il en serait de même pour la construction du mur de refend M12, qui semble être érigé au milieu de la période d'occupation (l'US 105 vient en dessous du mur puis la partie supérieure de l'US vient s'appuyer de part et d'autre du mur).

Le mobilier est majoritairement représenté par la céramique présente dans les phases 3 et 4, mais on voit aussi apparaître les premiers éléments de céramique commingeoise et de céramique grise commune à cuisson réductrice, production classique qui est antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle. Un denier d'argent de Centulle de Béarn (1088-1134) a aussi été mis au jour (fig. 127).

- Phase 6 : ouverture d'une tranchée dans l'US 108, pour asseoir la construction de la tour de flanquement circulaire (UC1 de M13) qui est ensuite comblée (US 1061). Puis, dans la même phase, édification de la tour.

- Phase 7 : consiste au remblaiement de la surface (US 103) peut-être pour recevoir un plancher (?). Le remblai ne recouvre pas l'arase du mur de refend M12, ce qui suppose peut-être à ce stade l'arasement de ce mur.

La céramique commingeoise y est davantage représentée que dans les phases précédentes, et on note la présence de tessons glaçurés provenant d'un seul et même pichet. Ce dernier élément paraît correspondre à la fin du XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle. Certains éléments du mobilier



métallique, plus spécialement les fers de trait, sont suffisamment bien identifiés pour la fin XIIIe s-début XIVe s.

- Phase 8 : l'abandon du site (US 102) et la démolition des structures murales (US 101) se succèdent dans le temps sans indice chronologique. C'est au milieu de cette démolition, provenant sans doute de la tour-maîtresse située au sommet, que les deux claveaux décrits dans la partie précédente ont été découverts. (cf. II.2. Sainte-Catherine).

➤ Bilan et perspectives de recherches :

La zone de sondage paraît trop exiguë pour apporter une vision exhaustive de l'évolution du bâtiment et de l'occupation du *caput castris*. Néanmoins les deux campagnes de fouille permettent d'apporter quelques éléments chronologiques, que les études à venir tâcherons d'étayer.

Ainsi, l'analyse du mobilier, qui suscite une étude plus approfondie, semble indiquer une dernière phase d'occupation qui ne se prolongerait au-delà de la première moitié du XIVe siècle. La succession de remblais et de couches d'occupation suggère plusieurs périodes d'occupation. De plus, les changements observés dans la céramique à partir de l'US 105 montrent une période antérieure à l'apparition de la céramique commingeoise, qui induit un ancrage dans le XIIIe siècle, peut-être même le XIIe siècle. Par ailleurs, bien que le mobilier découvert soit en faible nombre, la fibule et le fragment d'amphore soulèvent la question d'une éventuelle occupation du site à l'époque gallo-romaine.

La céramique décrite pour les premières phases d'occupation met en perspective de nouvelles problématiques. Rencontrée en plus faible proportion à Mirabat, elle paraît correspondre à une production locale, dont la répartition géographique perçue jusqu'alors a suscité l'appellation de « proto-commingeoise » ou « couserannaise ». Proche de la céramique commingeoise dans la texture de la pâte, elle s'en différencie par l'utilisation d'une cuisson non réglée, l'utilisation d'un dégraissant majoritairement composé de mica, et d'une finition des cols par lissage. Il serait pertinent de mener une analyse céramologique en laboratoire pour arriver à déterminer les autres composants de cette pâte d'aspect gréseux. En outre, lorsque le contexte le permet, il faudrait arriver à coupler la mise au jour de ces céramiques avec des datations au datation <sup>14</sup>C, ceci de façon systématique afin de saisir la fourchette chronologique dans laquelle elles s'incèrent.

Le contexte favorable de fouille, l'intérêt qui se développe autour de la céramique dite « couserannaise » et des éléments bâtis, conduisent à déposer une demande de fouille programmée pour l'année prochaine.

## CASTEL MINIER<sup>105</sup>

Les fouilles effectuées à Castel Minier depuis 1990, dirigées par Claude Dubois<sup>106</sup> et continuées par Florian Téreygéol<sup>107</sup> depuis 2003, ont conduit à une fouille programmée trisannuelle qui s'est terminée en 2008. Toutes les campagnes avaient des problématiques axées sur l'exploitation et la transformation du minerai de plomb argentifère. L'important réseau de galeries de mines à proximité du site est d'ailleurs le principal témoignage de l'intense exploitation au bas Moyen Âge. Sources de revenus importantes pour les vicomtes de Couserans au début du XIVe siècle –incitant les représentants du Roi de France à tenter de s'approprier le gisement– cette exploitation a justifié l'édification de l'ouvrage fortifié qui nous intéresse ici.

Parmi ces campagnes de fouille, quelques opérations ont concerné le système fortifié. Si elles n'ont pas permis de confirmer l'emplacement de la fonderie, malgré le témoignage de Jean de Malus<sup>108</sup> en 1600, elles ont en revanche permis d'entrevoir la complexité de l'organisation de ses espaces intérieurs. Tentons d'établir un bilan de ses diverses opérations menées au sein de l'espace fortifié (fig. 128).

- Deux zones ont été fouillées lors des premières opérations menées au début des années 90 (fig. 129 plan 1) :
- 1990, sondage 4 : implanté au sud de la plateforme entre la grange et le mur d'enceinte, sous forme de tranchée. La stratigraphie s'est avérée intéressante avec une puissance de remblai importante mais la fouille n'a pas été conduite jusqu'au niveau naturel. Le mobilier n'est pas apparu en quantité significative.
- 1991, sondage 4 : reprise du sondage de 1990 confirmant le potentiel stratigraphique. Mise au jour de la base d'un mur de refend maçonné et d'un mur puissant correspondant au mur sud de

<sup>105</sup> Cf. fiche monographique, LASNIER (T.), *Inventaire des sites fortifiés en haut Couserans*, Op. Cit., volume 1, 2005, pp. 46-51.

<sup>106</sup> DUBOIS (C.), *Rapports de sondages archéologiques d'évaluation à Castel Minier*, 1990 et 1991. DUBOIS (C.), Les mines de plomb argentifère et zinc d'Aulus-les-Bains (Ariège), *Archéologie du Midi Médiévale*, tome 17, 1999, pp. 187-211. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs publications à caractères historiques, VERNA (C.), Une nouvelle page de l'histoire des mines d'argent européennes : le cas des Pyrénées centrales (XIVe-XVe siècle), *BSALSA*, 1996, pp. 201-232.

<sup>107</sup> Chercheur au CEA de Saclay, IRAMAT UMR 5060 et Laboratoire Pierre Süe UMR 9956. TEREYGEOL (F.), *Rapports d'activité archéologique*, 2003 à 2005 et *Rapports de fouille programmée*, 2006 à 2008.

<sup>108</sup> Le témoignage assez détaillé de Jean de Malus certifie pourtant que le château, abandonné en 1600 lors de sa visite, recevait avant la fonderie : «(...) il y a un château viel composé d'une tour carrée fort haute, ayant neuf grands pas de carré au dedans. Cette tour est enfermée d'un côté de fausse braye, au coin de laquelle il y a une tour demi-ronde servant d'un flanc à deux côté ; du côté de la plus grande montagne, il y a une vieille porte, par laquelle on entrait dans la grande fonte, où l'on fondait l'or et l'argent (...)» MALUS 1600, in GOBET, Op. Cit., pp 126-133.

la tour maîtresse. Succession de remblais dont une couche inférieure relativement riche en matériel<sup>109</sup>.

- 1991, sondage 6 : implanté quelques mètres à l'est du sondage 4, en forme de L. Mise au jour d'un autre mur (refend ?) parallèle à celui découvert dans le sondage 4 et partant du mur d'enceinte.

Au terme de ces premiers sondages, les vestiges mis au jour sont simplement venus confirmer l'hypothèse de l'existence du château. Mais, étant donné le manque de résultat sur la métallurgie, cette campagne de sondage n'a pu aboutir à une fouille programmée.

- Les sondages ont repris en 2004 dans le secteur du château, ceci toujours dans l'optique de déceler l'emplacement de la fonderie. Trois zones ont alors été fouillées :
- 2004, sondage 1 et 2 : choix d'implantation selon les données topographiques et le profil électrique réalisé en 2003. Tranchée sud-est/nord-ouest à l'est de la grange et prolongement dans la grange (au sein de la tour-maîtresse). Sondages qui s'avèrent décevants au point de vue de la stratigraphie ainsi que du mobilier découvert. Deux portions de structures sont apparues, la première semble être la continuité du mur du sondage 6 de 1991, la deuxième est un fossé qui paraît avoir été entretenu jusqu'à l'abandon du site (XVI<sup>e</sup> siècle ?). De plus, il est apparu que la topographie résultait de la construction de terrasses au XIX<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur de la grange (prolongement du sondage 1), il est apparu que le socle schisteux a été bien raclé lors de la construction de la grange.
- 2004, sondage 5 : tranchée située devant l'entrée nord de la grange, selon un axe sud-ouest/nord-est. Les maçonneries médiévales de la tour-maîtresse, qui servent d'appui à la grange, ont été découvertes peu profondément. Il n'a pas permis d'atteindre les éventuels niveaux d'occupation. Succession de remblais dont une inférieure relativement riche en matériel<sup>110</sup> comme dans le cas du sondage 4 de l'année 1991.

Il apparaît au terme de cette campagne que le sommet du *caput castris* a été nettoyé (destruction volontaire ou érosion naturelle). Les pourtours conservent des niveaux archéologiques clairement identifiables et potentiellement riches en mobilier et faune (notamment dans les zones nord et sud). L'emplacement de la fonderie n'est toujours pas confirmé mais on peut mieux appréhender l'organisation intérieure du château.

---

<sup>109</sup> Etude du mobilier en 2006 par Nicolas Portet et Marc Comelongue.

<sup>110</sup> Id.

Les tessons de céramique, caractéristiques de la charnière entre le XVe et le XVIe siècle, posent la question de la durée d'occupation du site que Malus décrit totalement ruiné en 1600.

Dans le cadre de la fouille programmée trisannuelle, plusieurs indices ont conduit à fouiller en 2007 et 2008 une partie de l'espace castral. La zone de fouille n°3 se situe à l'intérieur de l'espace castral de Castel-Minier, entre la bergerie et la cabane de berger actuelle. A l'ouest de la tour, cette plate-forme, soutenue au nord et au sud par de puissants murs de terrasses, constitue l'espace extérieur le plus large au sein du château. Elle domine l'ensemble du site. L'ouverture de cette zone de fouille s'est basée à la fois sur les renseignements tirés des sources<sup>111</sup> écrites et sur les résultats de la prospection géochimique menée en 2006<sup>112</sup>. Ces éléments, ainsi qu'une logique voulant que l'on place les lieux de production du métal précieux dans les zones les mieux protégées, nous a porté à émettre l'hypothèse que l'atelier métallurgique du Castel-Minier, consacré à tout ou partie de la transformation du minerai extrait de l'autre côté du Garbet, se trouvait dans ce secteur.

La fouille s'est étalée sur deux ans :

- 2007, secteur 3 <sup>113</sup> : un carré de fouille au format contraint par la morphologie du terrain (un quadrilatère d'une trentaine de mètres carrés) a ainsi été ouvert (fig. 129 plan 2). La fouille n'a livré que très peu de niveaux d'occupation médiévaux. En effet, la stratigraphie ne s'est pas révélée très complexe, la roche se trouvant à 1 m maximum sous la surface (le terrain étant en pente vers l'ouest, on la trouve à 60 cm à l'extrémité ouest de la zone) (fig. 129 schéma 3). Sous le niveau de terre végétale, se trouvent deux couches de déblai de construction (pierres équarries) dont la plus profonde (US 3003) était principalement constituée de mortier (niveau de démolition de la tour). Il s'agit sûrement des restes de l'activité de construction de la bergerie au XIXe siècle, avec récupération des matériaux du château. En effet, des blocs calcaires caractéristiques de la construction castrale ont été trouvés parmi les pierres de ces niveaux. Sous cette démolition, se trouvent deux couches de sédiments terreux (US 3007 et 3014) difficiles à distinguer. Cette dernière recouvre l'arase d'un mur d'orientation nord-sud (US 3010), davantage perceptible dans sa partie sud, qui délimite le secteur en deux zones. Très arasé, il est conservé sur 2,70 m de long (le mur passe dans la berme sud fouillée l'année suivante) pour 0,50 m de large. Construit à partir de blocs de petite section d'origines

---

<sup>111</sup> Lors de sa visite du site, abandonné, en 1600, Jean de Malus mentionne la présence d'une fonderie ruinée.

<sup>112</sup> La campagne de prospection géochimique menée en 2006 a révélé une forte anomalie sur cette zone, caractérisée par une présence prononcée de plomb et de zinc. Les calibrations des analyses faites par activation neutronique ont, de plus révélé, une concentration anormalement élevée d'argent (6 ppm).

<sup>113</sup> Responsable du secteur de fouille et rapport de cette partie Joseph Gauthier.

lithologiques variées (galets de rivière, blocs calcaires ou encore calco-schisteux) formant des assises irrégulières, sa hauteur conservée est au maximum de 30 cm.

Au niveau des remblais résiduels quelques lambeaux très discrets de niveaux d'occupation ont été mis au jour aux limites de la zone de fouille (US 3011 au nord-est de la zone, US 3018 et 3019 à l'ouest). Ces unités n'ont révélé que très peu de mobilier. Dans la partie ouest de la zone, ont également été trouvées des couches de mortier très dures recouvrant presque la moitié de la zone de fouille et offrant une surface régulière. Elles devaient être destinées à niveler l'espace bas de la plateforme et se retrouvent sur presque toute la longueur ouverte le long de la berme ouest.

Les différents niveaux ont donné peu de mobilier. La céramique découverte s'inscrit dans une fourchette comprise entre les XIIIe et XVe siècles. Un couteau daté du XVe siècle (US 3009) et les fragments d'une trompe d'appel (US 3004) sont les éléments qui se démarquent du lot de mobilier. Au niveau métallurgique, le bilan est faible mais les corrélations observées entre la géochimie, les textes et la présence de scories amènent tout de même à confirmer la présence d'un atelier métallurgique lié à la production des métaux non-ferreux.

- 2008, secteur 3<sup>114</sup> : la zone de fouille de l'année précédente a été prolongée vers le sud, pour retrouver le mur d'enceinte. Contrairement au reste du secteur, la zone a révélé une stratigraphie plus riche qui a permis de mettre en perspective deux phases d'aménagements dont la succession dans le temps est difficile à appréhender (fig. 129 schéma 4). La première correspond à la phase d'aménagement du promontoire, la construction de l'enceinte (US 3103 pour le mur et US 3105 pour la tranchée de fondation) et la disposition d'un premier remblai (US 3107 rubéfiée sur toute sa surface) soutenu par un petit muret de terrassement en pierres sèches (US 3108) (fig. 129 plan 2). C'est à la suite de cette phase d'aménagement que le trou de poteau a été creusé dans le remblai (US 3109). La deuxième étape répond à la construction du mur de refend (US 3010) (fig. 129 plan 2), au remblaiement de chaque côté du mur afin de niveler les surfaces avec la roche arasée de la plateforme (successivement US 3104, 3106, 3102), et à la constitution d'un niveau de sol (US 3016). Malgré une stratigraphie plus riche qu'en 2007, et des possibilités de datation rendues possibles par la présence de charbons bien positionnés dans la stratigraphie (premier remblai : rubéfié sur la totalité de sa surface), il est regrettable d'avoir trouvé si peu de matériel. Dans le cas des nouvelles optiques en Couserans

---

<sup>114</sup> Nous avons été responsable de secteur dans le château les deux dernières semaines du chantier 2008.

pour tenter de mieux appréhender la datation des céramiques, le couplage au  $^{14}\text{C}$  aurait été d'un grand intérêt pour constituer des référents typonchronologiques.

➤ Bilan et perspectives de recherches

L'objectif des opérations au sein du château consistait à identifier l'emplacement de la fonderie d'argent, ce qui n'a pas été attesté. Le mauvais état de conservation des vestiges, dû à la construction de la grange au XIXe siècle, n'a pas permis d'appréhender le complexe castral dans les meilleures conditions. Cependant, il a néanmoins apporté de précieux éléments sur l'organisation du site. Si la fouille n'a pas fourni d'informations sur la fonderie, les indices géochimiques et les sources permettent malgré tout d'en attester la présence.

Les fouilles ont mis en lumière une compartimentation complexe des espaces qui suggère un quartier bâti autour de la tour. Il serait pertinent d'en saisir la réelle organisation. Il apparaît aujourd'hui nécessaire pour continuer les recherches dans le secteur de s'attacher à une problématique adaptée à la principale caractéristique de cet espace, à savoir la fortification. Dès lors, il faudrait arriver à dater les structures, notamment l'enceinte et les murs intérieurs afin de comprendre son évolution et peut-être les changements de fonction.

Le potentiel archéologique, nous l'avons vu, n'est pas partout favorable, mais au regard des résultats des opérations précédentes, il apparaît que l'espace compris entre la tour-maîtresse (actuelle grange) et l'enceinte au sud est l'endroit le plus pertinent à fouiller. Le secteur du sondage 4, commencé en 1990 et repris en 1991, s'est avéré être le plus intéressant stratigraphiquement. En effet, ce secteur ne paraît pas avoir été remanié et, si l'on fouillait la zone vers l'ouest, il serait envisageable de retrouver des niveaux d'occupation en place qui, nous le pensons, apporteraient des éléments pour articuler chronologiquement l'occupation du site et les structures murales. Florian Téreygéol a intégré cette proposition à la demande de renouvellement de fouille programmée afin de considérer l'occupation du site sous tous ses angles.

## IV. NOUVEAUX SITES INVENTORIÉS

### IV.1. Canton de Castillon-en-Couserans

#### IV.1.1. Monographies

#### CASTEL NEROU

Le site de Castel Nérout, inédit, a été classé parmi les sites problématiques du castillonnais dans l'inventaire de 2005<sup>115</sup>. Lors de la première prospection aucun indice n'a attiré notre attention, il a fallu une campagne de prospection plus approfondie pour affirmer la réelle occupation du site.

N° INSEE 9335

Canton de Castillon-en-Couserans

Nom de commune : Villeneuve

#### a) Repérage

Carte : IGN 1 : 25000, 20470T feuille de Saint-Girons (fig. 130).

Coordonnées Lambert II : X= 490,079 , Y=1773,327 , Z=1065 m.

Cadastre napoléonien : date : 1836, section A, 3<sup>ème</sup> feuille, parcelles 1<sup>ère</sup> partie du n° 462 et 2<sup>ème</sup> partie du n°37 (fig. 131).

Cadastre révisé : mis à jour pour 1934, édition à jour pour 1987, section A, 1<sup>ère</sup> feuille, partie de la parcelle n° 1765 (fig. p. 50).

Lieu-dit cadastral : entre le massif de la « Fourcade » et le « Tucau ».

---

<sup>115</sup> Cf. LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 1, p. 134.

Toponymes anciens et récents : aucun toponyme ancien relevé. Le toponyme actuel est le Castel Nérrou, qui peut être dérivé de « négro » qui en occitan signifie noirceur.

#### b) Seigneurie

Aucune indication sur une éventuelle seigneurie qui s'intercalerait entre celle de Balagué<sup>116</sup> et de Villeneuve<sup>117</sup>.

#### c) Géographie

- Géologie : correspond à un sommet de massif calcaire encadré à l'est par une barre rocheuse avec plusieurs grottes ou porches qui se voient depuis le bas mais difficile d'accès (prospection avec équipement obligatoire).

- Topographie : le site est placé au sommet d'une montagne qui domine plusieurs vallées et offre un point de vue remarquable (fig. 132). Le site permet d'observer les vallées de Balagué, et plus loin encore vers l'est, la vallée du Lez, mais il permet aussi au sud d'embrasser du regard la vallée de Bellongue. Cependant, le site se situe à l'écart des principaux axes de communications. L'accès à l'eau n'est pas aisé, il est nécessaire de descendre de plusieurs centaines de mètres pour trouver la première source. Le point de captage le plus proche correspond à une source située à 400 m à l'ouest du site et coulant à travers le bois du Tucou.

- Habitat à proximité : aucune trace d'habitat n'a été relevée sur le site mais peut-être que les plateformes intermédiaires et inférieures, certes de petites dimensions, ont accueilli un regroupement restreint. Par ailleurs, il serait aussi possible d'envisager un habitat sur la grande zone de replat située à environ 200 m à l'est du site. Malgré ces éléments, nous sommes assez sceptique sur la présence d'un pôle d'habitat en relation avec le site, car comme l'ont remarqué plusieurs auteurs<sup>118</sup> presque tous les habitats mentionnés dans les sources existent encore aujourd'hui. Et dans ce cas, ni le Cartulaire de la commanderie de Montsaunès, principale source pour l'étude de la vallée de Bellongue au Moyen Âge,

---

<sup>116</sup> Voir les divers travaux sur le château de Sainte-Catherine réalisés par Philippe Rouch depuis 2005.

<sup>117</sup> Voir la fiche monographique du Tuc de Castéra, LASNIER (T.), *rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 1, p. 110.

<sup>118</sup> HIGOUNET (C.) *Le comté de Comminges (...)*, Op. Cit., p. 417. celui-ci est repris par BEC (P.), *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans : essai d'aréologie systématique*, Paris, éd. PUF, 1968, tome I, p. 59. et enfin, BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), Op. Cit., pp. 183-184.



ni les terriers plus tardifs ne font référence à un village non identifié<sup>119</sup>. Ou alors, si malgré tout c'est bien le cas, il aurait s'agit d'un regroupement secondaire n'apparaissant dans aucune source.

#### d) Description des vestiges

- Superficie des enceintes : étant donné la difficulté à identifier le tracé de la/des enceinte, la calcul prend en considération les trois terrasses.

- terrasse supérieure : ~ 120 m<sup>2</sup>

- terrasse intermédiaire : ~ 450 m<sup>2</sup>

- terrasse inférieure : ~ 400 m<sup>2</sup>

- Anomalies topographiques : aucune anomalie particulière n'a été relevée. Le seul élément à noter est un mur de soutènement de faible hauteur qui soutient la terrasse intermédiaire au sud.

- Description des éléments bâtis :

Les vestiges bâtis se limitent à peu de chose. Le site s'organise en trois terrasses étagées sur 15 m de dénivelé.

- La terrasse supérieure : elle forme un espace étroit d'orientation est-ouest d'environ 120 m<sup>2</sup>. Elle présente la base d'un bâtiment très arasé, de 11 m de long sur 5,50 m de large. L'élévation de ce bâtiment se limite à une assise qu'on suit mieux au nord et à l'est. L'épaisseur des murs ne peut être appréhender du fait de leur mauvaise conservation. Les murs semblent être bien traités avec soin, les parements étant constitués de moellons calibrés et équarris.
- La terrasse intermédiaire : plus grande, elle est aussi large que longue et forme un espace d'environ 450 m<sup>2</sup>. Elle est ceinte par une crête à l'est et la terrasse supérieure à l'ouest. Aucune trace de bâti n'a été relevée malgré les fragments de tuiles et les clous relevés en surface. Le sud-ouest de la terrasse est soutenu par un mur de soutènement peu élevé (1,20 m maximum) et long d'environ 25 m. Il est fait de blocs calcaires bruts de grosse section (jusqu'à 60 cm sur 40 cm) sans mortier.
- La terrasse inférieure : sensiblement de même dimension que la terrasse intermédiaire, elle est entourée d'à pics du fait de la rencontre des deux crêtes venant mourir en cet endroit.

---

<sup>119</sup> Seul Bidarros a disparu mais plusieurs toponymes ont permis de situer la zone où il devait se situer. BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), Op. Cit., p. 184.

- **Autres sites à proximité** : Castel Nérout est un site de hauteur qui se retrouve isolé, loin des grands axes de communication et du monde civil. Le château de Sainte-Catherine, situé à 1,5 km à l'est, est le plus proche du site (fig. 133).

- **Mobilier** : le mobilier relevé en prospection de surface est assez abondant surtout au niveau du bâtiment de la terrasse supérieure et intermédiaire. Nous avons ramassé un nombre important de tessons de céramique et quelques clous érodés<sup>120</sup> (fig. 134). Plusieurs types de céramique peuvent être différenciés mais la dite commingeoise n'est pas présente dans le lot.

Certains tessons montrent des analogies avec la céramique provenant des sondages à Sainte-Catherine pour les niveaux inférieurs, notamment la céramique à pâte grise, saturée en dégraissant, dont les éléments micacés donnent un aspect rugueux voire gréseux. Certaines formes de bords montrent également des similitudes. Ces éléments se retrouvent à Sainte-Catherine ainsi qu'à Mirabat et s'apparenteraient à une production antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle, en tout cas antérieure à la diffusion de la céramique commingeoise.

En revanche, plus de la moitié des tessons ne peuvent être rapprochés d'une autre production déjà connue localement. De cuisson oxydante, la pâte de ces céramiques révèle une grande quantité de dégraissant mais en proportion moindre que celle caractérisée avant. De plus, les bords montrent des formes différentes. Il ne serait pas étonnant qu'une partie du mobilier remonte au haut Moyen Âge ou à l'Âge du Fer. Il est envisagé de faire étudier le lot afin de mener des études comparatives avec Sainte-Catherine.

#### e) Interprétation

Les investigations n'ont malheureusement pas permis de retrouver des informations sur une éventuelle seigneurie.

Le site soulève des questions vis-à-vis de sa fonction. En effet, il n'est pas certain qu'il corresponde à un ancien ouvrage castral, mais sa situation sur un sommet escarpé, propice à la défense, plaide en cette faveur. Il est peut-être plutôt probable qu'il ait reçu un habitat. Il est possible d'envisager plusieurs fonctions au bâtiment arasé de la terrasse supérieure. Ainsi, on peut y voir une tour-maitresse mais sa forme allongée et son orientation vers l'est suggère aussi une chapelle. En tout état de cause, si le site a été fortifié, cela devait consister en des palissades en matériaux précaires.

---

<sup>120</sup> Dépôts chez Philippe Rouch.

- Première approche chronologique :

Le site se remarque par la quantité importante de matériel trouvé en prospection de surface. La variété de types de céramique suggère une longue occupation. Le mobilier relevé mérite une étude complémentaire mais au regard des premières données, la céramique ne semble pas dépasser le XIII<sup>e</sup> siècle. Les éléments de comparaison avec le mobilier de Sainte-Catherine pourraient apporter des indications sur la période d'occupation. Les différents types de céramiques identifiées suggèrent une occupation étalée dans le temps, remontant peut-être au haut Moyen Âge ou à l'Âge du Fer.

f) Bibliographie et sources

Le site est inédit, aucun texte ni élément bibliographique ne se fait référence au site.

## IV.1.2. Site hypothétique

CASTÉRA (SENTEIN)
-------------------

N° INSEE 09290

Canton de Castillon-en-Couserans

Nom de commune : Sentein

### a) Repérage

- Carte : IGN 1 : 25000, 1947OT feuille d'Aspet (fig. 135).
- Coordonnées Lambert II : X=485,356 , Y=1763,587 , Z=843 m .
- Cadastre napoléonien : date : 1836, section C, 1<sup>ère</sup> feuille, parcelle n° 263 et partie de 264 (fig. 136).
- Cadastre révisé : Cadastre révisé pour 1962, édition à jour pour 1987, section C, 1<sup>ère</sup> feuille, parcelles n° 186, 187 et partie de 188 (fig. p. 51).
- Lieu-dit cadastral : « Castera » « castera grange ».

### b) Seigneurie

Les investigations dans les archives, notamment celles du Gers, ont apporté un certain nombre de documents pour les périodes tardives (XVe au XVIIIe siècle). Une étude sera proposée dans le rapport de l'année prochaine.

En attendant, le fait que Sentein soit cité en dehors du Biros indique sans doute un statut particulier sans en savoir davantage sur le sujet. Aucune famille seigneuriale n'est mentionnée à Sentein avant le XVe siècle, où Jean du Pac, officier du roi, est en charge à Castillon et dénombre pour Lasalle à Sentein. Lorsque la châtellenie de Castillon passe dans le domaine royal en même temps que le comté de Comminges en 1453, il prend la charge du château de Castillon. Cette famille conservera beaucoup de biens dans la vallée de Biros jusqu'à la révolution.

En 1539, une famille de Castet apparaît furtivement dans les sources, cependant il ne semble pas qu'elle ait eu quelque chose à voir avec le site de Castera.

### c) Géographie

Le site se trouve en haut d'un petit sommet formé par la crête qui part du Tuc de la Core de Léat (orientation sud/nord, nord-est). Il domine de 50 m la confluence du Lez et de la rivière de l'Isard. Cette dernière rivière permet d'accéder au col d'altitude d'Auréon.

L'espace disponible étant étroit et escarpé, le site n'a pas eu la place suffisante pour accueillir un pôle d'habitat.

### d) Description des vestiges

Les deux granges en ruine sont les seuls vestiges bâtis relevés sur le site. L'accès depuis la crête descend et se resserre jusqu'en un endroit où, semble-t-il, un fossé sec peu profond (~1,50 m mais sans doute comblé en partie) barre l'accès au site. L'espace correspondant au site tel que l'on peut l'envisager est de petite dimension, il présente une surface d'environ 65 m<sup>2</sup>. La crête affleure sur le côté ouest alors que l'est montre un terrassement qui a en bonne partie glissé dans la pente.

Le site n'a pas livré de mobilier en prospection de surface.

### e) Interprétation

Le toponyme, la situation stratégique et l'anomalie topographique peu révélatrice, supposent un ouvrage castral sommairement aménagé. Cependant, le peu de vestiges et l'absence de mobilier relevé sur place, ainsi que l'absence des sources incitent à penser le contraire.

Qu'en est-il réellement ? Sans rentrer dans le déterminisme toponymique, il s'avère que ce site comporte des caractères en commun avec une dizaine d'autres portant ce nom<sup>121</sup>, certains bien attestés (Tuc de Castéra, la motte de Castéra à Vic d'Oust, le Castéra de Castillon) et les autres restant hypothétiques (Castéra à Aulus-les-Bains, Castérasses à Ercé, Casteras à Seix, Castéra à Rivèrenert, Castéra de Legerge). Les observations de terrain, depuis le début de notre étude, ont mis en lumière un type de fortification qui pourrait être préféodal et qu'on retrouve très couramment sous le toponyme *castera*. Les problèmes posés par la récurrence des sites aménagés sur des promontoires et portant ce toponyme, ont attiré l'attention de l'abbé Loubès<sup>122</sup> et plus tard de Benoît Cursente<sup>123</sup>, qui constatent tous deux leur grand nombre dans le Gers. A l'évidence ce toponyme est répandu plus largement mais exclusivement en Gascogne<sup>124</sup>. Ce type de toponyme ne se retrouve absolument plus en Massatois alors qu'il se rencontre

---

<sup>121</sup> D'autres sont prospectés : Bethmale, le long de la route de Castéra à Castillon-en-Couserans.

<sup>122</sup> LOUBES (abbé G.), *Les castéras du Bas-Armagnac, actes du XVIIIe congrès de la Fédération des sociétés académiques Languedoc-Pyrénées-Gascogne (Auch, 1973)*, Albi, 1976, pp. 81-95.

<sup>123</sup> CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980, p. 26.

<sup>124</sup> Etude faite à partir de la base de données IGN de carto-explorer sur les noms de lieux par département : 8 toponymes en Ariège dont 7 en Couserans, 1 dans l'Aude, 25 en Haute-Garonne (principalement concentré au sud du département), 11 dans le Gers, 4 en Gironde, 17 dans les Landes, 4 dans le Lot-et-Garonne, 30 dans les Pyrénées-Atlantiques et aucun autre relevé

souvent dans les cantons du haut Couserans. Sont-ils de simples toponymes ou pouvaient-ils être des ouvrages de terre ? Le toponyme *castera*, sans doute dérivé du terme *castrum*, ne veut pas dire avec certitude que nous sommes en présence d'un *castellum*. Le terme *castrum* est souvent polysémique pour les périodes préféodales ou du premier âge féodal. La plus grande prudence doit être accordée vis-à-vis d'une éventuelle traduction.

Les périodes d'occupation de ces ouvrages posent de nombreux problèmes. En effet, s'il on se cantonne à la perdurance des formes générales et des types d'aménagement, il semble que ces fortifications survivent à l'époque mérovingienne et peut-être même au-delà, jusqu'au Moyen Âge central. Les sources nous apportent bien peu de choses mais deux mentions du XIII<sup>e</sup> siècle se réfèrent à des *castera* : pas en tant que fortification sinon comme champ<sup>125</sup>. Ces mentions attestent que le toponyme existe déjà au XIII<sup>e</sup> siècle, et aucun établissement de quelle fonction que se soit y est fait mention. Ceci tendrait à démontrer l'antériorité des *castera* et sans doute déjà leur désuétude au XIII<sup>e</sup> siècle.

Toujours est-il que l'inventaire systématique en haut Couserans montre que les *castéras* sont très couramment associés à des sites de hauteur révélant des traces d'aménagement<sup>126</sup>. Ils sont toujours situés à l'écart des agglomérations<sup>127</sup> et les vestiges archéologiques s'avèrent très pauvres : très peu ou pas de mobilier retrouvé en surface et aucune structure bâtie en place. Benoît Cursente qualifie ces sites de préféodaux et souligne en outre que ces « *camps retranchés* », pour reprendre son expression, n'ont pu servir que de refuges plus ou moins temporaires et qu'ils n'ont pas suscité de regroupement villageois. En effet, leurs dimensions ne permettent pas d'accueillir une vaste population ou de résister à d'importantes opérations militaires. S'ils ont servi de refuge et qu'ils remontent effectivement à une même époque d'occupation, ceci tendrait à prouver que le Couserans, et peut-être plus largement la Gascogne, a connu une période de troubles.

Enfin, soulignons que la densité des sites s'apparentant aux *castera* est plus importante dans les vallées où le phénomène casalier<sup>128</sup> semble le plus affirmé. Ceci pose donc la question de la contemporanéité des *castera* et du phénomène casalier. Les *castera* seraient-ils venus alors concurrencer les villages casaliers dans le regroupement des habitats ? Si tel était réellement le cas, cela s'est avéré être un échec.

---

dans les autres départements de France. Cette étude est superficielle mais dans le cas d'une première approche cela semble assez révélateur de la répartition de ces toponymes dans le Sud-Ouest.

<sup>125</sup> « *camp que havia el Casterar* » : BABY (F.), *Cartulaire de Montsaunès*, BSALSA, tome XXXI, 1976, acte 9, p. 55.

<sup>126</sup> Pour les détails d'aménagement voir le précédent rapport volume 1, pp. 124-125.

<sup>127</sup> Sauf semble-t-il dans le cas du Tuc de Castéra (commune de Villeneuve), le Castéra de Vic d'Oust.

<sup>128</sup> Formés de quartiers denses, coalescents mais sans véritable organisation, l'église étant toujours à l'extérieur de ces groupes de quartiers (suggérant une construction postérieure à la mise en place de l'agglomération) et importance de la diffusion dans les actes médiévaux et dans la micro-toponymie du casal. CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes*, La Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), Toulouse, 1998 et BERTHE (M.) et CURSENTE (B.), *Villages Pyrénéens, morphogénèses d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001.

Ce type de site soulève toutes sortes de questions dont l'approfondissement et la comparaison avec d'autres zones seraient le moyen d'apporter des éléments plus concrets<sup>129</sup>.

f) Bibliographie et sources

Sources :

- ADA, 3P810, Atlas portatif dit « napoléonien » de Sentein.

Bibliographie :

Site inédit donc la bibliographie est vierge.

---

<sup>129</sup> Le haut Couserans paraît être une zone trop restreinte et pas assez documentée pour avancer davantage sur le sujet. Le bas Couserans et le haut Comminges semblent être des zones offrant un potentiel tout aussi important mais peut-être mieux documentés. Les micros sondages pourraient être une méthode adaptée pour vérifier le potentiel archéologique de sites bien ciblés.

## IV.2. Canton d'Oust

(Aucun site n'a été inventorié cette année).

## IV. 3. Canton de Massat

### IV.3.1. Monographies

TOUR DU KER DE MASSAT
-----------------------

N° INSEE 09182

Canton de Massat

Nom de commune : Massat

#### a) Repérage

Carte : IGN 1 : 25000, 2047 EST (fig. 137).

Coordonnées Lambert II : X=517,153 , Y=1766,352 , altitude = 792 m.

Cadastre napoléonien : date : 1853, section K, 1<sup>ère</sup> feuille, parcelle n°8 (fig. 138).

Cadastre révisé : mis à jour 1963, édition à jour pour 1987, section K, 1<sup>ère</sup> feuille, partie de la parcelle n°5 (fig. p. 52).

Lieu-dit cadastral : Rocher du Ker

Toponymes anciens et récents : /



## b) Seigneurie

Il semble que Massat ait fait partie intégrante de la vicomté de Couserans dès sa création en 1176. Un seul seigneur de Massat est mentionné vers 1270-1280<sup>130</sup>.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le fils d'Odet de Lomagne, Jacques, dernier vicomte de Couserans se trouva engagé dans plusieurs procès qui sont à l'origine de l'éclatement de la vicomté. Les seigneuries de Massat, Ercé et Ustou sont adjudgées à un grand oncle maternel de Jacques de Lomagne, ils de Comminges<sup>131</sup> (cf. monographie de Soulan pp. 218). Dès que la charte de 1446 reconnaissant les droits de la communauté est octroyée, les difficultés commencent (ou continuent) entre la famille de Foix-Rabat et les villageois. Préparée par une série de conflits à la fois juridiques et politiques, et portant principalement sur des droits coutumiers, la crise culmine au XVII<sup>e</sup> siècle avec Henri-Gaston de Foix-Rabat. Il s'agit d'une véritable insurrection des habitants de la vallée en 1637 qui conduira à la destruction des biens seigneuriaux et notamment pour ce qui nous intéresse, à la destruction du Castel d'Amour. Pour finir, la seigneurie passe à la famille de Sabran au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## c) Géographie

- Géologie : massif calcaire. La falaise au nord présente trois grottes (les grottes de Rieux, Campagnole et du Ker (fig. 139) : cf. Description des vestiges, autres sites à proximité).

- Topographie (hydrologie, exposition...) : Le sommet du massif du Ker, où se situe la tour, domine la rivière de l'Arac d'un peu plus de 200 m de hauteur. La tour est au bord de la falaise qui descend presque à la verticale (fig. 139 et 140). La situation du site offre un formidable point de contrôle sur la voie de communication passant en fond de vallée mais aussi sur tous les hameaux disséminés en face de l'autre côté de la vallée, mais aussi sur le Castel d'Amour situé en contre bas.

- Habitat à proximité : le hameau le plus proche, Serre de Rapet, se situe à un peu plus de 500 m au sud du site. Il est difficile d'envisager un habitat à proximité étant donné les pentes abruptes. Le seul emplacement où un regroupement aurait pu s'opérer se situe à une centaine de mètres au sud-ouest du site, au niveau du replat autour de l'oratoire. Les prospections sur le terrain n'ont permis de relever aucun indice.

---

<sup>130</sup> DEVIC et VAISSETTE, Op. Cit., tome X.

<sup>131</sup> Cf. monographie de Soulan, LASNIER (T.) Rapport de prospection thématique, Op. Cit., volume 1, 2007, p. 218.

#### d) Description des vestiges

Lors de la création d'un nouveau sentier passant par le rocher du Ker, les personnes travaillant à l'ISCRA (service d'entretien des chemins et des rivières travaillant à l'échelle du Couserans) ont débroussaillé le sommet et repéré la base d'un bâtiment sans savoir à quoi il correspondait. La prospection du site a permis d'affilier les vestiges à une tour de petite dimension.

- Superficie des enceintes : aucune enceinte n'a été repérée sur le terrain. Le débroussaillage s'est borné au sentier, laissant en friche inextricable les abords abrupts. Les prospections et le débroussaillage effectués par nos soins n'ont pas permis d'intégrer la tour dans un complexe fortifié plus important.

- Anomalies topographiques : aucune anomalie n'a été remarquée.

- Description des éléments bâtis :

Malgré le débroussaillage qui a permis de remarquer les vestiges, le fort niveau d'arasement et l'herbe recouvrant les murs ne facilitent pas l'étude de cette tour. Les vestiges se limitent à une base de tour dont le plan peut être apprécié. Elle est presque carrée et de faible emprise au sol puisqu'elle ne mesure que 4,77 m sur 4,35 m hors œuvre. Les murs maçonnés font environ 1,15 m d'épaisseur (fig. 141), ce qui ne dégage qu'une superficie intérieure de 5,15 m<sup>2</sup> (2,52 m sur 2,05 m). Au regard de ses dimensions au sol, cette tour peut-être affiliée au type de tours que l'on a dénommé tour-beffrois ou tour exigües et qui ont fait l'objet d'une étude l'année dernière<sup>132</sup>.

La structure ne conserve que 0,40 m de hauteur visible en élévation. Le lapiaz est partout visible à proximité de la tour, ce qui incite à penser qu'il ne reste au mieux que deux voire trois assises en profondeur avant de rattraper le socle rocheux. Cependant, la portion de parement extérieur visible sur la face nord révèle des caractéristiques qu'il faut souligner (fig. 142). Les blocs calcaires sont calibrés mais pas équarris, ni taillés. Certains sont disposés à l'oblique, à la manière de l'*opus spicatum* mais ceci ne concerne que de quelques blocs ce qui n'apporte donc pas un gage d'ancienneté. Ils semblent avoir été disposés ainsi pour récupérer la hauteur d'assise qui est perceptible dans le litage de leur partie supérieure. La face des blocs présentée en parement n'est pas toujours plate, montrant parfois une tranche. Ceci s'explique par le fait que les joints sont recouvrants comme cela est parfaitement visible sur la partie droite de la face au nord (fig. 142).

---

<sup>132</sup> LASNIER (T.), *rapport de prospection thématique 2007*, Op. Cit., volume 1, pp. 155-158.

- **Autres sites à proximité :**

- La grotte du Campagnolle : située en bas du massif, à côté de l'ancienne route départementale. La grotte a connu une occupation sporadique sur plusieurs millénaires (magdalénien, calcholitique, Âge du bronze ?). Elle est surtout connue pour ses peintures pariétales et son habitat de l'époque magdalénienne. Elle a été fouillée à plusieurs reprises à la fin du XIXe siècle, notamment par Jules Grégoire et Duclos (1882, 1884) pour le compte du Musée départemental de l'Ariège<sup>133</sup>.

- La grotte supérieure : située à quelques dizaines de mètres de la tour. Fouille effectuée à la fin du XIXe siècle par Félix Pasquier<sup>134</sup>.

- Mobilier : /

e) Interprétation

Quand bien même la tour se situerait au cœur d'un complexe fortifié plus important, sa position altière, isolée du monde civil, en fait un ouvrage de garnison à l'image de Mirabat. Seul un seigneur éminent peut avoir ordonné la construction d'un ouvrage de ce type. Tout comme Mirabat, cet édifice paraît être une initiative des vicomtes de Couserans. Ceux-ci entrent en possession de leur nouveau fief à partir de la 1176 et les ouvrages de garnisons apparaissent comme le moyen d'affirmer leur pouvoir dans les vallées assujetties.

- Première approche chronologique : il serait hasardeux de proposer une datation fiable pour un bâtiment aussi altéré, cependant, plusieurs indices permettent de resserrer la chronologie. En effet, les dimensions au sol particulièrement exiguës et le type de parement –du moins pour la base des murs– nous amène à comparer cette tour avec celle de Mirabat, qui lui est très proche. Cette dernière n'a pas été datée lors de l'opération archéologique 2006, mais le matériel découvert hors contexte lors du dégagement de bâti, suppose une construction remontant à la première moitié du XIIIe siècle. A fortiori, il pourrait en être de même pour la tour du Ker. De plus, au même titre que Mirabat, la tour du Ker de Massat serait une construction des vicomtes de Couserans pour recevoir une petite garnison. Les

---

<sup>133</sup> GREGOIRE (J.), Grotte du Campagnolle du Cair de Lirbat, près Massat, *BSALSA*, 1884-1885, pp. 20-24. SERVAT (J.-M) et SERVAT (R.), *Les grottes de Massat*, congrès préhistorique de France, Paris, 1937. GAILLI (R.) et PAMOUME (J.), La grotte préhistorique du Ker à Massat, *Ariège*, caougnon, 1984, n°14.

<sup>134</sup> PASQUIER (F.), Sépultures gallo-romaines dans la grotte supérieure de Massat, *BSALSA*, 1884-1885, pp. 347-350. PASQUIER (F.), Découverte de médailles romaines dans une grotte de Massat, *BSALSA*, 1884-1885, pp. 24-27.

commanditaires et la fonction sont donc les mêmes pour les deux tours, ce qui conforte l'idée de leur appartenance à la même période de construction.

- Remarques sur le bâti : cette tour est la huitième tour-maitresse exigüe inventoriée en haut Couserans. Les dernières tours de ce type identifiées ont été celles de Mirabat et Sainte-Catherine, qui l'ont été par la fouille. Au sein même de ce type de tour, deux types peuvent être définis. Les deux exemples relevés dans la vicomté de Couserans, que sont donc Mirabat et le Ker, se caractérisent par les dimensions plus étroites qu'ailleurs, ceci étant du à la toute relative faiblesse des murs (entre 0,96 et 1,15), ainsi qu'un manque de soin dans le traitement des murs. A l'opposé, les tours du castillonnais présentent des puissances de mur (1,45 m à 2 m d'épaisseur) hors du commun au regard de leurs dimensions intérieures et l'utilisation de pierres équarries et parfois taillées. Ce dernier type de tour auquel appartiennent Bramevaque, Sainte-Catherine, Moulis et peut-être Durfort, semble plutôt s'inscrire dans le XIIe siècle, alors que Mirabat, le Ker et peut-être Malède seraient légèrement plus tardifs, première moitié du XIIIe siècle.

#### f) Bibliographie et sources

##### Sources :

- ADA, 3P705, Atlas portatif dit « napoléonien » de Massat.

##### Bibliographie :

Site inédit donc la bibliographie est vierge

## MOTTE DE MONGELOUS

N° INSEE 09301

Canton de Massat

Nom de commune : Soulan

### a) Repérage

Carte : IGN 1 : 25000, 2047 EST (fig. 143).

Coordonnées Lambert II : X=509,263 , Y=1767,827 , altitude = 667 m.

Cadastre napoléonien : date : 1850, section F, 2<sup>ème</sup> feuille, parcelle n° 806 et fossé partie de la parcelle n°807 (fig. 144).

Cadastre révisé : mise à jour 1954, édition à jour pour 1987, section F, 2<sup>ème</sup> feuille, partie en pointillés des parcelles n°637 et 638 (fig. p. 53).

Lieu-dit cadastral : Mongelous

Toponymes anciens et récents : Mongelous

### b) Seigneurie

(Cf. partie sur le site de la Tour : II.2. La Tour)

### c) Géographie

- Géologie : argile avec éléments schisteux qui se délitent.

- Topographie : le site domine le fond de vallée où coule l'Arac. Il est exposé idéalement plein sud, au sommet d'un petit promontoire situé en avant du vaste replat où s'est implanté le village de Saint-Pierre. Son emplacement offre également une position de hauteur favorable pour dominer les villages

alentours situés entre 1 et 2 km de distance (Villeneuve, Ardichein, Buleix). Un ruisseau contourne le site à moins de 200 m par l'ouest.

- Habitat à proximité : aucun habitat actuellement à proximité du site malgré l'emplacement propice pour un regroupement au niveau de la vaste zone de plat à l'est de la motte ou encore la zone plus restreinte mais suffisante à l'ouest (fig. 145).

#### d) Description des vestiges

- Superficie des enceintes : la motte fait environ 305 m<sup>2</sup> de surface. En comptant le fossé, la motte présente une superficie aux environs de 900 m<sup>2</sup>.

- Anomalies topographiques : la seule caractéristique qui a permis d'identifier la motte est son fossé sec annulaire qui l'entoure (fig. 145).

- La motte : plateforme tendant vers la forme circulaire et mesurant 23,40 m de long sur 16 m de large. La matière enlevée pour creuser le fossé est venue l'exhausser d'un ou deux mètres. Son contour présente un glacis abrupt mais pas totalement vertical lui conférant un profil tronconique. Au milieu de la plateforme on relève un trou peu étendu (~2 m sur 1 m) et peu profond (30 cm) qui fait penser à une fouille clandestine.

- Le fossé (fig. 146 et 147) : il présente une largeur moyenne de 7 à 8 m. Sa profondeur varie par rapport au niveau de la motte de 3,40 m au nord à 5 m à l'est, ce qui est assez important si l'on prend en considération son comblement partiel provoqué par la sédimentation et le ravinement des flancs de la motte. Le creusement n'excède pas 0,50 m à 1 m de profondeur par rapport à l'extérieur du fossé.

- Description des éléments bâtis :

Aucun élément bâti maçonné, même en pierres sèches, n'est présent en surface. Seuls les indices topographiques attestent d'un ouvrage fortifié (cf. ci-dessus, anomalies topographiques).

- Autres sites à proximité : le site le plus proche est celui de La Tour, à moins d'un kilomètre en direction du village de Saint-Pierre. Il ne semble pas rentrer pas dans la même période d'occupation que la motte.

- Mobilier : quelques fragments érodés de tuiles.

### e) Interprétation

La première mention d'un seigneur de Soulan remonte à 1262<sup>135</sup>. La motte de Mongelous correspondait-elle à son lieu de résidence ? Et si oui, à partir de quand ? Les indices archéologiques et les sources ne sont pas suffisantes pour affirmer quoi que soit. Toujours est-il, le site de La Tour, situé à quelques centaines de mètres au nord, paraît succéder à la motte peut-être dans le courant du XIVe siècle<sup>136</sup>. Dès lors, il est envisageable de voir dans cette motte le lieu d'exercice du pouvoir seigneurial pour les périodes antérieures.

#### - Première approche chronologique :

Louis de Bardiès et plus tardivement Marc Casimir Biros<sup>137</sup> remarquent la configuration du site mais ils l'interprètent comme un tumulus. Cependant, tous les éléments topographiques –plateforme tendant vers le cercle, petite envergure et forme tronconique avec son fossé enveloppant– montrent que nous avons bien à faire ici à une motte castrale.

N'ayant aucune trace de bâti, les bâtiments et l'enceinte devaient être en matériaux périssable : bois, terre, torchis. Ce type de fortification se répand en particulier au Moyen Âge central au moment de l'essor de la féodalité, entre le Xe et le XIIe siècle. Il est probable que la motte de Mongelous corresponde à cette époque mais il faut émettre une réserve car, bien qu'en moins grand nombre, on construit toujours des ouvrages de terre et de bois jusqu'au XVe siècle. Mise à part la motte de Rivèrenert<sup>138</sup>, de plus grande dimension et présentant un talutage en pierres sèches, qui selon toute vraisemblance est plus tardive (XIIIe, XIVe siècle ?) les autres mottes entièrement artificielles paraissent s'insérer dans la période précédente correspondant aux Xe-XIIe siècles (les mottes de Castéra à Vic d'Oust, du Cap de Sour<sup>139</sup>, de Castillon-en-Couserans<sup>140</sup> et du Tuc de Castéra<sup>141</sup>).

#### - Autres remarques :

Cette motte tronconique, fossoyée et entièrement artificielle est la deuxième recensée en haut Couserans, la première étant celle du Castéra de Vic d'Oust<sup>142</sup>. Ce type de motte est plus couramment

---

<sup>135</sup> DEVIC et VAISSETTE, Op. Cit., tome X.

<sup>136</sup> Cf. fiche d'actualisation sur le site de La Tour. II.2. Complément de données pour certains sites.

<sup>137</sup> BIROS (M.-C.), *Soulan en Couserans, promenade dans le temps*, Saint-Girons, 1974, p. 10.

<sup>138</sup> Cf. fiche monographique dans LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 1, pp. 25-29.

<sup>139</sup> Id., pp. 92-94.

<sup>140</sup> Id., pp. 102-106.

<sup>141</sup> Id., pp. 110-112.

<sup>142</sup> Cf. fiche monographique dans LASNIER (T.), *Rapport de prospection inventaire 2005*, Op. Cit., volume 1, pp. 43-45.

répandu dans les secteurs de plaine mais il convient de souligner leur présence dans le secteur montagneux de notre zone d'étude, alors que la haute Ariège en est totalement dépourvue<sup>143</sup>.

La construction d'un ouvrage fortifié devait certainement se faire en fonction des possibilités qu'offraient les abords de l'emplacement choisi, tant pour l'aménagement préalable du site que pour l'édification des éléments de fortification. Si les conditions stratégiques étaient réunies, les constructeurs exploitaient au mieux les ressources du terrain, qu'il soit rocailleux ou marneux. Malgré la situation en hauteur du site qui semble justifier l'appellation de sommet emmotté, le fossoyage fait plutôt référence aux mottes telles qu'on les rencontre en plaine.

D'autre part, la topographie, présente des près assez vastes et plans à l'est comme à l'ouest de la motte, favorables à un regroupement d'habitats. En outre, l'édification d'une motte, qui plus est en ce lieu, conforte l'idée d'un ouvrage de peuplement. Il est probable qu'un petit regroupement ait pris place en cet endroit et ait disparu progressivement avec le développement des villages alentours (Saint-Pierre, Villeneuve, Ardichein, Buleix, Ségalas, etc.). Comme dans le cas du château de Durfort dans la vallée de la Bellongue, la tentative de regroupement autour du château peut avoir connu un échec à cause d'un maillage resserré des villages préexistants<sup>144</sup>. Ce cas est à mettre en corrélation avec le phénomène caselier défini par Benoît Cursente<sup>145</sup>. En serait-il de même pour l'éventuel échec de la motte de Mongelous ? Il est difficile pour l'heure d'affirmer ce même état de fait car aucun indice sur le terrain ne vient conforter cette hypothèse.

#### f) Bibliographie et sources

##### Sources :

- ADA, 3P821, Atlas portatif dit « napoléonien » de Soulan.
- ADA, 3 B 175-188 : Justice seigneuriale de Soulan de 1686 à 1790.
- ADA, 256 E suppt CC1, livre terriers de Soulan 1668.
- ADA, 256 E suppt CC2-3, livres terrier de Soulan XVIIIe siècle.
- ADA, 256 E suppt CC4-5, livres terrier de Soulan et d'Aleu 1762.
- ADA, E 72, cadastre de Soulan de 1762.
- ADA, 1 J 611, notes de l'abbé Samiac sur la noblesse du Couserans (dépouillement des archives notariales de Saint-Girons).

---

<sup>143</sup> Selon Florence Guillot travaillant sur le comté de Foix et notamment sur le secteur du Sabartès (haute Ariège).

<sup>144</sup> BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), La vallée de la Bellongue au Moyen Âge, *RC*, 2006, pp. 183-188 et 202-204.

<sup>145</sup> CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 1998.



**Bibliographie :**

- DEVIC (C.) VAISSETTE (J.), *Histoire Générale du Languedoc*, T. X, Toulouse, 1872.
- SAMIAC (abbé F. J.), *Les derniers Comminges de Couserans, démembrement de la vicomté de Couserans, livret extrait du B.S.A.*, T. XIV n° 2, 1916.
- BIROS (M.-C.), *Soulan en Couserans, promenade dans le temps*, Saint-Girons, 1974, p. 10 et 34.
- BRUANT (P.-A.), *Le peuplement et l'occupation du sol dans les vallées du haut Salat et de l'Arac des origines au XVIe siècle*, mémoire de maîtrise Université de Bordeaux III, 1986, p. 73.
- GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1993, pp. 39-40.
- VIDAL (Ch.), *Prospection diachronique dans le canton de Massat, Rapport SRA*, dact., 1995.

### IV.3.2. Site moderne (canton de Massat)

CHÂTEAU DE PONTAUD
--------------------

N° INSEE 09301

Canton de Massat

Nom de commune : Soulan

#### a) Repérage

- Carte : IGN 1 : 25000, 2047OT feuille de Saint-Girons (fig. 148).

Carte de Cassini, carte n° 39 de Saint-Lizier (fig. 149).

- Coordonnées Lambert : X=509,565 , Y=1766,975 , Z=490 m .

- Cadastre napoléonien : date : 1852, section F, 3<sup>ème</sup> feuille, motte parcelles n° 1170-1171 (fig. 150).

- Cadastre révisé : Cadastre révisé pour 1954, édition à jour pour 1987, section F, 3<sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 938 et 948 (château correspond à la partie délimitée par les pointillés) (fig. p. 55).

- Lieu-dit cadastral : « Pont Maut » sur la carte de Cassini sans que le château ne soit mentionné.  
« Pontaud château » sur le cadastre napoléonien.

#### b) Seigneurie<sup>146</sup>

Le 23 novembre 1594 Etienne de Cabalby, est mentionné comme étant « sieur de Pontaud »<sup>147</sup>. Cependant, il est seigneur du lieu mais ce n'est pas certain que le château fût déjà construit. Ce lieu ne semble pas répondre directement de la seigneurie de Soulan qui passe sous la tutelle des Rochechouart en 1603. Elle y reste d'ailleurs jusqu'en 1788. Leur descendant, le comte Louis de Rochechouart, vend le 16 août 1788 la seigneurie de Soulan au sieur d'Icart de Pontaud, qui a donné le nom au château, et à Guilhem Sentenac<sup>148</sup>. Les d'Icart de Pontaud sont une famille ancienne, originaire de Béarn. Une de leurs branches est installée à La Bastide de Sérou et possède déjà plusieurs biens dans la vallée, notamment le châtelet du Castet d'Aleu où elle s'est installée vers 1740 jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils apparaissent pourtant avant dans le secteur de Soulan et d'Aleu puisqu'ils sont mentionnés dans le livre terrier de 1668<sup>149</sup>. Ses membres portent les titres de Sieur de Ballaucères (chef de la maison), de Sieur de La Pla (il s'agit d'un quartier cadastral du Castet) et de Sieur de La Trappe (un village perché à l'extrémité de la commune d'Aleu). Guilhem Sentenac, quant à lui, est un

<sup>146</sup> Pour les périodes antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle, se référer à la fiche de mise à jour de la Tour (II.2.).

<sup>147</sup> Abbé Fauroux, citant les archives du Pac, liasse P, parchemin.

<sup>148</sup> La transaction est conservée dans les archives de Mme Biros, notaire à Toulouse.

<sup>149</sup> Première page du livre terrier conservé à la mairie d'Aleu.

laboureur de Soulan. Les deux derniers seigneurs de Soulan ne profitent pas longtemps de leurs droits, abolis le 4 août 1789.

### c) Géographie

Le site se situe en fond de vallée, près de la route qui permet de rejoindre la vallée de Massat depuis Saint-Girons. Il se trouve à quelques mètres après le pont qui permet de franchir la rivière de l'Arac pour aller à Soulan, donc pas en situation de hauteur. Aucun village ni hameau ne lui est associé si ce n'est deux maisons tardives qui ne sont pas signalés sur le cadastre napoléonien.

### d) Description des vestiges

Actuellement en friche et en état de ruine, le site était encore habité au début du XXe siècle comme le montre une photo ancienne (fig. 151). Aujourd'hui, il conserve toutes ses élévations mais la toiture s'est effondrée. L'édifice se présente sous la forme d'un gros bâtiment avec un plan en « L ». La partie la plus ancienne présente des fenêtres verticales en demi meneau, éléments apparemment les plus anciens ne remontant pas avant le XVIIe siècle (fig. 152). Le corps principal, plus tardif, est venu se rajouter au sud et forme un bâtiment carré de plus haute élévation que l'autre partie. Le tout forme une grande surface habitable d'environ 150 m<sup>2</sup> au sol, sur 3 niveaux pour la partie ancienne et 4 pour la plus récente.

### e) Interprétation

Le plus ancien seigneur de Pontaud retrouvé dans les sources, Etienne de Cabalby, mentionné à 1594 ne garanti pas la présence d'un château à cette époque. De plus, la carte de Cassini ne mentionne pas de château mais un hameau ! De ce fait, de quand peut dater le site ? Les plus anciens éléments architecturaux relevés (fenêtres à demi meneau et traitement de l'arc accédant à la cave) plaident pour un ouvrage du XVIIe siècle. Le caractère exclusivement résidentiel paraît typique des pavillons seigneuriaux du XVIIe siècle, privilégiant le confort et mettant de côté les attributs défensifs. Celui-ci doit s'inscrire dans la phase de reconstruction qui suit le XVIe siècle et les troubles provoqués par les guerres de religion.

### f) Bibliographie et sources

Sources :

- ADA, 3P821, Atlas portatif dit « napoléonien » de Soulan

Bibliographie :

- BIROS (M.-C.), *Soulan en Couserans, promenade dans le temps*, Saint-Girons, 1974.

### IV.3.3. Site hypothétique (canton de Massat)

GALAS
-------

N° INSEE 09005

Canton de Massat

Nom de commune : Aleu

#### a) Repérage

- Carte : IGN 1 : 25000, 2047OT feuille de Saint-Girons (fig. 153).
- Coordonnées Lambert II : indéterminée.
- Cadastre napoléonien : date : 1852, indéterminée (fig. 154).
- Cadastre révisé : cadastre révisé pour 1967, édition à jour pour 1984, section E, 6<sup>ème</sup> feuille, emplacement hypothétique à Galas d'en haut (fig. p. 54).
- Lieu-dit cadastral : livre terrier de 1668 : « murailles de chateau »

#### b) Seigneurie

Octavien de Cabalby était le détenteur de du château de Galas en 1668 : « Messire Octavien de Cabalby (...) seigneur de Galas (...) gouverneur pour le Roy du château et la ville de Seix (...), tient murailles de chateau, bassecourt, jardins, vergers, bordes (...) dans Galas».

#### c) Géographie

Le secteur de Galas est composé de deux hameaux, Galas d'en haut et Galas d'en bas. La configuration de Galas d'en haut, comme son nom l'indique en situation de hauteur, pourrait avoir reçu le château dont il est question dans le livre terrier. Cependant aucun élément sur place n'a retenu notre attention et le cadastre n'apporte aucune indication toponymique ou parcellaire intéressant.

#### d) Description des vestiges

L'ouvrage dont fait état le livre terrier n'a pas été identifié sur le terrain.

#### e) Interprétation

Le seigneur de Cabalby possède des « murailles de château » en 1668 que les investigations à Galas n'ont pas amené à identifier. Quelques décennies plus tard, la carte de Cassini ne relève pas le château ! Comment interpréter la mention ? Le terrier se réfère-t-il à un ouvrage médiéval d'où le terme « muraille » offrant un caractère défensif, ou s'agit-il plutôt d'un château récent du type de Castet d'Aleu essentiellement résidentiel ? Faute de vestiges, ces questions restent en suspend et font, en l'état des recherches, que ce site reste hypothétique. Les prospections reprendront l'année prochaine car les nombreux reliefs n'ont pas tous été visités.

#### f) Bibliographie et sources

Sources :

Mairie d'Aleu : livre terrier de 1668.

Bibliographie :

Site inédit donc la bibliographie est vierge.

## IV. 4. Canton de Saint-Girons

### IV.4.1. Monographies

CASTELNAU-DURBAN
------------------

N° INSEE 09082

Canton de Saint-Girons

Nom de commune : Castelnau-Durban

Le château fait partie d'un ensemble classé en 1945 sur la liste supplémentaire des sites historiques. Il prend en considération les ruines du château, le cimetière et leurs abords.

#### a) Repérage

Carte : IGN 1 : 25000, 2047 EST (fig. 155).

- Carte de Cassini, carte n° 39 de Saint-Lizier (environ 1770) : le château est mentionné ainsi que l'église, tous deux debout (fig. 156).
- Carte de La Blotière (1730) : le château n'est pas mentionné (fig. 157).
- Carte de Lhuillier (1719) : le château est mentionné (fig. 158).
- Carte de la seigneurie (1698) : document exceptionnel faisant état du territoire de la seigneurie de Castelnau-Durban (fig. 159).

Coordonnées Lambert II : X= 518,436 , Y= 1777,819 , altitude= 475 m.

Cadastre napoléonien : date : 1824, section B, 4<sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 423 (partie récente), 423 (partie ancienne du château) à 425 (terrasses et cour) (fig. 160).

Cadastre révisé : mise à jour 1965, édition mise à jour pour 1984, section AN, parcelles n°13, 14 (fig. p. 56).

### Lieu-dit cadastral : le château (cadastre révisé)

Toponymes anciens et récents : les mentions au XIII<sup>e</sup> siècle évoquent le site sous l'appellation « *Castelnaud de Sero* »<sup>150</sup>, « *Castelnaud de Ceron* »<sup>151</sup>, ce qui fait référence au secteur géographique compris entre l'actuelle Bastide-de-Sérou et notre site. La dernière mention du site sous cette forme remonte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>152</sup>. Plusieurs textes au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles énumèrent le site de façon réduite : « *Castelnaud* ». Le château est nommé ainsi sur la carte de la seigneurie en 1698, alors que le village est appelé « *Castelnaud en Foix* »<sup>153</sup> (fig. 159), ceci certainement pour montrer l'appartenance au domaine fuxéen. Le fait de faire apparaître « *Castelnaud en Foix* » pour le village et « *Castelnaud-Durban* » pour la seigneurie doit sans doute faire référence à une réalité administrative de l'Ancien Régime. En effet, Castelnaud n'appartient-il pas à la seigneurie de Durban et vice-versa ? Au XVI<sup>e</sup> siècle, on parle du sire de Castelnaud-Durban ou Durban indifféremment<sup>154</sup>.

#### b) Seigneurie

Il semblerait que pendant tout le Moyen Âge, les comtes de Foix aient été les seigneurs éminents du château de Castelnaud. Ainsi, nous avons une mention de Guillaume Arnaud, l'abbé du Mas d'Azil qui s'adresse à Roger IV comte de Foix et lui offre des biens qu'il possède « *in villis et castris et locis nominatis, Castro Novo et de Cert et de Planis de Larbont* » en 1246<sup>155</sup>. Lors du partage de la seigneurie de Durban, Loup de Foix rend hommage à Roger IV comte de Foix, pour ses possessions dans le Séronais et notamment tout ce qu'il tient à *Castelnaud de Sero*<sup>156</sup>. La cristallisation du conflit entre Loup de Foix et les Durban<sup>157</sup> (bras armé de l'abbaye du Mas d'Azil) aboutit en 1250 à un arbitrage comtal qui attribue ou confirme les parts de chacun à Durban, Castelnaud, Roquebrune et bastide d'Antusan. Dès lors, la seigneurie de Castelnaud apparaît comme une coseigneurie, ce qui est fréquent dans le secteur de l'Arize avec notamment le château de Durban-sur-Arize, la Bastide d'Antusan, la Bastide-de-Sérou, etc.<sup>158</sup>. Cet état de fait est confirmé en 1277 puisque Loup de Foix, son fils Roger Isarn et son

<sup>150</sup> Année 1246, Inventaire de la tour ronde de Foix par M. de Vernis XV<sup>e</sup>s, ADPA, E392 et ADA 1 Mi 5 R2 (f° CCCVI).

<sup>151</sup> Année 1277, ADA, E8 2Mi 1 R2 (copie dans Doat, 170 f° 205).

<sup>152</sup> Année 1468, « *Castelnaud de Serou* », ADG, fond Verges I 2275 n°12866.

<sup>153</sup> ADA, 36J.

<sup>154</sup> LES CAZES (J.J.) *Mémorial historique*, rééd. 1989, Pamiers, pp. 78-79.

<sup>155</sup> 1246, charte de coutumes de Castelnaud, ADA, 36J et *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, ADA, 1989, p. 260.

<sup>156</sup> 1246 « *que mossen Lop de Foix cavalher reconoguet et confesset de mossen Rogier per la gracia de Diu comte de Foix et vescomte de castelbon que tena de luy en feu honorat tot so que tena (...) en lo castelnaud de sero et li en fec homenatge* ». Inventaire Foix par M. de Vernis XV<sup>e</sup>s, ADPA, E392 et ADA 1 Mi 5 R2 (f° CCCVI).

<sup>157</sup> Après le décès de Pierre de Durban, ses fils Pierre et Bernard prennent la bastide d'Antuzan et Roger Isarn (fils de Loup de Foix) qui paraît y résider. Doat, 171 f° 36.

<sup>158</sup> MIROUSE (D.), *Géographie castrale de la haute Arize au Moyen Âge central*, dans *Pouvoirs Pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, acte du colloque du PCR "Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges" tenu à Seix les 27 et 28 octobre 2007, Cahors, éd. La Louve, 2009, sous presse.

petit fils Roger Isarni prêtent hommage à Roger-Bernard comte de Foix de la 8<sup>ème</sup> partie du château de Roquebrune et de la 4<sup>ème</sup> partie de *Castelnau de Ceron*<sup>159</sup>. En 1299, c'est au tour de Bernard et Raimond de Durban de rendre hommage à Roger-Bernard de Foix. Deux autres hommages de ce type sont rendus en 1313<sup>160</sup> et 1325<sup>161</sup>. La famille de Durban, bras armé de l'abbaye du Mas d'Azil la plus puissante du secteur de l'Arize, fait donc logiquement partie de la coseigneurie, peut-être même dès la fondation de Castelnau.

A partir de 1425 au moins, la famille de Mauléon (d'origine Gasconne), possède la baronnie de Durban. Ceux-ci sont liés à la famille Lévis-Léran dont deux actes de mariages cèleront l'histoire pour plus de deux siècles<sup>162</sup> : Savary de Mauléon épouse en 1468 Jeanne de Lévis-Léran, puis en 1615, François de Mauléon prend pour épouse Isabeau de Lévis-Léran.

D'après Rumeau, en 1474 Savary de Mauléon de Durban rend hommage au Comte de Foix pour la baronnie de Durban, Cers, Castelnau, Esplas, Prayols, leurs appartenances et dépendances<sup>163</sup>. Pendant les guerres de religion en 1569, Castelnau-Durban est ravagé par les troupes protestantes.

En 1636, Jean-Paul de Mauléon meurt dans le château de Castelnau et ses biens sont partagés entre ses deux fils, François et Thimoléon. Ce dernier hérite de la seigneurie de Castelnau<sup>164</sup> après le décès de François en 1642. Sa veuve Isabeau de Lévis-Léran, héritière de son mari et de son beau père, se fait séquestrer au château de Castelnau par son beau frère Thimoléon. Celle-ci en deuxième nocce se marie en 1647 avec Jean-Roger de Foix-Rabat qui a trouvé un grand intérêt pécuniaire. La seigneurie repasse peu de temps après aux mains d'un Mauléon qui en 1664, avec les habitants de Castelnau-Durban, signe des reconnaissances dans le château. Il n'est plus question par la suite, du château de Castelnau-Durban. Celui-ci pourtant rentre également en possession de Bellisen<sup>165</sup>. Toujours est-il que sur la carte de la seigneurie de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>166</sup>, le village est nommé Castelnau en Foix (fig. 159), ce qui suppose toujours son rattachement au domaine fuxéen.

---

<sup>159</sup> Cartulaire de Boulbonne, ADA, E8 2Mi 1 R2 et copie dans Doat 170 f° 205.

<sup>160</sup> 1313, « *hommage rendu par Fortanier de Durban damoiseau à Gaston comte de Foix pour la portion le comptant sur les lieux et seigneurie de Montégut Bugnas et castelnau de Serou Lafite près Pamiers et dans la vallée de Valguillère dans le Dalmazan et appartenances des dits lieux* ». Inv. Arch. de la tour ronde, caisse 10 n°48.

<sup>161</sup> 1325, « *hommage rendu par Fortanier de Durban damoiseau coseigneur de Montégut à Jeanne d'Artois comtesse de Foix pour les lieux et seigneurie de Montégut Aigues Junte la Fitte Bordette Dupus cazaux Loubaut val de Grace Roquebrune dans le Dalmazan castelnau de Serou Bugnas Fourniols bajou Monseron Scales Las Fites pres le château de Durban et autre lieu appartenant au dit Fortanier a la charge qu'après le décès de la dite dame le dit hommage ne sera rendu qu'au comte de Foix* ». Inventaire de la tour ronde, caisse 10 n°52, ADA, E6 2Mi 1R2.

<sup>162</sup> BLANC-ROUQUETTE (M.-T.), Une châtelaine à Castelnau-Durban au XVII<sup>e</sup> siècle, *BSALSA*, 1983, p. 53.

<sup>163</sup> RUMEAU (R.), *Monographie de la Bastide-de-Sérou*, Foix, 1882.

<sup>164</sup> ADA, E142. BLANC-ROUQUETTE (M.-T.), Op. Cit., p. 55.

<sup>165</sup> Année 1690, mariage de Anne de Mauléon-Durban, fille de Jean Louis seigneur de Clermont en Foix, avec Jean Bertrand de Bellissen. ADA, 36J, *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, ADA, 1989. p.259.

<sup>166</sup> ADA, 36J, *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, ADA, 1989, p. 260.



### c) Géographie

- Géologie : assis au sommet d'une crête calcaire métamorphisé de couleur gris foncé veiné de blanc.
  
- Topographie : le château est construit sur le flanc exposé sud d'un petit vallon. La crête rocheuse au sommet de laquelle se situe l'ouvrage fortifié primitif est séparée de la route par l'Artillac, affluent de l'Arize. En face, de l'autre côté du vallon, à moins de 100 m, une fontaine est aménagée dans le mur de soutènement d'une importante terrasse (cf. ci-après dans la partie description des vestiges : autres éléments à proximité du site) (fig. 161).
  
- Habitat à proximité : l'habitat actuel est installé en vis-à-vis de l'autre côté de la rivière de l'Artillac. Il ne porte aucun élément permettant de le rattacher à une création médiévale, ni dans son organisation, ni dans l'église Saint-Sébastien pour laquelle pas un seul indice sur place et dans les textes ne la font remonter au delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est fort probable que l'habitat d'origine ne se soit pas situé en cet endroit mais plutôt au pied du château et à côté de l'église Saint-Michel, ou alors au creux du vallon au pied du site, ou encore au niveau des terrasses où se situe le château tardif (fig. 161). Au regard de la situation du village actuel, on peut envisager pour l'habitat un rapprochement avec l'axe de communication. Si cela est vraiment le cas, à quelle époque l'habitat a-t-il migré ? Si l'église Saint-Sébastien est attestée en 1569, le glissement de l'habitat se serait donc opéré entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle.

### d) Description des vestiges

- Superficie des enceintes :
  - Le logis seigneurial à proprement parler (ancienne partie du château : de A à F sur le plan (fig. 162) : hors œuvre il mesure environ 310 m<sup>2</sup>, et 195 m<sup>2</sup> à peu près de surface intérieure.
  - L'enceinte de la partie haute qui ceint le logis est difficile à estimer (G sur le plan (fig. 162). Elle est comprise entre 550 et 700 m<sup>2</sup>.
  - Le château de la partie basse (J sur le plan (fig. 162) couvre une surface au sol d'environ 300 m<sup>2</sup>.
  - La cour attenante au château tardif mesure environ 1300 m<sup>2</sup> (K et L sur le plan (fig. 162).

- Anomalies topographiques : au-delà de la considération des anomalies, il semble que toute la crête calcaire ait été retaillée ou aménagée en terrasse. Cette dernière observation est à signaler pour toute la partie orientale où la terrasse sommitale prend appui sur la crête et est soutenue par un puissant mur de soutènement. Cette terrasse mesure 65 m de long sur environ 10 m de large. Le cadastre napoléonien fait aboutir sur cette terrasse un chemin qui part depuis l'église Saint-Michel. Au milieu de la terrasse se trouve un trou de 1,20 m de profondeur maximum, d'environ 3 m sur 3 m, de forme irrégulière et donnant directement sur le rocher qui semble retaillé. Aucun élément permet d'affilier une quelconque fonction à cette anomalie (citerne ? Emplacement d'un ancien bâtiment (cabane, grange)? Trou de fouille clandestine ?).

- Description des éléments bâtis :

Le site conserve des vestiges importants qui peuvent se distinguer en deux grands ensembles : la partie ancienne au sommet de la crête et la partie plus récente au pied de ce dernier au sein d'une vaste terrasse. La partie basse est encore habitable et nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer le propriétaire qui vit à l'étranger, les descriptions se bornent donc à l'extérieur. Quant au château ancien, la densité de la végétation est si importante que nous n'avons pas pu atteindre et lire certaines parties, notamment en hauteur. Malgré ces inconvénients, nous avons tout de même réussi à dresser un plan schématique dont les marges d'erreurs semblent assez limitées (30 cm maximum). Pour faciliter la compréhension, la description s'appuie sur ce plan qui énumère chaque élément de la fortification par une lettre (fig. 162).

ELEMENTS ANCIENS DU CHÂTEAU :

La partie ancienne du château, au sommet de la crête, se compose d'un bâtiment longitudinal tripartite (fig. 162) : la tour-maîtresse à l'ouest (A), la grande salle du logis au centre (D et E), et une extension de ce logis à l'est (F). Ce grand bâtiment forme un ensemble hors œuvre d'environ 33 m de long pour 9 m de large. Il s'assit sur le substrat rocheux conséquemment retaillée au nord, et nivelé au sud par l'intermédiaire d'un mur maçonné de soutènement d'environ 3,50 m de haut sur toute la longueur (fig. 163). Ce bâtiment se trouve au sein d'une enceinte comprenant la terrasse intermédiaire au sud pour laquelle il est difficile d'entrevoir les limites nord et est.

- La tour-maîtresse (A) : se situe à l'extrême ouest du bâtiment formant le corps de logis. De forme trapézoïdale, le côté ouest le plus exposé à la défense, se réduit d'1,10 m par rapport à la longueur du mur oriental. Ses dimensions intérieures sont donc les suivantes : 4,90 m à l'est, 3,80 m à l'ouest, 3,35 m pour les deux petits côtés, le tout dégageant une surface de 14,50 m<sup>2</sup>.

Les murs très puissants atteignent une épaisseur de 1,65 m. Les murs sud et nord conservent environ 3,50 m d'élévation intérieure et montrent plusieurs aménagements d'ouvertures (fig. 164). Dans le mur est, une porte permet de communiquer avec un vestibule qui accède à la grande salle du logis. Cette porte, large de 0,85 m, est couverte d'un arc en plein cintre dont les claveaux de façade sont tombés où ont été arrachés, ceux du plein du mur sont à peine équarris (fig. 165). Dans le mur nord, on note deux ouvertures (fig. 166). La première correspond à des latrines aménagées dans l'épaisseur du mur. La largeur de l'espace est de 0,85 m, comme l'ouverture décrite précédemment, sur 1,30 m de profondeur et 1,60 m de hauteur. Deux marches ont été façonnées dans les latrines, puis vient le reposoir avec un trou d'une trentaine de centimètres de large conduisant à l'oblique à l'extérieur (fig. 167). Bien conservé, l'encadrement de la porte est constitué de moellons de tuf finement taillés formant une moulure à la manière d'une étroite voussure servant à recevoir la porte (fig. 168). Le deuxième aménagement de ce mur, en mauvais état de conservation, est à moitié tronqué (fig. 166). Il présente un encadrement de tuf mais cette fois-ci sans la finesse de taille rencontrée au niveau des latrines. La moitié conservée montre un ébrasement qui laisse penser qu'il s'agissait d'une fenêtre, sans doute de jour et de tir si besoin était. Les trois ouvertures sont au même étage et un ressaut d'une vingtaine de centimètres, situé une trentaine de centimètre en dessus de celles-ci, suggère un étage inférieur comblé par la destruction des niveaux supérieurs de la tour. Si l'on prend en considération ce ressaut l'épaisseur des murs augmentent et passent à 1,85 m d'épaisseur à la base, ce qui suggère un édifice à 3 et plus certainement 4 niveaux, pouvant atteindre les 15 m de hauteur.

Les parements des murs sont construits avec des blocs de calcaire autochtone de couleur grise. Les blocs sont calibrés, à peine équarris et aucun taillé. La végétation recouvre des pans entiers de mur ce qui empêche de pousser plus loin la description des parements pour l'heure. En tout état de cause, ils semblent montrer des litages et une organisation plus ou moins réguliers mais l'irrégularité des formes de moellons ne les font pas s'apparenter aux parements beaucoup plus réguliers de la période romane.

L'affinement de l'analyse de bâti de ce bâtiment devrait apporter l'année prochaine des éléments intéressants pour la typochronologie du bâti.

- La grande salle du corps de logis (D et E) : cet espace est sans aucun conteste le plus spacieux de la partie haute du château avec 13,50 m de long sur 7,50 m de large. De forme rectangulaire, l'espace est tronqué dans sa partie sud-ouest par un petit bâtiment –que nous décrivons après– qui vient s'intercaler entre celui-ci et la tour-maîtresse. Les murs font 1,10 m

d'épaisseur sur tout son pourtour. Le mur ouest vient doubler celui de la tour-maîtresse ce qui porte l'épaisseur dans ce secteur à 2,70 m. Le surface intérieure est donc importante puisque cela représente environ 121 m<sup>2</sup>.

Les pignons est et ouest conservent une bonne partie de leur élévation alors que les grands côtés nord et sud montrent au mieux 2,50 m de haut. Le mur est présente une élévation d'environ 5 m sur les côtés et 6 m en son milieu, le tout formant au sommet un pignon à double pente. Ceci incite donc à penser qu'il s'agit de l'intégrité de l'élévation telle qu'elle se présentait à la fin de l'occupation de cet espace. Une porte ouvre au rez-de-chaussée sur la salle à l'est. Elle garde encore son encadrement en bois (troncs de chêne de bonne section : entre 15 et 30 cm de diamètre) (fig. 169). Son percement semble avoir été effectué tardivement d'où la conservation de l'encadrement en bois.

Constituant la base de l'angle nord-est de la grande salle, la roche a été retaillée à la verticale en reprenant la forme de l'angle du mur à 90°, sur près de 2,50 m de hauteur. Toute la partie visible du rocher montre des traces de pic et montre une encoche de mortaise. Cette partie est close par un mur dont l'épaisseur (1,20 m) fait douter de la fonction de refend (E). La fonction de cet espace d'à peine 5 m<sup>2</sup> ne peut être appréhendée sans passer par la fouille. Tout juste pouvons-nous émettre l'hypothèse d'une réserve ou bien d'une cage d'escalier pour accéder à l'étage supérieur.

Le mur ouest pour sa part conserve une élévation de près de 8 m et révèle de nombreuses transformations (fig. 170). Plusieurs ouvertures ont été bouchées, d'autres ont été percées. Ainsi, la porte à l'étage dans l'angle nord-ouest paraît avoir été percée pour accéder à la petite tour de flanquement accolée sur le flanc nord (B). L'encadrement montre des arrachements, et un refaçonnage à la chaux avec de nombreux fragments de tuiles. Il en est de même pour l'ouverture au rez-de-chaussée qui conduit au petit espace triangulaire que l'on a identifié comme étant une citerne (C).

Les parements sont plus hétérogènes que dans le cas de la tour-maîtresse, ceci étant peut-être le fruit de multiples remaniements qui se sont produits pendant les siècles d'occupation de l'édifice. Les blocs sont de même origine lithologique que dans le donjon mais pour cet espace le traitement est différent. En effet, les blocs sont de volume variables, pas équarris et encore moins taillés. Aucun litage n'est respecté et les joints sont souvent bouchés à partir de fragments de tuiles noyés au mortier. Certains pans de mur conservent leur enduit mais ce qui prime c'est le lierre qui prolifère allégrement.

- La tour de flanquement (B) : elle est accolée au nord, à cheval sur l'angle de la tour-maîtresse et celui de la grande salle du logis. Elle est rectangulaire, en sailli de 1,30 m côté donjon et 1,10 m côté salle de logis. Sa petite surface, qui suggèreraient une tour pleine, dégage en réalité un espace intérieur très exigu d'à peine 1,50 m<sup>2</sup>, avec des murs qui n'excèdent pas les 0,50 m d'épaisseur. Cette tour ne paraît pas avoir joué un rôle défensif, son seul accès se fait par la porte précédemment décrite qui a été percée tardivement dans le mur ouest à l'étage de la grande salle du corps de logis. En réalité, pour accéder à la tour, l'accès est coudé et en partie creusé dans l'angle maçonné et épais de la tour-maîtresse. La configuration de cette tour quelque peu atypique, son exigüité et son adjonction tardive laissent penser que nous sommes en présence d'autres latrines, donc d'un élément de confort pour l'hygiène. En effet, sa situation à moins de 2 m des latrines de la tour-maîtresse regroupe ainsi les sanitaires.

- La citerne (C) : on peut y accéder aujourd'hui grâce au percement tardif opéré au rez-de-chaussée du mur ouest de la grande salle du corps de logis. L'intérieur forme un espace triangulaire de 3,2 m<sup>2</sup> (4,40 m sur 3,80 m et 2 m pour le petit côté) voûtée en berceau. La hauteur de voûte est à 2,50 m ce qui dégage un volume maximum de 11 m<sup>3</sup>. Tout le mur sud conserve son enduit de tuileau et la partie nord est, quant à elle, est excavée dans la roche (fig. 171). L'accès pour puiser l'eau se faisait par dessus, sans doute par une petite trappe située au centre de la voûte qui a été bouchée. Les deux ouvertures que sont la porte et la fenêtre haute du mur sud ont été ajoutées tardivement lorsque le bâtiment ne servait plus de citerne. Comme c'est le cas au château de Durban<sup>167</sup>, il est probable que cette pièce ait été transformée en cachot.

L'étage au dessus de la citerne, de même forme et sensiblement de même dimensions, est l'endroit depuis lequel on puisait l'eau. Cependant, son organisation et ses ouvertures révèlent aussi un lieu de passage et de communication important. En premier lieu, il faut noter la présence de la porte permettant l'accès depuis la terrasse intermédiaire, la seule conservée qui permet d'entrée dans le complexe (fig. 172). Cette porte devait être atteinte par un escalier en bois qui n'a laissé aucune trace. Une fois à l'intérieur de cette petite pièce triangulaire, à gauche on accède à la tour par la porte du donjon du mur est précédemment décrite. A droite, une ouverture en partie bouchée rendait l'accès à la grande salle du corps de logis possible. La porte d'entrée au complexe du logis seigneurial présente les mêmes caractéristiques et

---

<sup>167</sup> Selon Denis Mirouse et Jean-François Ayrault qui effectuent des recherches sur le site de Durban et dont les travaux ont été publiés dans les rapports du PCR « *naissance, fonction et évolution des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans, Comminges* » depuis 2004.

dimensions que celle du donjon (arc en plein cintre, ouverture de 0,85 m) mais ici, un des montants extérieurs conserve des éléments en tuf taillés.

- Salle orientale ou extension du corps de logis (F) : il s'agit d'une salle de 7,70 m de long sur 6,80 m de large soit 53 m<sup>2</sup>. Les murs font 1,10 m d'épaisseur. Ce bâtiment a été ajouté à l'est de la grande salle du corps de logis comme le montre l'accolement sans chaînage dans la partie basse des angles. De plus, moins large que la grande salle du logis, la différence de 0,70 m se retrouve à l'extérieur dans le décrochement à la jonction des deux murs sur la façade sud. Mis à part le mur est entièrement éboulé, les trois autres côtés s'élèvent sur la quasi totalité de leur élévation. Le mur nord est assis sur la roche entièrement taillée à la manière de la grande salle du corps de logis. A l'étage dans l'angle nord-ouest le montant de porte constitué de pierres de grès taillées (fig. 173) et biseautées paraît tardif, en tout état de cause pas antérieur au XVe siècle voire XVIe siècle<sup>168</sup>. Cette porte permettait la communication entre les deux salles du corps de logis mais elle a été remaniée et notamment bouchée à une période non déterminée. Serait-elle antérieure ou contemporaine à la construction de l'extension du corps de logis ? En outre, qu'en est-il également de son bouchage ? Les données disponibles ne nous apportent pas assez d'éléments pour répondre pour l'instant.

Le mur sud paraît aussi avoir subi des remaniements. Il est constitué à sa base d'un puissant mur de soutènement maçonné. A l'intérieur, le mur ne présente pas de parement jusqu'à une hauteur comprise entre 1 m et 1,10 m. Après étude des étapes de construction, il semble que le mur de soutènement de la terrasse était à un niveau plus élevé avant la construction de la salle. Puis, lors de l'aménagement du bâtiment, le niveau de rez-de-chaussée a été rabaissé en creusant dans le remblai de la terrasse et en mettant à nu la face interne du mur de soutènement, pas prévu à cet effet (fig. 174). Quant au nivellement au nord de la pièce, il a été créé par la retaille du rocher.

Le mur sud conserve une ouverture à ébrasement dont les dimensions et caractéristiques rappellent significativement celles de la fenêtre percée tardivement dans la citerne. L'observation des trous destinés à recevoir les poutres soutenant le plancher montre également des remaniements. En effet, ils présentent des arrachements qui supposent des aménagements tardifs.

Les murs de l'extension du logis se composent d'une pluralité de matériaux à l'inverse de ceux des bâtiments précédemment décrits. Les parements, dont une majeure partie est encore

---

<sup>168</sup> Le travail et la forme donnés au montant en grès rappellent certains éléments de la tour ronde du château de Foix qui remonte au XVe siècle.

couverte d'enduit, sont principalement composés de blocs calcaires autochtones mais aussi de fragments de grès ou de tuf. Le mortier présente une grande quantité de fragments de brique et/ou de tuiles. Les parements ne sont pas ordonnés, ceci tenant principalement au fait que les blocs sont de formes et de sections variées.

- Enceinte intermédiaire (G et H) : la terrasse intermédiaire (G) englobe au sud le logis et la tour-maîtresse. Les vestiges de l'enceinte sont très altérés et seuls quelques pans de mur à l'ouest sont encore en élévation (H). Toute la partie orientale ayant disparu, il est difficile d'en estimer le tracé et son étendue. La topographie du site et l'organisation des bâtiments suggèrent une enceinte qui ne s'étendrait pas au nord, au-delà des bâtiments du corps de logis. Au regard des indices collectés sur le terrain, l'enceinte formerait un espace d'une quarantaine de mètres de long sur une petite dizaine de mètres de largeur en moyenne, ceinturant un espace compris entre 550 et 700 m<sup>2</sup>.

La partie sud de l'enceinte – arasée 2 m au-dessus du niveau de la terrasse et formant un mur de soutènement de plus de 4,50 m de haut – est presque rectiligne. Dans sa partie est, le mur montre deux grandes fenêtres rectangulaires et de nombreux indices de transformations, mais on peut supposer que le tracé est resté le même (fig. 175).

À l'ouest, le mur s'interrompt sur quelques mètres, puis il se retrouve clôturant l'espace fortifié au niveau de la crête. Cette dernière portion sert d'appui pour un bâtiment moderne qui se loge entre celle-ci et la tour-maîtresse. Conservée sur près de 4 m de haut, son épaisseur est relativement réduite en comparaison des structures murales du corps de logis et du donjon puisqu'elle ne fait que 0,85 m (fig. 176). Les parements sont effectués selon les mêmes caractéristiques que les murs de la grande salle du corps de logis mais cette fois-ci sans remaniements : blocs calcaires autochtones, non préparés, pas calibrés, ne montrant des litages qu'approximatifs. Une archère ménagée au rez-de-chaussée venait participer à l'organisation de la défense occidentale depuis la crête. Elle est de type frustré, avec une hauteur de 60 cm, un faible ébrasement (environ 23° d'ouverture), une fente altérée qui ne devait pas dépasser 7 à 8 cm de large.

## ELEMENTS TARDIFS DU CHÂTEAU

Toute la partie basse a été transformée tardivement afin d'aménager un château plus moderne. Il est difficile en l'état des recherches, d'articuler dans le temps les éléments tardifs du château par rapport à la partie ancienne. Elle se compose de deux ensembles, du côté ouest, le bâtiment résidentiel et à l'est la cour avec une extension.

- Bâtiment du château tardif (J) : forme un grand bâtiment carré de 15,50 m sur 15,50 m hors-œuvre, avec un léger décrochement en retrait dans l'angle nord-ouest. Il est habitable et présente de nombreux remaniements sur le côté nord et est, dont les dernières qui datent de la fin des années 1990 ont en partie dénaturé l'organisation d'origine (fig. 177). L'élévation devait être plus importante comme le montrent les départs d'échauguettes tronquées en haut des angles sud-est et sud-ouest (fig. 178). Nous n'avons malencontreusement pas pu accéder à l'intérieur du bâtiment. Les études à venir apporteront sans doute leurs lots d'informations complémentaires pour comprendre ce bâtiment. Pour figurer le château sur la carte de la seigneurie de 1698, le bâtiment est représenté de façon schématisée avec des détails venant confirmer en partie les transformations entrevues auparavant. En effet, la façade est présente sur le dessin une porte d'entrée centrale avec un linteau triangulaire et non pas un arc en plein cintre comme aujourd'hui. En outre, les fenêtres de chaque côté de la porte révèlent des dimensions et des formes différentes. Enfin, l'étage supérieur est représenté sur le dessin alors qu'il n'existe plus dans le bâtiment actuel. Les échauguettes à cette époque n'étaient pas encore présentes ou déjà disparues. Au dessus de la grande baie, se trouve une pierre avec une date, 1720, ce qui doit correspondre à une phase de transformation du site.

- La cour et l'avant cour (K et L) : la cour sur laquelle ouvre le bâtiment du château récent forme un espace quasi rectangulaire d'environ 25 m (sud) sur 20 m (ouest), offrant une superficie de 450 m<sup>2</sup>. Elle était limitée à l'est au début du XIXe siècle (cadastre napoléonien : fig. 160) par un mur dont une portion est encore en élévation. Celui-ci présente une arcature qui s'arrête à la moitié du deuxième arc. Cette arcature se poursuivait-elle et fermait-elle la cour à l'est ? Il est difficile de trancher. Toujours est-il que ce mur limitait la cour jusqu'à l'aménagement de l'extension vers l'est. Cette extension se lit aisément dans le mur de soutènement de la terrasse qui se traduit par un très net coup de sabre (fig. 179 et 180). Elle forme un espace trapézoïdal plus réduit que la cour principale, de 14,50 m sur 17 m.

Le mur de soutènement maçonné qui vient supporter les cours de façon rectiligne s'élève à plus de 8 m de haut. Il est constitué de matériaux en tout genre et notamment des blocs de marbre, dont la provenance nous échappe, du grès, du tuf issu probablement du château ancien, et quelques éléments de brique. Les caractéristiques de ce mur laissent penser qu'il s'agit de structures murales les plus tardives du site.



- **Autres éléments à proximité du site :**

- L'église Saint-Michel : se situe au sud-est du château (fig. 161 et 181). La plus ancienne mention correspond au moment où elle est détruite par les troupes protestantes du Mas d'Azil. C'est la seule église mentionnée pour Castelnau dans le rapport d'inspection de Bertrand Mamy et de Bernard Cazeneuve du 27 mars 1781 où elle est décrite comme ayant les murs du sanctuaire et de la sacristie en état<sup>169</sup>. Elle est actuellement de taille beaucoup plus réduite que celle représentée sur le cadastre napoléonien en 1824 (cadastre moderne fig. p. 56 et cadastre napoléonien fig. 160). Peut-être a-t-elle été reconstruite au milieu du XIXe siècle comme l'église Saint-Sébastien dans le village de Castelnau ? A l'intérieur du clocher se trouve un bout de colonne utilisé en réemploi<sup>170</sup>. Une inscription sur le mur sud montre une croix et la date 1142 écrite en chiffres arabes donc pas authentique. Etant donné sa situation à quelques dizaines de mètres du château on peut sans aucun conteste affirmer qu'il s'agit à l'origine d'une chapelle castrale, qui par la suite pris le statut d'église paroissiale. Des recherches complémentaires devraient apporter des données supplémentaires.

- La fontaine : située à moins de 100 m du château, bornant l'autre côté du petit fond de vallon, elle porte le nom de « fontaine des seigneurs ». Elle est aménagée dans un imposant mur de soutènement en pierres sèches d'environ 4 à 5 m de haut. L'espace voûté en plein cintre forme une salle d'environ 30 m<sup>2</sup> ouverte d'un côté (fig. 182). Au fond, la fontaine est aménagée dans la roche calcaire. La voûte de la salle aménagée supporte le chemin qui permet l'accès au hameau de Cazasses.

- Mobilier : /

### **f) Interprétation**

Castelnau-Durban est un des sites les mieux documentés de notre zone d'étude. Les sources font référence à la seigneurie à partir de 1238 et le château en 1246. Au-delà du comté de Comminges qui s'arrête dans ce secteur à Lescure<sup>171</sup>, Castelnau fait partie du domaine Fuxéen, aux marges des

---

<sup>169</sup> Rapports de Bertrand Mamy, architecte et Bernard Cazeneuve expert, chargés de procéder à l'estimation des réparations à faire aux églises (27 mars 1781). ADA, G13.

<sup>170</sup> Nous n'avons pas vu de *visu* cette colonne, celle-ci est attestée par François Deliot, *occupation du sol dans le canton de Saint-Giron au Moyen âge*, mém. de maîtrise d'archéologie, Université Toulouse le Mirail, 1997, volume 1, p. 21 et volume 2, fig. 8.

<sup>171</sup> Cf. ci après fiche monographique de Bielo de Lescure.

possessions des abbayes du Mas d'Azil et de Combelongue<sup>172</sup>. La création du château paraît répondre à des prérogatives stratégiques de contrôle de l'axe de communication entre Foix et Couserans.

Plus que le fruit de successions, il est plus probable que la coseigneurie soit le résultat de la pression fuxéenne exercée sur les abbés du Mas d'Azil. En effet, les manœuvres de Loup de Foix vont permettre au comte de Foix de se procurer des droits dans cette zone en marge du comté. Comme pour d'autres possessions, Antuzan ou Durban, le comte de Foix crée les conditions qui amèneront au paréage avec l'abbé du Mas d'Azil<sup>173</sup>.

Il paraît évident que la création de Castelnaud avait aussi pour objectif de fixer un pôle d'habitat au pied de la crête depuis laquelle il domine. Le petit vallon y est en tout état de cause assez spacieux, et l'approvisionnement en eau est rendu possible grâce à la fontaine. Cependant, le village s'est déplacé pour se rapprocher de l'axe de communication, au point de désertifier les abords du château. Le manque d'élément archéologique rend son évolution difficile à appréhender. Toutefois, trois emplacements peuvent être envisagés : au creux du vallon, au niveau du château tardif sur la vaste terrasse inférieure, ou encore sur la terrasse longitudinale située sur la crête à l'est du château primitif. L'église Saint-Michel à proximité du château devait être au départ la chapelle castrale, érigée en paroisse avec le développement villageois, à laquelle l'église Saint-Sébastien située dans le village actuel a succédé. D'après Denis Mirouse, les regroupements d'habitats pour former des villages ne semblent pas remonter au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle dans la haute Arize. L'ensemble comprenant le village disparu, l'église et le château correspondrait-il au modèle urbain régional alors en vigueur que Benoît Cursente<sup>174</sup> a identifié à travers les Castelnaux de la Gascogne Gersoise ? Le manque d'éléments sur le village d'origine et son organisation ne permettent pas d'établir de liens fiables. Il serait hasardeux de se baser sur la seule détermination toponymique, surtout qu'il n'y a pas d'autres référents dans le secteur.

- Remarques sur le bâti :

Le château a connu d'importantes évolutions depuis sa création au XIII<sup>e</sup> siècle. Les vestiges de l'ouvrage fortifié sont importants mais la végétation et les nombreux remaniements viennent quelque peu obstruer la lecture qu'on peut en avoir. Les structures en place permettent malgré tout une lecture intéressante de l'évolution du bâti. Le site se divise en deux secteurs distincts, le château primitif au sommet de la crête, auquel lui a succédé le château récent situé sur la terrasse inférieure.

---

<sup>172</sup> La limite des possessions de l'abbaye de Combelongue, *Saint-Félixfeillet*, Terrac et Montseron. MIROUSE (D.), *Géographie castrale de la haute Arize*, Op. Cit.

<sup>173</sup> Id.

<sup>174</sup> CURSENTE (B.), *Les Castelnaux de la Gascogne médiévale : Gascogne Gersoise*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1980.

La chronologie relative du bâti permet tout d'abord d'affirmer que la tour-maitresse est le bâtiment le plus ancien du château primitif. En effet, la grande salle de logis correspond à une deuxième phase d'édification, le mur ouest venant doubler celui du donjon. En outre, le traitement des ouvertures de cette tour (arc en plein cintre, encadrement en tuf ouvragé) et le meilleur agencement de l'appareil des murs confirmeraient une phase plus ancienne que les autres éléments du corps de logis. Les éléments de confort que sont les ouvertures et surtout les latrines ne sont que très rarement attestées dans notre secteur. La tour de Castelnau paraît donc être une étape intermédiaire entre les tours exiguës ou beffrois, très rudimentaires, et la tour résidentielle telle qu'elle apparaît à Lagarde avec son foisonnement d'éléments de confort. Cependant, à la différence de Lagarde, les ouvertures ont fait l'objet d'un soin particulier qui se traduit par des encadrements en tuf finement taillés.

Par ailleurs, la première approche comparative laisserait entrevoir dans l'organisation de la tour une influence des tours à éperon du XIIIe siècle, telles qu'elles ont été introduites par le pouvoir royal dans le Midi (Peyrepertuse, Aude : 1240-1250<sup>175</sup> ; Cabaret, Aude : 1238-1240<sup>176</sup>) et dont l'influence se retrouve à Orthez (Béarn, 1242-1249), Durfort (Tarn, 1240-1250<sup>177</sup>), Bonaguil (Lot-et-Garonne, fin XIIIe siècle), et bien d'autres comme Usson (Ariège, 1235-1258<sup>178</sup>) plus proche de notre zone. Certes, dans le cas de Castelnau, la tour n'est pas pentagonale et le massif exposé aucunement renforcé par rapport aux autres murs mais sa forme trapézoïdale et ses murs puissants (1,60 m) ne sont pas sans rappeler les prérogatives militaires des tours à éperon. Il semble que la tour de Castelnau ait subi une influence lointaine véhiculée par les tours à éperon.

La grande salle du corps de logis pourrait s'apparenter au type de *aula* qui se développe au XIVe siècle dans notre région. Ses dimensions sont importantes et les nombreux siècles d'occupation ont conduit à un certain nombre de transformations. Tout d'abord, la citerne a perdu sa vocation première, elle est percée d'une porte et d'une fenêtre. L'espace de circulation située au dessus de celle-ci est condamné depuis le logis, ce qui induit que la tour ne communiquait plus avec le logis, voire qu'elle était abandonnée à la fin de l'occupation du logis. De nouvelles latrines ont été aménagées puisque la condamnation du donjon en interdit l'accès. Les grandes fenêtres percées dans les flancs sud et nord apportent la luminosité qui manquait auparavant. En outre, l'entrée dans le corps de logis, qui se faisait depuis la petite pièce triangulaire, a été changé et devait sans doute se faire depuis l'extension opérée dans la partie orientale. Cette dernière pièce présente également de nombreuses traces de

---

<sup>175</sup> BAYROU (L.), « l'éperon de Peyrepertuse », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 11, 1984, pp. 194-199.

<sup>176</sup> Sous la dir. de GARDEL (M.-E.), Cabaret. *Histoire et archéologie d'un castrum*, Carcassonne, 1999, p. 321.

<sup>177</sup> POUSTHOMIS (B.), L'habitat nobiliaire du castrum de Durfort (Tarn), XIIIe-XIVe siècles, dans *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées (Xe-XVe siècles)*, Actes du colloque de Pau d'octobre 2002, 2006, pp. 296-297.

<sup>178</sup> TILLET (P.), *Châteaux d'Usson et de Quérigut : fonction et architecture de la tour-maitresse*, dans le rapport du PCR « *Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans, Comminges* », 2006, p. 95.

remaniements, comme la porte à l'étage avec son montant en grès qui a été bouchée, ou encore le changement de hauteur de niveau de plancher.

Il est plus difficile pour l'heure d'appréhender de façon pertinente le château tardif étant donné qu'il est habitable, que le propriétaire vit à l'étranger et qu'il ne vient qu'occasionnellement. Quelle était la fonction de la terrasse basse avant la construction du nouveau bâtiment ? Le village ne se situait-il pas à cet endroit ? Nous avons peu de chance d'arriver un jour à répondre à cette question.

Au moment où les châteaux revêtent des fonctions exclusivement résidentielles et d'apparat (XVIIe siècle ?), les propriétaires ont délaissé la partie ancienne du château situé en hauteur, pour construire un bâtiment plus moderne, qui revêt des fonctions exclusivement résidentielles et d'apparat comme cela se développe dans le midi à partir du XVIIe siècle. L'observation des façades extérieures montre aussi d'importantes transformations, notamment, la disparition des échauguettes aux sommets des angles de la façade au sud, la transformation des ouvertures (changement de forme et agrandissement) et surtout le rabaissement d'un étage de la hauteur du bâtiment.

#### - Première approche chronologique :

La construction de ce château est la manifestation de l'élargissement des droits des comtes de Foix en haute Arize, sur laquelle la suzeraineté paraît virtuelle jusqu'à la première moitié du XIIIe siècle. La première mention remontant à 1238, cet ouvrage correspond à la même période de fondation que la Bastide d'Antuzan<sup>179</sup>, Roquebrune et la Bastide-de-Sérou. Dans le même temps, apparaissent les ouvrages castraux de Larbont pour les Durban, Unjat, Montels, Montagagne et Sabarat pour les Amiel, peut-être en appui, plus vraisemblablement en réaction au coup de force fuxéen<sup>180</sup>. Il est probable que le donjon, bâtiment le plus ancien au regard de la chronologie relative du bâti et des éléments d'architecture, puisse remonter à la fortification primitive. Au regard de la première approche comparative elle pourrait remonter au milieu du XIIIe siècle. S'en suit, dans un laps de temps incertain, l'édification du grand bâtiment du corps de logis dont la végétation et les nombreux remaniements rendent la lecture délicate. Assez comparables, les parements de l'enceinte pourraient être un indice de contemporanéité avec ce dernier. Toute précaution gardée, nous serions tenté de voir leur construction dans la seconde moitié du XIIIe-début du XIVe siècle. Si le montant de la porte en grès taillé est un élément de datation fiable, l'extension du corps de logis ne serait pour sa part pas antérieure au XVe, voire XVIe siècle.

Les éléments tardifs du château s'inscrivent dans une phase majeure de transformation du site. Le grand bâtiment carré est attesté à la fin du XVIIe siècle sur la carte de la seigneurie de 1698, alors que

---

<sup>179</sup> Emplacement présumé au niveau de la Tour de Loup à moins de 3 km de la Bastide-de-Sérou.

<sup>180</sup> MIROUSE (D.), *Géographie castrale de la haute Arize*, Op. Cit.

la partie ancienne est encore occupée au milieu de ce siècle par la veuve de François de Mauléon, Isabeau de Lévis-Léran<sup>181</sup>. De ce fait, nous sommes en droit de nous demander si l'ancien château et le plus récent ont connu une période d'occupation en commun ? Si oui, pendant combien de temps ? A partir des sources dont on dispose, on serait tenté d'inscrire le réaménagement du site dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Chaque grande étape des sept siècles d'occupation du site a laissé son empreinte parmi les vestiges du château. Aujourd'hui encore le site évolue et, bien qu'il soit classé, les travaux engagés par l'actuel propriétaire apportent une vision quelque peu éclectique.

Le site pose donc tout un tas de questions sur l'évolution du bâti, dont nous avons tenté d'entrevoir les grandes lignes, et, que les recherches à venir tâcheront d'affiner.

#### f) Bibliographie et sources

##### Sources :

- ADA, 3P608 : Atlas portatif dit « napoléonien » de Castelnaud-Durban.
- ADA, 36J, *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, ADA, 1989, p. 260 :
  - 1246 : Charte de coutumes de Castelnaud.
  - 1698 : Carte de la seigneurie de Castelnaud-Durban.
- Inventaire de la tour ronde de Foix par M. de Vernis XV<sup>e</sup>s, ADPA E392 et ADA 1 Mi 5 R2 (f<sup>o</sup> CCCVI) : 1246, acte de paréage. Roger comte de Foix, attribue ou confirme à Loup de Foix différentes possessions et notamment tout ce qu'il tient à *Castelnaud de Sero*.
- Doat, 171 f<sup>o</sup> 36 : 1250, jugement rendu par le comte de Foix à propos du conflit qui oppose les Durban et Loup de Foix.
- ADA E8 2Mi 1 R2 (copie dans Doat, 170 f<sup>o</sup> 205) : Cartulaire de Boulbonne. 1277, déguerpissement fait par Loup de Foix et Roger Isarn son fils chevalier et Roger Isarni son petit fils damoiseau en faveur de Roger Bernard comte de Foix de la 8<sup>eme</sup> partie du château de Roquebrune et la 4<sup>eme</sup> partie de *Castelnaud de Ceron*.
- Inventaire des Archives de la tour ronde de Foix (par M. De Vernis au XV siècle), caisse 10 n°45 : 1299, reconnaissance et hommage rendu par *Bernard et Ramond* de Durban frères à Roger Bernard comte de Foix pour le château et *Puech de Montegut* avec toutes les appartenances dans différents lieux dont *Castelnaud de serou*.

---

<sup>181</sup> Isabeau peu de temps avant de mourir est « destenue malade d'une maladie corporelle (...) dans un lit à une chambre du hault dudict chasteau », BLANC-ROUQUETTE (M.-T.), Op. Cit. , p. 60.

- Inventaire des Archives de la tour ronde de Foix (par M. De Vernis au XV siècle), caisse 10 n° 48 : 1313, hommage rendu par Fortanier de Durban damoiseau à Gaston comte de Foix pour différents lieux dont Castelnaud de Serou.
  
- ADA, E6 2Mi 1R2 et Inventaire des Archives de la tour ronde de Foix (par M. De Vernis au XV siècle) caisse 10 n°52, p180 : 1325, hommage rendu par Fortanier de Durban damoiseau coseigneur de Montegut à Jeanne d'Artois comtesse de Foix pour différents lieux dont *Castelnaud de Serou*.
  
- Doat, 209 f°2 : 1401, hommage de Fortanier de Durban, seigneur de Montagut, la part du chateau, ville et baronnie de différents lieux dont la moitié de *Castelnaud de serrone*.
  
- Doat, 209 f°8 : 1401, hommage de Jean Jourdain de l'Isles, seigneur de Durban, pour le château et la ville de Castelnaud.
  
- ADG, fond Verges I 2275 n°12866 : 1468, Testament de Savary de Mauléon, seigneur et baron de Mauléon, et des baronnies de Prat, Durban, et de Castelnaud de Sérrou, de Ganat, d'Esprayols, de Montolieu, et de Belpesch de Garnagues fait au château de Prat...Lègue à Mathieu de Mauléon son second fils les terres et baronnies Durban Desplas et de Castelnaud leur dépendance avec haute moyenne et basse justice mère mixte et impaire (...).
  
- ADG, fond Verges I 2279 n°12880 : 1623, testament de Paul de Mauléon seigneur et baron de Durban, Castelnaud, Esplats et Cers et autres lieux signé au château de Castelnaud au pays de Foix. Demande à être inhumé dans l'église Saint-Michel de Castelnaud au sépulture et tombeau de ses prédécesseurs.
  
- ADA, E142 : Testament de Jean-Paul de Mauléon (1636), passé dans le château de Castelnaud-Durban.
  
- Archives du château de Lérans, fonds Lévis-Lérans, liasse Ag. n° 33 : 1642, déclaration de Marguerite de Lévis devant notaire de la réception de la lettre de sa soeur qui se plaint d'être enfermée dans le château de Castelnaud-Durban.
  
- ADG, I 2280 : 1649, testament au château de Castelnaud-Durban au pays de Foix de dame Anne de Mont, veuve de Paul de Mauleon seigneur et baron de Durban, lieutenant pour le roi au gouvernement de Foix. Demande à être enseveli en l'église Saint-Michel de Castelnaud au tombeau de son mari.
  
- ADA, 36J, *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, ADA, 1989 .p.259 : 1690 Mariage de Anne de Mauléon-Durban avec Jean Bertrand de Bellissen, fille de Jean Louis seigneur de Clermont en Foix.
  
- ADA, 3J1 2 : Hommage de Madeleine de France pour Castelnaud (famille de Mauléon).
  
- ADA, G13 : Rapports de Bertrand Mamy, architecte et Bernard Cazeneuve expert, chargés de procéder à l'estimation des réparations à faire aux églises (27 mars 1781).

#### Bibliographie :

- DUCLOS (H.), *Histoire des Ariégeois*, 2 vol, Paris, 1881-1887.
- RUMEAU (R.), *Monographie de la Bastide-de-Sérrou*, Foix, 1882.
- CAU-DURBAN (abbé), Abbaye du Mas d'Azil, monographie et cartulaire 817-1774, *BSALSA*, 1896.

- BLANC-ROUQUETTE (M.-T.), Une châtelaine à Castelnau-Durban au XVIIe siècle, *BSALSA*, 1983, pp. 51-61.
- GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1993, pp. 54-55.
- FÊTE (L.), *Inventaire des villages castraux dans les cantons d'Oust, Saint-Lizier et Saint-Girons*, mém. de maîtrise d'histoire sous la dir. de BERTHE (M.) et PRADALIE (G.), UTM, 1990.
- DELIOT (Fr.), *occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, mém. de maîtrise d'archéologie sous la dir. de FARAVEL (S.) et de PRADALIE (G.), 2 volumes, Université Toulouse le Mirail, 1997.
- MIROUSE (D.), *Géographie castrale de la haute Arize au Moyen Âge central*, dans *Pouvoirs Pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, acte du colloque du PCR "Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges" tenu à Seix les 27 et 28 octobre 2007, Cahors, éd. La Louve, 2009, sous presse.

CLERMONT
----------

N° INSEE 09097

Canton de Saint-Girons

Nom de commune : Clermont

a) Repérage

Cartes : IGN 1 : 25000<sup>ème</sup>, 2046 E, Le Mas d'Azil (fig. 183).

Coordonnées Lambert II : X= 515,254 , Y= 1781,659 , altitude = 415 m.

Autres cartes : Carte de Cassini, carte n°39 de Saint-Lizier (fig. 184).

Cadastre napoléonien : date : 1823, section B, 2<sup>ème</sup> feuille, parcelles n°336 (fig. 185).

Cadastre révisé : plan révisé pour 1933. Edition à jour pour 1987, section B, 2<sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 64 à 66 avec parcelle n° 65 pour le château à proprement parler (fig. p. 57).

Lieu-dit cadastral : cadastre moderne : Lagrausse, calvaire.

Cadastre napoléonien : mentionné « mesure ».

Toponymes anciens et récents : dans les textes, mentionné sous sa forme actuelle.

b) Seigneurie

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle, il est difficile de percevoir de qui dépendait le territoire de Clermont. En effet, il se trouve dans une zone de frange entre le comté de Foix, le comté de Comminges, l'abbaye du Mas d'Azil. Au XII<sup>e</sup> siècle la création de l'abbaye de Combelongue<sup>182</sup> et la commanderie hospitalière de Gabre<sup>183</sup> viennent complexifier la carte politique de l'Arize. Il semble que jusqu'au dernier quart du XIII<sup>e</sup>

---

<sup>182</sup> Fondation de l'abbaye dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle pour lesquels les actes font état de plusieurs dates contradictoires : 1120 (copie ADA, 36J1), 1131 (traduction de 1699, *Inventaire des papiers et titres de monseigneur de Couserans contre le seigneur de Durban*, A.DG, 1960) ou 1139 (abbé Barbier, *L'abbaye de Combelongue en Couserans en 1680*, Saint-Gaudens, 1892).

<sup>183</sup> Première mention en 1191, ADHG, Fond de Malte, Gabre, liasse 1 n°1.



siècle, les domaines de Clermont étaient en possession directe de l'abbaye du Mas d'Azil. C'est seulement à ce moment que la pression des comtes de Foix exercée sur l'abbaye depuis le début du XIIIe siècle pour se tailler un fief en Arize, aboutit à une série d'actes de paréages et qu'ils font fléchir les seigneurs de Durban, bras armés de l'abbaye. La conséquence sera sans doute la récupération de divers domaines dont ceux de Clermont. Toujours est-il que Clermont au début du XIVe siècle dépend pour le temporel de Foix et mis sous le patronage de l'abbaye du Mas d'Azil pour l'église.

La localité et sa communauté dépendent de la châtellenie comtale de Camarade dès sa création au XVe siècle par le comte de Foix<sup>184</sup> qui, selon Denis Mirouse, correspondrait à l'ancien *Dalmazanès* carolingien<sup>185</sup>.

La seigneurie ne sera érigée en fief noble et héréditaire qu'en 1491, par Catherine de Navarre, en faveur d'Arnaud de Castéras<sup>186</sup>. Le Baron de Bardiès, dans son article, signale que la lettre ne mentionne nulle part l'anoblissement de la personne d'Arnaud car il est issu d'une haute lignée. Il s'agit donc bien de l'érection du domaine en fief. On retrouve trace des descendants d'Arnaud dont le plus illustre est son arrière petit fils, Pierre de Castéras, qui est maintenu dans ses fonctions d'intendant de Guyenne le 4 janvier 1667<sup>187</sup>. En 1672, c'est Frédéric de Castéras qui tient la seigneurie du marquis de Foix-Rabat<sup>188</sup>.

### c) Géographie

- Géologie : verrou glacière, calcaire

- Topographie : le site se situe en position dominante à proximité de la confluence du Sauruque et du Pujol. Il est entièrement tourné vers le sud. Au nord se situe une forte pente jusqu'à la rivière (fig. 186).

- Habitat à proximité : à proximité immédiate du château ne se trouvent que deux habitations. En revanche il a donné naissance en contrebas au petit hameau de la Grausse, constitué de quelques maisons installées en fond de vallée sur la rive droite du ruisseau de Pujol et à la base du promontoire (fig. 186). La place disponible pour le développement d'un village est limitée.

---

<sup>184</sup> « *Castelania de Camarada : Lo Mas d'Azil ab los bordaliers, Clarmont, Savarat, las Bordas, Camarada, Campagna, Dalmaza, Monfa, la Bastida de Besplas, Fornels* », PASQUIER (F.), COURTEAULT (H.), *Chroniques romanes des comtes de Foix par Arnaud Espuerrier et Miègeville*, Foix 1895, p. 88.

<sup>185</sup> MIROUSE (D.), *Géographie castrale de la haute Arize...*, *Op. Cit.*

<sup>186</sup> BARDIES (Baron De), Lettre patente de la Reine Catherine de Navarre, comtesse de Foix, en faveur d'Arnaud de Castéras, *BSALSA*, 1882-1885, pp. 62-68. Tirée d'une copie manuscrite que l'auteur dit être conservée au château de Seignan (à côté de Saint-Girons) à la fin du XIXe siècle.

<sup>187</sup> *Id.*, p. 67.

<sup>188</sup> Terrier de reconnaissance de 1671, ADA, 2Mi1 R15 E37.

Le village de Clermont se trouve quant à lui plus loin sur la D119 en direction du Mas-d'Azil. Installé à la confluence de deux ruisseaux, l'élargissement de la vallée en cet endroit est plus propice pour un village. Cependant, il n'a connu qu'un développement très modéré, sans église, ni château.

#### d) Description des vestiges

- Mention(s) du château : 1672, noble Frédéric de Castéras possède le château, qu'il tient du marquis de Foix-Rabat.

- Superficie des enceintes (fig. 187) : le *caput castris* mesure environ 400 m<sup>2</sup>. Il n'est pas évident de voir une enceinte extérieure mais si l'on prend en considération l'espace en lien direct avec le *caput castris* et qui pourrait très bien être perçu comme une basse cour, il faut rajouter à peu près 850 m<sup>2</sup>. Ce qui porte le tout à 1250 m<sup>2</sup>.

- Anomalies topographiques : aucun fossé n'est perceptible. Une rampe d'environ 6 m de large permet d'accéder au site depuis la route mais rien ne permet d'attester de son origine médiévale. On peut percevoir les limites d'une enceinte extérieure disparue à partir des retailles du contour de l'espace au sud du château à proprement parler (fig. 187).

- Description des éléments bâtis :

Les vestiges sont concentrés au niveau de ce qu'on peut dénommer le *caput castris*, alors que l'enceinte extérieure qui s'ouvre au sud de ce dernier n'a laissé aucune trace. Les vestiges du château sont très altérés mais une partie non négligeable encore en élévation permet d'en apprécier l'organisation spatiale et les murs maçonnés.

- Le *caput castris* (fig. 187):

L'ouvrage présente plusieurs espaces quadrangulaires organisés de façon rationnelle. Le flanc nord, ouvert à la gorge, est rectiligne sur toute la longueur (25 m). Le flanc sud, pour sa part est plus complexe. Deux ensembles peuvent se distinguer. D'une part, le côté occidental qui conserve une grande salle avec une tour de flanquement dans l'angle, tandis que la partie orientale, beaucoup plus altérée, laisse entrevoir une rampe d'accès pour un espace qui, comme nous le verrons, pose quelques problèmes d'interprétation.

- Le grand bâtiment occidental : Il s'agit du bâtiment qui montre les structures murales les mieux conservées de l'ensemble du site. Il forme un grand espace rectangulaire de 62 m<sup>2</sup>, soit 11,50 m de long sur 5,40 m de large de dimension intérieure. Les murs conservent une partie de leur élévation et font 1,10 m d'épaisseur. Le flanc ouest, le moins altéré, conserve une élévation allant jusqu'à 4,50 m de haut (fig. 188). Il est percé à quatre endroits mais deux seulement peuvent vraiment attester d'un emploi en tant qu'ouverture<sup>189</sup>, celle à l'étage au niveau de la tour d'angle et l'autre à côté. La partie sud de ce mur montre un retrait (d'une dizaine de centimètres de profondeur sur environ 4,50 m de long, le tout couvrant environ 9 m<sup>2</sup> de surface murale. Cela doit traduire une différenciation des espaces entre la partie au sud et l'autre au nord. Les petits côtés du bâtiment sont les plus altérés. Celui au sud ne peut être perceptible qu'à travers le retour peu évident montrant un arrachement. Enfin le dernier mur, à l'est, est assis sur la roche mère irrégulière qui atteint au plus haut 1,50 m alors que le mur pour sa part ne dépasse pas non plus 1,50 m de hauteur (donc 3 m si l'on cumule les deux) (fig. 189). Ce mur conserve également les vestiges d'un seuil de porte, constitué des mêmes éléments que celui communiquant avec la tour de flanquement, et situé dans le même axe.

A la lecture des différents éléments des murs, deux niveaux sont clairement identifiables : le rez-de-chaussée dont la partie orientale est en partie taillée dans la roche, puis l'étage divisé en deux ou trois espaces (une zone de circulation au nord confirmée par les deux seuils encore visibles sans savoir si elle était séparée de la seconde pièce ; la seconde pièce qui devait mesurer environ 25 m<sup>2</sup>, et la dernière qui se distingue par le retrait dans le mur ouest, dont la surface devait être équivalente).

Les parements sont constitués de blocs calcaires issus du substrat local (fig. 189). Ils ne sont pas calibrés, ni équarris, et encore moins taillés. Si ce n'est le retrait au niveau du mur ouest, aucun litage n'est respecté. On peut noter la présence de quelques éléments de grès ou de tuile dans le mortier, supposant des réemplois. Beaucoup de petits blocs calcaires viennent en coincement entre les gros blocs, donnant une impression mosaïquée où les joints sont peu épais.

- La tour d'angle : elle a été rajoutée à l'angle nord-ouest du grand bâtiment occidental comme en témoignent les murs non chaînés avec ce dernier (fig. 187). Elle forme un carré d'à peine 2,20 m de côté à l'intérieur, avec des murs de 0,70 m d'épaisseur. La végétation très dense à l'extérieur empêche de s'en approcher et empêche d'avoir une visibilité d'ensemble. La porte à l'est, très dégradée, ne conservant que son seuil, communique avec le grand bâtiment. Si ce

---

<sup>189</sup> L'ouverture communiquant à l'étage avec la tour d'angle montre un seuil fait de pierres taillées en gré de couleur ocre. L'autres, toujours à l'étage et décalée de deux mètres conserve une partie de pied droit d'ouverture en brique.

n'est le trou percé sur son flanc sud, flanquant le côté du grand bâtiment rectangulaire mais dont le contour est entièrement arraché, aucune autre ouverture n'est perceptible. Très érodée au niveau de sa base à l'ouest, elle risque de s'écrouler d'ici peu de temps (fig. 190).

- La partie orientale : cette partie est moins facile à appréhender car le niveau d'arasement des murs les rend à peine visibles (fig. 192). On peut percevoir un grand espace qui communique avec le grand bâtiment occidental par l'intermédiaire de la porte dont on perçoit le seuil au nord du mur qui les sépare. Cet espace présente une différence de niveau d'environ 2 m avec le rez-de-chaussée du grand bâtiment occidental (fig. 191). Le substrat calcaire naturel se retrouve au sommet un peu plus à l'est et a été aplani. Toute précaution gardée, la situation en hauteur de la partie à l'est et dominant tout le reste du système fortifié castral, laisse entrevoir l'emplacement de la tour-maîtresse en cet endroit. Les maigres indices à partir des bases de mur viennent pour l'instant confirmer cette hypothèse. Elle serait rectangulaire et mesurerait un peu moins de 8 m sur 4 m.

Au sud de cet espace, un mur vient depuis le flanc est et forme deux angles droits. Très altéré, il ne conserve qu'une élévation de 60 cm en moyenne. La masse de démolition à son pied paraît importante. Le tracé de ce mur suppose l'emplacement d'une rampe, permettant l'accès à l'intérieur du *caput castrî*. Sa largeur est de 3,50 m et contourne par l'est ce que nous avons défini comme étant la tour-maîtresse. Le parement paraît tout à fait correspondre à celui décrit pour le grand bâtiment occidental.

#### Autres sites à proximité :

- Eglise Saint-Paul : L'église de Clermont est intégrée au diocèse de Rieux lors de sa création<sup>190</sup> en 1318. Dans les comptes de procuration de 1383, est mentionné un « *Rectorum de Claramonte prope Mansum Asillis* ». Clermont possédait donc un recteur dépendant de l'abbaye du Mas d'Azil<sup>191</sup>.

Son emplacement à une trentaine de mètres de l'ouvrage fortifié (fig. 186), laisse penser qu'il s'agissait à l'origine d'une chapelle castrale avant de devenir église paroissiale. Elle est ruinée durant les guerres de religion et reconstruite et restaurée au XIXe siècle. Elle n'a plus aucun élément médiéval si ce n'est une vierge en bois polychrome du XIIIe siècle. La voûte est reconstruite en 1860, le clocher est édifié en 1871. Une croix de Malte sculptée et une pierre

---

<sup>190</sup> 1318, *Lettres apostolique délimitant le diocèse de Rieux*, FONT-REULX (E.) et PERRIN (C.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1952, p. 116.

<sup>191</sup> 1383, FONT-REULX (E.) et PERRIN (C.), *Compte de procuration de 1383, archive du Vatican*, Collecterie, vol. 35, fol 151 v° 154 ; vol. 35, fol 158 v° 160. Clément VII.

mentionnant 1118 (en chiffres arabes) se trouvent sur une ancienne entrée murée du mur oriental. Ces éléments ne remontent pas à l'époque médiévale.

- Mobilier : /

#### e) Interprétation

- Première approche chronologique :

Selon Denis Mirouse, plusieurs châteaux, dont celui de Clermont, sont créés par le comte de Foix dans la période qui suit les conflits l'opposant à l'abbaye du Mas d'Azil, l'abbaye de Combelongue et la commanderie hospitalière de Gabre. Les comtes de Foix exercent leur pression tout le long de la première moitié du XIIIe siècle pour prendre pied en Arize. Ils prennent l'avantage notamment sur les seigneurs de Durban<sup>192</sup>, bras armés de l'abbaye du Mas d'Azil, en faisant valoir leur suzeraineté sur ce secteur où les Durban théoriquement sont leurs vassaux. En outre, il récupère le château de Camarade au dépend des hospitaliers en 1263<sup>193</sup> dont la châtelainie créée au début du XIVe siècle portera le nom et dans laquelle sera inclus Clermont. Ni le dénombrement des possessions du comte en bas comté en 1263<sup>194</sup>, ni l'arbitrage venant régler le conflit avec l'abbaye de Combelongue en 1271, ne mentionne le château de Clermont. En 1272, suite à un paréage de Combelongue avec le roi de France, est fondée en Avantès, la bastide de Rimont. Le vallon qui la liait au Mas-d'Azil voit alors la construction du château fuxéen de Clermont, dont l'existence n'est perçue qu'en 1318, par la mention de son église castrale Saint-Paul. En effet, l'emplacement de celle-ci à une trentaine de mètres de l'ouvrage castral incite à penser qu'il s'agissait d'une chapelle castrale à l'origine. Il est probable qu'elle ait changé rapidement de statut pour devenir église paroissiale.

- Remarques sur le bâti :

Il est beaucoup moins certain que les parties les mieux conservées du *caput castri* remontent effectivement à la période comprise entre la fin du XIIIe et le début du XIVe siècle. En effet, le site paraît occupé jusqu'au XVIIe siècle, ce qui inscrit l'occupation dans une durée de 350 ans. C'est pourquoi le grand bâtiment occidental, qui a subi maintes transformations, s'apparente à un bâtiment tardif qui n'est pas sans rappeler le logis seigneurial de Lacourt.

---

<sup>192</sup> Conflits réglés en 1246 par une série de paréages signés entre le comte de Foix et l'abbaye du Mas d'Azil et d'autre part l'abbaye de Combelongue. En outre, un arbitrage vient mettre fin également au conflit qui oppose les Fuxéens aux Durban. ADA, H14, CMA, p. 108.

<sup>193</sup> H.G.L. tome. VIII, copie 1511-1512.

<sup>194</sup> ADHG, Fonds Malte, H319 n°6.

Au stade actuel des recherches il est difficile de pousser davantage la réflexion sur cet ouvrage. Le bâtiment occidental est le seul qui permet une lecture du bâti intéressant. Sa fonction paraît correspondre à la salle ou la « *aula* », type de bâtiment qui se généralise à partir du XIV<sup>e</sup> siècle dans les Pyrénées centrales. Il est peu soigné et paraît avoir été construit à la hâte. Nous comptons sur un approfondissement de l'étude du bâti pour apporter des indications sur la forme, son évolution et peut-être sur une période d'édification.

Il serait pertinent d'arriver à vérifier l'hypothèse selon laquelle la tour-maîtresse se serait située au centre de l'espace oriental. La position dominante et les vestiges de murs qui se profilent dans ce secteur sont des indices qui, pour l'heure, sont maigres mais plausibles. Seul un dégagement de bâti ou une fouille pourrait apporter des éléments de réponse pour ce secteur.

#### f) Bibliographie et sources

##### Sources manuscrites :

- ADA, Atlas portatif dit « napoléonien » de Clermont (pas de cadastre de cette commune aux archives départementales, extrait issu de la deuxième version conservée aux service cadastral des impôts de Saint-Girons, regroupé cette année aux archives départementales et pas encore côté)
- ADA, 246E suppl. CC1 : terrier de 1665.
- ADA, 2Mi R15 E37 : terriers de reconnaissances de 1671.
- ADA, H14 : arbitrage venant mettre fin au conflit qui oppose les Fuxéens aux Durban.

##### Sources publiées :

- BARDIES (Baron De), Lettre patente de la Reine Catherine de Navarre, comtesse de Foix, en faveur d'Arnaud de Castéras, *BSALSA*, 1882-1885, pp. 62-68.
- FONT-REULX (E.) et PERRIN (C.), *Compte de procuration de 1383, archive du Vatican*, Collecterie, vol. 35, fol 151 v° 154 ; vol. 35, fol 158 v°160. Clément VII.
- FONT-REULX (E.) et PERRIN, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1952, p. 116.
- PASQUIER (F.), COURTEAULT (H.), *Chroniques romanes des comtes de Foix par Arnaud Espuerrier et Miègeville*, Foix 1895, p. 88.

##### Bibliographie :

- GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1993, pp. 56-57.

- DELIOT (Fr.), *occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, mém. de maîtrise d'archéologie sous la dir. de FARAVEL (S.) et de PRADALIE (G.), 2 volumes, Université Toulouse le Mirail, 1997.
- MIROUSE (D.), *Géographie castrale de la haute Arize au Moyen Âge central*, dans *Pouvoirs Pyrénéens : de la résidence aristocratique au castrum*, acte du colloque du PCR "Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges" tenu à Seix les 27 et 28 octobre 2007, Cahors, éd. La Louve, 2009, sous presse.

## LA BIELO DE LESCURE

Fiche réalisée par Denis Mirouse<sup>195</sup> et complétée par nous même.

N° INSEE : 09 164

Canton : Saint-Girons

Nom de commune : Lescure

### a) Repérage

Carte : IGN 1 : 25000, 2047OT, feuille de Saint-Girons (fig. 193).

Carte de Cassini, carte n° 39 de Saint-Lizier (environ 1770) : le site correspond à « village de Lescure » où aucun château n'est mentionné, en revanche « Lescure » fait référence à Noguès (aujourd'hui clocher en ruine) (fig. 194)

Coordonnées Lambert II : X= 510,363 , Y= 1778,280 , Z= 493 m.

Cadastre napoléonien : date : 1826, section C, 2<sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 350 à 369, 330 à 342 (fig. 195).

Cadastre révisé : mis à jour pour 1936, édition à jour pour 1984, section C, 2<sup>ème</sup> feuille, parcelles n° 237, 240 à 245, 254 à 259, 261 à 280, 720, 744, 836, 837, 844, 848, 849, 880, 881, 908, 909, 940, 941 (fig. p. 58).

Lieu-dit cadastral : « Lescure », et « La Biélo ».

### Toponymes anciens et récents :

- Lescure :

« *Ecclesia de Lescure* » en 1195<sup>196</sup>.

---

<sup>195</sup> Cartographe, membre du PCR « Naissance, fonctions et évolutions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans, Comminges » depuis 2004, étudiant plus particulièrement la zone de l'Arize, l'Avantès et le Séronais. Contact : Lafont, 09420, Lescure, denis.mirouse@wanadoo.fr.

<sup>196</sup> 1195, « *ecclesiam de Lescure cum decimis suis* », Bulle du pape Célestin III reproduit par SAMIAC (abbé F.-J), Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, *BSALSA*, 1910, p. 237.



« *Casalem dels Aranós de la Escura Vela* » désigne probablement le lieu dès 1215<sup>197</sup>, mais la transcription que nous en fournit le *Gallia Christiana*, n'est pas très sûre.

« *castrum de la Escura* » 1276<sup>198</sup>.

« *la Escura* » 1295<sup>199</sup>.

« *locum de Scura* » 1374<sup>200</sup>.

d'après Dauzat et Rostaing, vient du germanique *skûr*, grange<sup>201</sup>.

- La Bielo : le nom moderne utilisé par le cadastre de 1824 et récent est « Bielo ». Il s'agit de la graphie francisée du mot occitan « viela ». Il est très probable que cette appellation ait été utilisée dès le Moyen Âge, quand le village a développé sa plus grande enceinte (courant XIV<sup>e</sup> siècle ?), car c'est celle qui désigne au XIII<sup>e</sup> siècle la « ville » de Saint-Girons. Le terme semble répondre à la même définition en ce qui concerne la bastide de Rimont (« font de Bielle » en bas de la ville).

## b) Seigneurie

- fin XII-début XIII<sup>e</sup> siècle : la première mention connue du lieu de Lescure date de 1195<sup>202</sup>. Son église Saint-Michel est alors au temporel de l'évêque de Couserans : ce bien est mis à mal par le comte de Comminges et son vassal direct en Couserans, le seigneur de Montégut, il est tout de même confirmé par une bulle papale.

Malgré cela, on ne peut conclure par cette appartenance à l'évêque et au chapitre, à une quelconque domination ecclésiastique sur le territoire de Lescure, mais plutôt au résultat d'une « restitution » due à la réforme grégorienne. L'église serait revenue à l'évêque, parce que, comme toute église, elle doit revenir à Dieu.

---

<sup>197</sup> 1215, *Charta Odonis de Monte-Acuto pro ecclesia Conseranensi*, *Gallia Christiana, instrumentum ad ecclesiam conseranensem*, tome I, p.185.

<sup>198</sup> 1276, « *Item dono et dimitto in eodem monasterio per Elemosina. C sol. Tol. super omnia bona et jura mea que habeo et habere debeo in castro de La escura* », Testament de Vesiata de Monte-Acuto, ADA, 36 J 30.

<sup>199</sup> 1295, « *usque ad casalem Glampio de Clayraco quod prout confrontatum territorio augerii den astieg(?) quod tenetur de la Escura* », ADHG, Malte, Salau, liasse 1 n°10. Le *casal* de carreria est un bien que le comte de Comminges donne avec Audinac aux hospitaliers en échange du château de Montgaillard en Comminges.

<sup>200</sup> 1295, « *usque ad casalem Glampio de Clayraco quod prout confrontatum territorio augerii den astieg(?) quod tenetur de la Escura* », ADHG, Fonds Malte, Salau, liasse 1 n°10. Le *casal* de carreria est un bien que le comte de Comminges donne avec Audinac aux hospitaliers en échange du château de Montgaillard en Comminges.

<sup>201</sup> DAUZAT (A.), ROSTAING (C.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2<sup>ème</sup> éd., librairie Guénégaud, Paris, 1978, p. 270.

<sup>202</sup> 1195 « *ecclesiam de Lescure cum decimis suis* », Bulle du pape Célestin III reproduit par Samiac (abbé F.-J), *Rapports féodaux (...)*, Op. Cit., p. 237.

Peut-être une seigneurie foncière sur une partie du territoire appelé Lescure accompagnait l'église, et il est possible qu'il s'agisse du « *casalem dels Aranós de la Escura Vela* » que le seigneur de Montégut restitue à l'évêché en 1215<sup>203</sup>.

Toujours est-il, qu'à travers ces deux textes de 1195, et 1215, si droit justicier il y a, c'est plutôt le seigneur de Montégut qui l'exerce.

La dédicace de l'église à Saint-Michel laisse d'ailleurs supposer une vocation militaire au lieu. Et on peut la supposer castrale, comme sa voisine plus tardive, Saint-Michel de Castelnau-Durban (fin XIII-XIVe siècle). C'est pourtant loin d'être un argument définitif à la présence d'un château à Lescure dès la fin du XIIe siècle : l'association de Saint Michel et de Sainte Marie (de Descofin/Noguès, sa voisine) dénote plutôt d'une ancienneté de vocable ("premier âge" roman), vers le IXe siècle : Marie est souvent mise en protection de Saint Michel, l'archange sauveur par excellence ! On a d'autres exemples locaux, comme Betchat, Bajou ou Sabarat, qui pourraient illustrer le propos : ainsi à Sabarat, l'église Saint-Michel se trouve bien en position dominante, mais n'a jamais été une chapelle castrale.

Que la seigneurie foncière ait été à l'évêque du Couserans, et que Saint-Michel de Lescure n'ait pas été une église castrale à l'origine, n'empêche pas l'existence d'un *castellum* à son côté, qui alors aurait été aux Montégut.

Il y a d'ailleurs une logique géostratégique qui plaide en ce sens. Sur l'axe principal de communication qui amène en pays de Foix, le comte de Comminges dispose dès 1195 d'une fortification, Montesquieu. Et en véritable poste avancé, en comté de Foix, sur ce même axe, le château de Camarade est aux mains de Vital de Montégut. De ce point de vue là, Lescure se situe aussi aux confins du Comminges<sup>204</sup>, mais sur la bifurcation vers le Séronais, et il ne semble pas illogique qu'il fut aussi contrôlé par ce même Vital de Montégut, bras armé du comte de Comminges en Couserans.

- Milieu et fin XIIIe siècle : en 1276, c'est confirmé, il y a bien un *castrum*, et ce sont les seigneurs de Montégut, qui en possèdent la seigneurie. Nous n'avons pas connaissance d'hommage du château, mais il fait peu de doute que le comte de Comminges en est le seigneur éminent, tant Lescure et auparavant Camarade, dépendant géographiquement de Montesquieu-Avantès, le château comtal.

Le *territorium castrj* : en cette fin du XIIIe siècle, cette seigneurie semble bien territorialisée, et même si l'absence de textes rend difficile d'en préciser l'exacte étendue, on peut en avoir une bonne idée en négatif.

---

<sup>203</sup> *Charta Odonis de Monte-Acuto pro ecclesia Conseranensi*, Gallia Christiana, *instrumentum ad ecclesiam conseranensem*, tome I, p.185.

<sup>204</sup> C'est l'étymologie proposée par P.H. Billy, pour l'église voisine de Lescure, Sainte-Marie Descofin (« *de ex confinem* » information orale transmise par Lisa Barber).

Ainsi côté ouest, les archives des hospitaliers nous indiquent qu'en 1295, le tènement de Lescure commence où finit le casal de *Carraria*<sup>205</sup>, c'est-à-dire là où se touchent aujourd'hui les communes de Montjoie et de Lescure.

A l'est, en 1280, ce sont les limites du territoire de Rimont, que l'on connaît bien<sup>206</sup>. Elles suivent point par point, le dessin actuel des communes. Le toponyme « termes » conserve d'ailleurs encore, sur cette ligne, le souvenir de l'ancien bornage. Et la proximité du *castrum* de Lescure, ne laisse pas de place à d'autres juridictions intercalées. Au sud, la crête qui sépare de la vallée de Rivèrenert était opérante pour la limite de Rimont. Nul doute qu'elle le fut aussi pour Lescure, comme aujourd'hui. C'est au nord qu'il reste une incertitude : pas vraiment entre le bout de la serre de Cardouech et Peyrefitte, où la limite actuelle, servait aussi à délimiter le comté de Foix en 1272<sup>207</sup> ; mais entre Peyrefitte et la serre de Miramont, c'est le seul constat que la limite communale s'appuie sur la voie publique médiévale (comme entre Lescure et Rimont), qui nous fait penser qu'elle correspond aussi au bornage médiéval de la seigneurie. La chose semble certaine au niveau du lavoir de Bouch, point de passage obligé depuis l'antiquité, où se touchent les sections cadastrales « *prat del carre* » (pré de la route carrossable) et « *termery* » (bornage).

Ainsi, on peut raisonnablement affirmer que le périmètre actuel de la commune correspond assez précisément au tènement de Lescure à la fin du XIIIe siècle.

- XIVe et XVe siècles : la seigneurie de Lescure semble passer à Thibaut de Levis, en même temps que Montbrun, quand il épouse Anglesie de Montégut à la toute fin du XIIIe siècle (après 1280).

Le fait est confirmé quand, en 1374, son fils Thibaut se fait prendre par la force ces deux châteaux, par Charles d'Espagne, ainsi que sa fille Cécile de Levis, que ce dernier épouse ainsi de force<sup>208</sup>. Un arbitrage est rendu par Louis d'Anjou, alors lieutenant du roi en Languedoc, et autant Cécile que le lieu de Lescure semble rester dans la famille d'Espagne<sup>209</sup>.

Alors Jeanne d'Espagne, petite fille de Cécile, va épouser un Raymond Roger de Comminges (au milieu du XVe siècle) et c'est leur fille Jeanne, ainsi que son mari Jean-Pierre de Mauléon qui vont hériter de la « baronnie » de Lescure, en même temps que Soulan, Erp et Alos.

---

<sup>205</sup> 1295, « *usque ad casalem Glampio de Clayraco quod prout confrontatum territorio augerii den astieg (?) quod tenetur de la Escura* », ADHG, Fonds Malte Salau liasse 1 n°10. Le *casal* de *carrerria* est un bien que le comte de Comminges donne avec Audinac aux hospitaliers en échange du château de Montgaillard en Comminges.

<sup>206</sup> 1280, « Confirmation du don fait au monastère de Combelongue par M. l'évêque et chapitre de Conserans des droits spirituels et temporels à eux appartenant dans la juridiction de Rieumon », *Invantaire des papiers et titres de monseigneur de Couserans contre le seigneur de Durban*, 1699, ADG 1960.

<sup>207</sup> 1272, « *stagno de Combelongo...serra de Cardoneto ... ad cassem Issyulador vel meta de Petraficta* », H.G.L., tome VIII, c.88.

<sup>208</sup> 1374, *Lettres de Louis d'Anjou, mentionnant l'enlèvement de Cécile de Lévis par Charles d'Espagne*, H.G.L., tome X, c.1502.

<sup>209</sup> Jeanne d'Espagne, petite fille de Cécile de Levis, est dite *dame de Lescure*, (avant 1447).

Ainsi, le château de Lescure, rarement mentionné comme fief ou résidence principale, semble se transmettre bien souvent par les filles (Anglesie de Montégut, Cécile de Levis, Jeanne d'Espagne puis sa fille).

- Epoque moderne : après les Mauléon (et notamment un certain Jean-François, qui, par ses méfaits à Soueix, est à l'origine d'un jugement donnant l'ordre de destruction du château en 1567<sup>210</sup>), il semble avoir appartenu ensuite aux Tersac (XVIIIe siècle ?).

### c) Géographie

- Géologie : massif calcaire dont la roche affleure à différents endroits.

- Topographie : Lescure se trouve sur l'extrémité ouest d'une crête ou serre orientée est-ouest. C'est aussi la partie la plus large et plane de la serre (6,5 Ha). Le château est situé sur la partie la plus élevée et au nord du replat, mais il ne le domine que de quelques mètres.

Le Baup (ou plutôt le Bau, graphie francisé du mot gascon signifiant, val) borde au sud cette serre, et son affluent, le ruisseau de la Baure (prob. du préceltique *Vabera/Vabre*, ruisseau), à l'ouest.

- Habitat à proximité : des habitations et une église sont agglomérées au château dans une vaste enceinte. (Cf. ci après, description des vestiges).

### d) Description des vestiges

- Superficie des enceintes :

Quartier castral :	- <i>caput castr</i> : 886 m <sup>2</sup>
	- <i>castrum</i> : 4200 m <sup>2</sup>
	-barri castral : 2700 m <sup>2</sup>
Quartier ecclésial :	-enceinte ecclésiale : 2124 m <sup>2</sup>
	-barri ecclésial : 1091 m <sup>2</sup>
total avec extension :	12350 m <sup>2</sup>

---

<sup>210</sup> 1567 « *condempnes...lesd de Mauleon sr de Solan ...et au surplus ordonne lad cour que led chasteau de Lescure sera rasé et la matière diceluy vandue au plus offrant et dernier enchérisseur..., neanmoins sera cest arrest inculpe et gravé en bronze en une colonne de pierre que a ces fins sera dressée au devant le chasteau dud lieu de Lescure après estre desmoly pour illec demeurer en perpetuele mémoire...* » extrait des registres du parlement de Toulouse, AD Haute Garonne, dans VUILLIET (M.), *Histoire de la famille de Mauléon*, éd. de l'auteur, 1998. p.52.

- Anomalies topographiques :

- Description des éléments bâtis :

De l'ensemble fortifié peuvent se distinguer deux noyaux fortifiés indépendants qui en ont déterminé la morphologie (fig. 196) : un quartier ouest « castral », en position dominante, que nous appellerons par commodité *castrum* car intégrant le *caput castrum* et un premier regroupement villageois ; un quartier est « ecclésial », qui enclôt l'église et se répartit sur les côtés de la route traversant le village, que nous appellerons « enceinte ecclésiastique », en raison de l'absence de résidence aristocratique en son sein.

Ces deux quartiers ont été ceints chacun d'une enceinte individuelle et indépendante puis joints dans un même ensemble fortifié qui a connu plusieurs états.

- Le *castrum* : il comporte une première enceinte emmottée sur ses flancs, qui suit une courbe de niveau sur les versants ouest et nord, puis se rapproche du point culminant côtés sud et est. Il est difficile de dire si cet espace fortifié a été entièrement ceint de murs maçonnés. On ne peut être qu'affirmatif pour l'angle sud-ouest, où un pan de mur est encore bien conservé sur sa hauteur (environ 4,50 m à l'extérieur et 1,80 m à l'intérieur (fig. 197)), et le reste de son pourtour éboulée forme un bourrelé nettement visible dans le relief du terrain (fig. 198).

Ce flanc est aussi le moins protégé naturellement, et il accompagne ce qui devait être l'itinéraire originel pour accéder au château et poursuivre vers Rimont (section cadastrale « las costas »). D'ailleurs, au sud, à la jonction avec le *caput castrum*, un massif maçonné présente des pierres équarries et un parement dans le sens inverse du mur d'enceinte. Il est probable que nous ayons ici les vestiges de l'entrée pour l'espace villageois (fig. 199). Si l'on rentre par ce reste de porte, un autre montant de porte vient sur la droite pour accéder à l'intérieur du *caput castrum* (fig. 199).

- le *caput castrum* : occupe le point culminant probablement retaillé et prend la forme d'une enceinte quadrangulaire de 35 m x 25 m. L'épaisseur des murs est entre 1,10 m et 1,20 m, mais ils ne sont conservés en élévation que sur les côtés nord, ouest et en partie à l'est, sur une hauteur de 6 m. Le mur sud est arasé à 2 m pour servir de clôture. Quant au côté est, il est largement ouvert là où le cadastre de 1826 signalait un bâtiment (environ 7 m x 6 m ?) qui enjambait l'enceinte et qu'on peut supposer être la tour maîtresse, ou une tour-porte. Un des montants de porte en pierres de taille est encore visible dans le mur sud-est du logis seigneurial (fig. 200). D'autres ouvertures existent : celle du sud correspond à une entrée véhicule ouverte

au XXe siècle ; une autre au nord plus réduite semble être une poterne médiévale permettant au *caput castris* de communiquer avec la basse-cour. A l'intérieur, un bâtiment médiéval accolé à l'angle nord-est, de 9 m x 12 m semble le seul conservé (fig. 200, 201). Aujourd'hui maison d'habitation, il est difficile d'accéder en son sein et de l'étudier en détail. Trois ouvertures de tirs, sont cependant visibles au rez-de-chaussée, visant, une au sud, les autres à l'ouest, l'espace intérieur de l'enceinte. Un parallèle avec la tour nord-est du château de Durban-sur-Arize s'impose. Dans ce château, les ouvertures de tirs de cette tour, datées du milieu ou de la seconde moitié du XIIIe siècle, viennent clairement défendre le débouché intérieur de la porte principale située sur la façade est, comme il semble être le cas à Lescure.

La façade extérieure du mur nord du *caput castris* est beaucoup moins remaniée que celle au sud. Au sommet du mur se prolongeant à l'ouest (fig. 202), on note des consoles taillées qui soutenaient une bretèche ou peut-être des latrines car elles ne surplombent pas de porte. Juste à droite de celle-ci, il y'a aussi une fenêtre de tir. Ces deux derniers éléments se situent au sommet du mur, ce qui suppose minimum 1 ou 2 m de hauteur de mur supplémentaire, atteignant peut-être le niveau de la partie située à l'est (fig. 201).

Quant à la façade orientale, elle conserve une fenêtre à meneaux dont la partie supérieure est bouchée (fig.203). Le parement de la partie basse du mur montre un type d'appareil plus régulier qu'ailleurs. Ceci laisse penser qu'il s'agit d'une portion plus ancienne que le reste du bâti du *caput castris* (XIIe siècle ?).

Le bâtiment du logis, encore habité aujourd'hui, montre dans ses murs de nombreuses transformations qui méritent une étude du bâti approfondie afin d'en dégager une chronologie relative.

- Le « barri castral » (fig. 196) : cela correspond à un ensemble parcellaire originellement hors les murs, qui s'étend sur le versant sud du *caput castris*, au delà du chemin primitif et englobant le chemin actuel. Le cadastre et quelques indices de terrain semblent indiquer que cet espace fut aussi enclos, du moins dans la vaste enceinte villageoise finale. Les habitants donnent actuellement le nom de « porte *abadio* » à un mur sur le point de tomber qui porte encore les traces d'une ancienne porte, située sur l'axe principal lorsqu'on arrive depuis l'ouest dans le village (fig.204).

- L'enceinte ecclésiastique (fig. 196) : C'est un habitat fortifié qui s'étend à l'est et au sud de l'église Saint-Michel de part et d'autres de la route, et fermé par une enceinte de 60 m x 35 m. Ici le terrain n'est pas emmotté, alors les fondations du rempart nord se trouvent beaucoup plus bas

que le mur sud. Sur ce dernier côté, l'absence de dénivelé semble avoir été compensé par le creusement d'un fossé, qui aurait été comblé pour y circuler actuellement. L'élévation de ces murs est quasi entière pour les parties les mieux conservées (entre 5 et 6 m) et ont une épaisseur de 0,90 m (fig. 205). Les trois angles conservés (celui du sud-ouest étant actuellement inclus dans une habitation) sont arrondis. De cette enceinte, il manque actuellement les deux portes, et la partie nord-ouest au niveau de l'église. L'église Saint-Michel si elle fut incluse et si elle contribua à calibrer la forme de la fortification villageoise, n'adopte pas exactement l'orientation de l'urbanisation, elle-même plutôt déterminée par l'axe de la route. Pourtant, il fait peu de doute que le lieu de culte a précédé l'agglomération de l'habitat et la fortification. A l'origine de dimensions plus réduite (79 canes= 160 m<sup>2</sup> en 1735, autour de 80-90 m<sup>2</sup> au XIIe siècle ?), c'est peut-être sa position sur un relief légèrement dominant qui a poussé à l'inclure dans un espace fortifié. Les évolutions modernes du bâtiment, et notamment son agrandissement ont fait éclater le cadre médiéval et explique la destruction du rempart à ses alentours.

- le « barri ecclésial » (fig. 196) : est aussi un quartier extra muros qui vient s'appuyer sur le mur ouest de l'enceinte ecclésiastique. Comme pour le « barri castral » vis-à-vis du *castrum*, l'enceinte ecclésiastique ainsi que la route ont fortement déterminé les dimensions et l'orientation de ce quartier. Mais à la différence du premier, les remparts sont ici conservés, peut-être par la pérennité de l'habitat qui s'appuie dessus depuis le Moyen Âge. Ce bloc vient tendre vers un point de rencontre central où il rejoint le « barri castral » orienté différemment, séparé par la route et un accès au château.

- L'extension de la fortification villageoise (fig. 196) : est un élargissement de l'ensemble déjà décrit, vers le nord jusqu'à une rupture de pente plus franche, et vers le sud pour intégrer un agrandissement du barri castral.

- **Autres sites à proximité :**

- Notre Dame du clocher, ou église Sainte-Marie Descofin, fut jusqu'à la fin de l'ancien régime, l'église paroissiale de la communauté. Ce n'était pourtant peut-être pas le cas au XIVe siècle, où l'église de Lescure, semble remplir cette fonction<sup>211</sup>. L'exiguïté de l'espace laissé à Saint-

---

<sup>211</sup> « *rector et scolaris de Scura* », compte de procuration de 1383, « *ecclesia et scolaris de Lescuria* » bénéfiques, dans *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne, et de Toulouse*, PERRIN (C.E.) FONT-REAUUX (J.), Op. Cit., p. 407.

Michel dans son enceinte peut avoir, justifié le choix de Sainte-Marie pour un agrandissement et l'érection d'un important clocher.

- La tour du Baup : sur la commune de Rimont, en symétrique de Lescure, par rapport au Baup, se trouve un bâtiment aristocratique perché sur un promontoire, ne présentant pas en apparence de caractère médiéval. Pourtant le site correspond à ce qui est appelé « la maisou ou casa deu seignou » en 1280<sup>212</sup>, c'est-à-dire probablement le lieu de résidence du châtelain du roi de France, devenu coseigneur de Rimont. L'emplacement entretient une relation particulière avec la route médiévale et la limite de seigneurie qui passent à ses pieds, mais aussi avec le castrum de Lescure qu'il surveille, et qu'il dessert par un chemin et une passerelle sur le Baup (*planca de Val*, à Soueix de Baup). L'étude l'année prochaine prendra en considération cet ouvrage.

- Section cadastrale appelée Castex : séparé de Lescure par le ruisseau de la Baure, et lié, semble-t-il aussi, à la limite de seigneurie côté ouest, une section cadastrale appelée « Castex » (cadastre révisé), attenante au hameau de Augère, se trouve sur ce qui est en 1295 le *territorium de «augerii den astieg (?) quod tenetur de la Escura* ». On présume ici aussi que l'endroit a pu être fortifié à la fin du Moyen Âge, tout en s'insérant efficacement dans le tènement de Lescure. Les vestiges manquent pour en apporter la preuve.

- Mobilier : /

### e) Interprétation

Il est intéressant de souligner que la *Bielo* de Lescure fait partie des possessions des Montégut au XIIIe siècle, marquant ainsi la limite orientale du comté de Comminges. Tout le long du XIIIe siècle, les droits sur la seigneurie sont détenus par la famille de Montégut dont le chef lieu de leur fief porte leur nom et se situe à proximité à l'ouest de Saint-Lizier (Cf. fiche château Montégut, II.2. Complément de données pour certains sites). Egalement détenteur de la fortification de Camarade (en dehors de notre zone d'étude, canton du Mas d'Azil), les Montégut jouent ainsi un rôle primordial dans le maintien et si

---

<sup>212</sup> 1280, « Confirmation du don fait au monastère de Combelongue par M. l'évêque et chapitre de Conserans des droits spirituels et temporels à eux appartenant dans la juridiction de Rieumon », *Invantaire des papiers et titres de monseigneur de Couserans contre le seigneur de Durban*, 1699, ADG, 1960.



possible dans l'élargissement des possessions à la limite avec les domaines de l'abbaye du Mas d'Azil et celle de Combelongue, et à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle avec le comté de Foix.

La *Bielo* de Lescure est un village fortifié relativement vaste qui a conservé une bonne part des vestiges médiévaux (plus de la moitié des remparts). Son parcellaire, et donc sa forme actuelle, n'ont que très peu varié depuis la fin du Moyen Âge. Tous deux sont le résultat de nombreuses modifications architecturales dont il est illusoire de vouloir reconstituer précisément l'histoire. Toutefois leur conservation permet une analyse qui amène à proposer un phasage. Cette chronologie relative hypothétique des constructions pourra alors être confrontée à l'étude archéologique et historique plus poussée qui reste nécessaire.

- Première approche chronologique :

On peut distinguer 5 phases :

Phase 1 : construction d'une église romane dédiée à Saint-Michel le long d'une voie naturelle (une serre) joignant la voie antique (Montesquieu-Avantès) au séronais (fig. 206). Cet endroit où la serre, plus large, offre un espace agricole relativement important, fait supposer un habitat ancien et explique l'appellation du lieu (escura=grange). Le couple Saint-Michel/Sainte-Marie constitué par les deux églises voisines semble d'ailleurs désigner une origine alto médiévale.

Phase 2 : construction d'un *castrum* comptant logis seigneurial et village castral sur le point culminant et en bordure du plateau, probablement par le seigneur de Montégut, soit à la fin du XIIe siècle, soit dans la première moitié du XIIIe siècle (fig. 207).

Phase 3 : c'est au tour de l'église d'agglomérer l'habitat dans une enceinte fortifiée indépendante (fig. 208). Les modalités de ce regroupement (la morphologie, la qualité de la construction, l'indépendance vis à vis du pouvoir seigneurial) semblent désigner une fortification communautaire telle qu'auraient pu en décider les consuls de Lescure à la toute fin du XIIIe siècle ou au XIVe siècle.

Phase 4 : L'agglomération bipolaire continue à se développer et se protéger par des *barri* (quartiers *extra muros*) (fig. 209). Ainsi l'espace intermédiaire est-il rempli, en adoptant les formes parcellaires générées auparavant par la route, le castrum, et l'enceinte ecclésiastique. A cette extension de l'enceinte, pourrait être associée une surélévation de l'enceinte ecclésiastique, nettement visible à l'angle sud-est.

Phase 5 : le vaste village fortifié ainsi créé, la *viela*, aboutit finalement à une forme plus compacte en repoussant un peu plus au nord et au sud, l'enceinte (fig. 210). Il atteint alors son étendue définitive.

- Remarques sur le bâti :

Le bâti médiéval de Lescure, essentiellement les remparts, a de tout temps servi d'appui à de nombreuses habitations et s'est donc relativement bien conservé. Bien sûr, les façades sud et est, à l'origine aveugle, ont aujourd'hui été percées d'ouvertures pour des raisons de confort et ont perdu leur caractère médiéval. Sur le bâtiment conservé dans le *caput castrî*, on observe notamment l'ouverture de fenêtres à meneaux.

La médiocre qualité de la pierre disponible n'a pas permis l'emploi massif de pierre de taille. Mais on note un soin particulier à la construction de l'enceinte du *caput castrî*, notamment par un calibrage systématique des moellons pour chaque assise. Les fortifications visant à protéger le village ont fait l'objet de moins d'attentions. Ainsi, pour ce qui en est visible, il y'a totale absence de pierres de taille, y compris dans les angles qui sont arrondis.

f) Bibliographie et sources

**Sources :**

- ADA, 3P687, Atlas portatif dit « napoléonien » de Lescure.
- ADA, 36 J.
- AD Haute Garonne : Fonds Malte, Salau, liasse 1 n°10.
- AD du Gers 1960 : *Invantaire des papiers et titres de monseigneur de Couserans contre le seigneur de Durban*, 1699.

**Bibliographie :**

- (Anonyme) *Gallia Christiana in provincias distributas..., instrumenta ad ecclesiam conseranensem*, Paris, 1715, tome I, pp.185-187.
- DELIOT (Fr.), *occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, mém. de maîtrise d'archéologie sous la dir. de FARAVEL (S.) et de PRADALIE (G.), 2 volumes, Université Toulouse le Mirail, 1997.
- DEVIC (DOM Cl.) VAISSETTE (DOM J.) *Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, 1872.
- SAMIAC (F.J.) Un ancien village fortifié : la Bièlo de Lescure, *BSALSA*, 1923.
- SAMIAC (F.J.) Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, *BSALSA*, 1910.
- PERRIN (C.E.) FONT-REAUXX (J.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne, et de Toulouse*, Toulouse, 1877.
- VUILLIER (M.), *Histoire de la famille de Mauléon*, éd. de l'auteur, 1998.

## V. BILAN ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

Afin de mieux saisir les résultats de la présente prospection, nous proposons une synthèse pour chacun des domaines traités dans les fiches.

### V.1. Les sources

Les recherches menées sur les compoix, terriers, cartes et cadastres, représentent une part importante de notre travail, ce qui suscite une synthèse sur les apports, les constatations et les perspectives qu'elles amènent.

#### ➤ Sources cartographique :

Les nombreuses cartes d'état major établies aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pour les Pyrénées (Robert, Samson, Lhuillier, La Blotière, Cassini), plus ou moins détaillées, peuvent être très riches en informations. Elles offrent une vision certes sommaire mais instructive sur l'état des sites sous l'Ancien Régime, à savoir, s'ils sont occupés, ruinés, voire absents et donc oubliés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les cartes de Cassini et dans une moindre mesure celles de la Blotière et Lhuillier se veulent plus exhaustives que celles du siècle précédent qui ne font apparaître que les sites révélant un statut ou un intérêt stratégique important. Dès lors, le site le plus mentionné par les cartes est celui de Castelnaud-Durban, occupé jusqu'à aujourd'hui. En revanche, certains ouvrages ne sont jamais signalés telles la motte de Mongélous, la tour du Ker de Massat, car ils ne sont plus occupés et sont déjà tombés dans l'oubli au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il faut souligner d'autre part la qualité de la carte de la seigneurie de Castelnaud-Durban (1696), dont la figuration des sites, notamment dans notre cas le château de Castelnaud, en fait un document unique (fig. ). D'autres cartes de seigneuries ou de représentations schématiques d'ouvrages nous ont été signalées pour notre secteur, notamment dans les archives de l'abbé Samiac (ADA). Nous espérons que les informations qu'elles contiennent seront intéressantes pour notre étude.

➤ Livres terriers et compoix :

Bien que tous les documents soient censés être regroupés aux archives départementales depuis quelques années, les communes conservent parfois sans le savoir des anciens compoix ou livres terriers dans les Mairies (Seix, Aleu, Clermont, etc.). Au fur et à mesure, les investigations devraient permettre d'inventorier et de considérer une bonne partie de ces documents isolés. Cette année, le site de Galas a été déterminé de cette façon mais les prospections de terrain n'ont pour l'instant pas permis d'identifier l'emplacement.

➤ Cadastres napoléoniens et révisés :

Le rapport de cette année a permis de fournir les extraits de cadastres révisés pour l'ensemble des sites de la zone d'étude, ce qui manquait jusqu'alors. Les cadastres napoléoniens ont été intégrés au fur et à mesure dans chacun des rapports depuis 2004.

Les parcelles cadastrales reprennent souvent la forme des fortifications, ce qui est utile pour effectuer le plan schématique des sites lorsqu'on les croise avec la carte IGN. Ainsi, le contexte topographique peut être retranscrit par l'intégration de courbes de niveau.

Par ailleurs, les exemples ne manquent pas où les parcelles suivent le contour des enceintes : Moulis, Clermont, Lacourt, Lagarde, Bielo de Lescure, Ustou, Durfort, Castillon, Malède, Bramevaque, Montégut, Sentein. Parfois le parcellaire suit les contraintes des anomalies topographiques, tels les fossés (fossé annulaire à Mongélous, fossé barrant l'éperon au Tuc de Castéra), ou les terrassements (Castelnau-Durban, Rivèrenert, Lacourt, Encourtiech). Cependant, il n'est pas rare que les limites des sites ne se voient pas et soient noyées au sein d'une grande parcelle comme à Lespiugue, Sainte-Catherine, Mirabat et surtout la majeure partie des sites portant le toponyme *Castéra*.

Enfin, il faut souligner les possibilités qu'ont offert les cadastres pour l'étude de la Bielo de Lescure, village pour lequel une première approche évolutive a pu être mise en perspective. En effet, les formes des parcelles reprennent systématiquement le contour des différentes enceintes. Elles montrent deux noyaux d'habitats, un regroupé autour du château et l'autre autour de l'église, qui se seraient en partie développés de façon concomitantes. Il n'est pas exclu que l'enceinte ecclésiastique ait correspondu à un fort villageois, dont les sources pour cette période apporteront peut-être des éléments pour l'étude de l'année prochaine.

➤ Sources manuscrites et publiées :

Nous constatons que le secteur intégré cette année est mieux documenté que le reste du haut Couserans, car aux confins du comté de Comminges, les enjeux territoriaux et les conflits ont conduit à des procès qui se sont soldés par des actes de paréage, des chartes de coutumes, etc. Une fois encore, Castelnau-Durban est apparu comme le site le mieux documenté de notre zone, ceci sans doute parce qu'il dépendait de la maison fuxéenne qui a laissé une documentation plus fournie. A l'inverse, les sources dans le massatois se réduisent à peu de choses sauf pour la période de l'Ancien Régime à Soulan.

V.2. Contexte seigneurial et fortifications

Tâchons de mettre en lien, dans la mesure du possible, le contexte seigneurial avec les sites castraux pour les zones dernièrement prospectées, à savoir le massatois et la partie septentrionale du canton de Saint-Girons.

➤ Les marges orientales du comté de Comminges :

La partie septentrionale du canton de Saint-Girons se situe au Moyen Âge à la limite du comté de Comminges, des possessions du Mas d'Azil, et de la maison fuxéenne dont la pression exercée tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle engendrera la fondation de nouvelles fortifications. Cet élargissement de la zone de prospection permet d'étudier les différentes dynamiques entre les domaines intérieurs du comté de Comminges et les seigneuries exposées aux marges des domaines d'autres pouvoirs suzerains.

Par là même, nous saisissons mieux le parcours de certaines familles importantes. Ainsi, les Montégut, famille seigneuriale dont le centre de pouvoir se situe au château éponyme (Cf. fiche), se portent aux marges orientales du comté pour défendre les intérêts de la maison commingeoise. En effet, constituant le bras armé des comtes face au pouvoir épiscopal, leur présence à la limite avec les possessions de l'abbaye du Mas d'Azil, a toutes les chances de découler de la même logique. Après la tentative de récupération de droits sur la cité épiscopale, c'est au tour de l'abbaye de subir leur pression tout le long du XIII<sup>e</sup> siècle avec notamment le rachat de la « *fortia* » de Camarade et l'affirmation de leur domination au *castrum* de la Bielo de Lescure.

Par ailleurs, la pression exercée par la maison fuxéenne sur les abbayes est encore plus importante. En effet, par l'intermédiaire de Loup de Foix, fils bâtard du comte de Foix, le séronais et le secteur de

l'Arize sont les lieux de fondations de nombreuses « *fortia* »<sup>213</sup> et bastides. Dans ce secteur, le pouvoir fuxéen est plus théorique que réel au début du XIIIe siècle. Cependant, les efforts produits tout au long de ce siècle par Loup et ses fils portent leurs fruits puisqu'ils obtiennent la signature de paréages pour les puissantes seigneuries de l'abbaye du Mas d'Azil, en particulier celle de Durban. Les châteaux de Castelnau-Durban puis de Clermont sont fondés durant cette période.

En réaction, l'évêque de Couserans décide de créer la bastide Montjoie en paréage avec Alphonse de Poitiers (1257), puis, l'abbaye de Combelongue fonde la bastide de Rimont en paréage avec le représentant du Roi de France, Eustache de Beaumarchais (1272). Ces bastides conservent des éléments de fortifications que nous tâcherons d'étudier l'année prochaine.

Si le XIVe siècle est particulièrement pauvre en documentation pour ce secteur, le XVe siècle, en revanche, permet de suivre les lignages et notamment l'introduction de nouvelles familles venues de l'extérieur pour se tailler un fief en Couserans (Roquemaurel, Méritens, Rochechouart, etc). La plus illustre pour la zone étudiée cette année est la famille des Mauléon, originaire du Béarn, qui héritent de la seigneurie de Lescure, en même temps que Soulan, Erp et Alos.

➤ Le massatois :

Il est difficile d'évoquer les périodes antérieures au XVe siècle pour le massatois. Quelques chartes de coutumes rendus aux habitants de Massat (1345, 1346, 1446), montrent les vicomtes de Couserans comme seigneurs éminents de la vallée jusqu'au milieu du XVe siècle. Qui d'autre que ceux-ci pourraient être à l'initiative de la construction de l'ouvrage de garnison de la Tour du Ker de Massat ? Les analogies émises entre Mirabat et la tour du Ker de Massat –situation altière isolée du monde civil, dimensions particulièrement exiguës, et techniques de construction– semblent plaider pour un ouvrage vicomtal (XIIIe siècle ?).

Pour Soulan, le seigneur Arnaud de Solan se voit confirmer ses droits en 1262 par le vicomte de Couserans, Arnaud d'Espagne. Ce seigneur de Solan est-il en lien direct avec la motte de Mongélous ? Celle-ci ne remonterait-elle pas à une période antérieure, XIe ou XIIe siècle ? Trop peu d'éléments sont réunis pour l'instant pour appréhender concrètement ces questions.

Tout comme le secteur de la haute Arize, peu de sources viennent éclairer le contexte pour le massatois au XIVe siècle. Il faut attendre la fin du XVe siècle où nous retrouvons les Mauléon à la tête de la seigneurie de Soulan, rattachée à celle de Lescure au moment du démembrement de la vicomté

---

<sup>213</sup> Certains ouvrages castraux sont mentionnés ainsi dans le secteur du séronais et de la haute Arize.

de Couserans en 1459. De cette époque on peut supposer la création du site de la Tour, à Soulan. Ce dernier est détruit au XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que le château de Lescure, en représailles des assassinats proférés par Jean-François de Mauléon. Lescure se remettra de cet épisode alors que la Tour à Soulan est abandonnée à ce moment là.

➤ Perspectives de recherches pour l'année prochaine :

Nous avons axé nos recherches sur les sites les plus importants dans la partie restante du canton de Saint-Girons, il est envisager pour l'année prochaine d'inventorier les autres sites et de fournir une vision aussi complète que faire se peut des contextes seigneuriaux et castraux. Cette partie du Couserans est sans conteste à rapprocher du canton de Saint-Lizier, dans lequel on peut noter des sites majeurs et les mêmes lignées seigneuriales.

### V.3. Le mobilier

Les perspectives de recherches amenées par les céramiques mises au jour lors de l'opération de sondage à Sainte-Catherine, conduisent à reconsidérer le mobilier pour les périodes antérieures à l'apparition de la céramique « commingeoise ». En effet, la partie du lot correspondant aux unités inférieures –que l'on retrouve également dans les niveaux d'occupations à Mirabat– a été en premier lieu rangée parmi la céramique « commingeoise » par précaution, mais, au regard des dernières données, elle pourrait être qualifiées de céramiques « proto-commingeoise ». Les spécificités de cette céramique n'ont été relevées pour l'instant qu'à l'échelle du Couserans, aussi, les études à venir diront s'il est justifié de donner ou non le nom de « couserannaise » à ce type de céramique. Il serait pertinent de vérifier le mobilier trouvé sur les autres sites en Couserans pour tenter d'entrevoir sa diffusion dans le Couserans. Si besoin est, nous tâcherons de réétudier le mobilier de Mirabat afin de multiplier les références. Sur le plus long terme, il serait intéressant d'essayer de saisir les limites chronologiques de la fabrication de cette céramique et de savoir si elle pourrait être un élément de datation fiable. En tout état de cause, malgré le lot assez restreint de tessons découvert à Castel Minier, le site montre pour les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, que la céramique « couserannaise » est absente, remplacée par la « commingeoise » qui devient majoritaire.

Autrement, soulignons combien la quantité de matériel collectée en prospection de surface est faible. Il en est de même pour les sites inventoriés cette année, sauf dans le cas de Castel Nérout où la variété des éléments relevés suggère une longue occupation du site. Une partie des céramiques est en tout

cas à rapprocher de celle retrouvée dans les niveaux inférieurs du sondage de Sainte-Catherine (confection de la pâte, forme des bords). Selon toute vraisemblance elle appartiendrait à la céramique « proto-commingeoise ».

La question du reste du mobilier de Castel Nérout, ainsi que les deux éléments gallo-romain trouvés à Sainte-Catherine, soulève des problématiques intéressantes pour les occupations antérieures à l'époque médiévale. Leur occupation s'est-elle effectuée de façon continue ou y a-t-il reprise d'un site plus ancien ? Les fouilles prévues à Sainte-Catherine apporteront peut-être des éléments de réponse.

Enfin, cette année, une étude intéressante a été effectuée sur les clous de Mirabat pour définir la provenance du minerai de fer. Les analyses en laboratoire ont mis en évidence deux signatures chimiques distinctes, définies à partir des inclusions non ferreuses contenues dans le minerai. La première provenance caractérisée correspond à une signature chimique ariégeoise, à mettre en relation avec la mine du Rancié dans le Vicdessos. La deuxième, plus lointaine, correspondrait probablement au minerai de la Montagne Noire. L'approvisionnement ne s'effectue donc pas seulement à l'échelle locale mais se fait également avec d'autres régions. Ce premier travail, s'inscrivant dans une étude plus globale à l'échelle de la partie orientale des Pyrénées, commence à mettre en perspective les échanges des produits liés à la métallurgie du fer. Les analyses en cours pour les clous issus de la fouille à Sainte-Catherine permettront l'année prochaine de continuer à explorer ce champ d'investigation.

#### V.4. Topographie des sites : plans, coupes, restitutions 3D

##### ➤ Les plans schématiques :

Les plans des sites inventoriés cette année et ceux actualisés font apparaître les courbes de niveau pour une meilleure compréhension du contexte topographique. L'objectif serait de réviser les plans des autres sites afin d'offrir une grille de lecture commune pour l'ensemble du corpus. Ceci serait un moyen d'appréhender les sites sans bâti où les aménagements sont sommaires, entre autres les sites qui posent des problèmes et qu'on retrouve fréquemment sous le toponyme « Castera ».



➤ Les relevés au théodolite :

A l'heure actuelle, si nous prenons en compte le site de Castel Minier, quatre sites ont fait l'objet d'un relevé au théodolite. Il s'agit des études de cas qui ont servi à commencer à travailler de façon plus approfondie sur la typochronologie du bâti. Mirabat a été achevé cette année avec le levé des structures basses, tandis que pour Sainte-Catherine, plus vaste et complexe, le travail a commencé au niveau du *caput castris*. Ce dernier site nécessite plusieurs campagnes de relevés, aussi tâcherons nous de travailler sur le secteur de la chapelle et du village l'année prochaine. Hormis ces deux sites, le levé de Malède a également été dressé afin de montrer les particularités topographiques qui tiennent au fait de la succession de fossés façonnés tout le long de la crête où est implanté le site. Ayant levé l'espace compris dans l'enceinte extérieure, nous ferons en sorte de traiter l'année prochaine des aménagements se situant sur la crête en dehors de l'enceinte.

➤ Les coupes :

Les sites levés au théodolite sont accompagnés de coupes dans la mesure où cela apporte une vision complémentaire aux plans. Cela s'est avéré tout à fait approprié à Malède pour faire apparaître les multiples fossés. Il serait intéressant de se pencher sur les sites ayant fait l'objet de plans schématiques.

➤ Restitutions 3D :

Plus abouties que les coupes, les vues en 3D sont venues compléter la vision offerte par les plans. Ceci permet de comprendre le contexte topographique dans son ensemble comme dans le cas de Malède mais il permet aussi de saisir l'état des élévations et des structures comme pour le *caput castris* de Sainte-Catherine. Mis à part ces deux aspects déjà mis en valeur, la 3D ouvre également des perspectives intéressantes pour l'archéologie et l'étude du bâti. En effet, ces restitutions ont l'avantage d'être très maniables et peuvent permettre, lorsque les connaissances sont suffisantes, de montrer dans l'espace les différentes phases évolutives du bâti. En attendant, nous continuerons de travailler sur les sites de Malède et de Sainte-Catherine, où les levés au théodolite seront complétés l'année prochaine.

## V.5. La typochronologie du bâti

La typochronologie du bâti est l'axe principal de la problématique que nous avons développé sur les fortifications en Couserans, mais celle-ci reste un sujet délicat à traiter. Cette année a été l'occasion de mettre en pratique et de parfaire l'approche méthodologique.

### ➤ Les études de bâti :

Avec la prise en considération des éléments bâtis des sites inventoriés cette année, le corpus de structures s'étoffe notablement. Remarquons d'ailleurs pour cette année que l'apport se fait moins par le nombre de sites que par la quantité de structures encore en place, comme c'est le cas à Castelnau-Durban, Clermont et Lescure. Les premières descriptions effectuées dans ce rapport offrent donc des éléments supplémentaires pour la typologie et bien entendu la typochronologie du bâti. Elles permettent, entre autres, de multiplier les possibilités de comparaison, un des fondements de notre méthode analytique, et de jeter les bases de nouvelles réflexions sur l'évolution de la morphologie des sites et des techniques de construction.

Afin d'homogénéiser et d'approfondir le travail sur le bâti, nous avons choisi de présenter une fiche mettant en perspective les murs révélateurs de période de construction, tout en les considérant dans leur environnement architectural direct. Ainsi, le travail a été poursuivi à Sainte-Catherine au niveau du *caput castris* avec la prise en considération de la tour de flanquement mise au jour lors du dégagement de bâti, ainsi que le mur d'enceinte de l'espace seigneurial (mur bouclier). Ce travail sera systématisé pour les éventuelles structures murales du *caput castris* qui seront dégagées et qui présentent assez d'éléments pour caractériser une période construction. En outre, sur ce même site, l'enceinte villageoise a commencé à être traitée cette année au travers de la tour flanquement elliptique. Ceci était la première étape, nous souhaitons étudier l'année prochaine les courtines nord et est.

Une fiche a également été remplie pour une partie des structures de l'enceinte du *caput castris* de Montégut. La bonne conservation des élévations médiévales a été l'occasion d'analyser les étapes de construction selon le principe d'analyse stratigraphique du sous-sol adapté aux élévations. L'étude du bâti de cet ouvrage paraît très prometteuse, aussi comptons nous en compléter le travail l'année prochaine afin que, sur le plus long terme, nous puissions proposer un bilan aussi exhaustif que faire se peut.

Etant donné les résultats intéressants sur la chronologie relative du bâti à Mirabat (étude de cas en 2006 et 2007), chaque élément sera également traité dans la même fiche et nous tenterons de pousser plus loin les analogies avec d'autres sites.

Parmi les sites qu'il serait pertinent de traiter selon le principe d'enregistrement des données sur fiche, nous pensons en premier lieu au château de Lagarde, dont la quasi intégralité des élévations est encore conservée. Ce site offre des particularités architecturales qui, selon toute vraisemblance, ont eu un impact important sur l'édification des châteaux dans le secteur. Nous attendons beaucoup de ce site. Dans le même sens, Bramevaque, Moulis, Chunaut, Sentein, conservent suffisamment d'éléments en place et de hauteur de mur pour faire l'objet d'une telle étude.

Dans le cas où les données sont insuffisantes pour être traitées de façon aussi détaillée que le propose cette fiche, nous restons à un stade descriptif et analytique moins poussée mais qui permet d'avancer autour de la question du bâti. Tel est le cas pour le site de Malède cette année en attendant d'avoir suffisamment d'élément pour affiner nos réflexions.

➤ La typologie et l'évolution du bâti :

■ Les enceintes :

Tout d'abord, il faut faire la distinction entre les enceintes limitant l'espace aristocratique et les enceintes villageoises. Les premières sont souvent mieux conservées et le traitement des murs montre un plus grand soin dans la réalisation. Cela tient-il plutôt des différences de moyens financiers qui sont dégagées, ou des périodes d'édification différentes qui, comme nous l'avons déjà vu, tendent à baisser de qualité à mesure que l'on avance vers le bas Moyen Âge ? Il est loisible de penser qu'il s'agit d'une conjonction de ces deux facteurs.

- Les enceintes villageoises :

En l'état actuel des recherches, il est impossible d'établir une typochronologie fiable et exhaustive pour les enceintes villageoises du haut Couserans. Cependant, la Bielo de Lescure apparaît comme un site majeur pour commencer à mettre en perspective l'évolution de ces structures. En effet, l'espace villageois de la Bielo de Lescure conserve sans aucun doute les vestiges d'enceinte villageoise les mieux préservés de notre zone d'étude. Ceux-ci sont visibles quasiment sur tout le pourtour du village actuel, certaines portions conservant une bonne partie de leur élévation médiévale. La première approche du site a mis en lumière deux espaces fortifiés distincts avec plusieurs phases

d'agrandissement : le village castral et la création d'un faubourg également compris dans une enceinte, et d'un autre côté, l'enceinte ecclésiastique regroupant l'église et l'habitat lui étant aggloméré (XIV<sup>e</sup> siècle ?) puis, son agrandissement en direction de l'espace castral. Il est intéressant de souligner que les murs de l'enceinte ecclésiastique, les mieux préservés, ne montrent pas d'ouverture lorsqu'ils n'ont pas été remaniés. En fait, les maisons adossées à l'enceinte et accolées les unes aux autres ouvrent vers l'intérieur et laissent donc l'enceinte aveugle. Les études prochaines sur la Bielo de Lescure et les comparaisons avec d'autres sites, notamment Sainte-Catherine, Sentein, Moulis, Malède seraient l'occasion d'approfondir ces premiers résultats.

En revanche, on peut déplorer que les autres sites inventoriés cette année, et qui potentiellement auraient pu attirer un habitat, ne conservent pas de vestiges d'enceinte villageoise. Tel est le cas pour les sites où la tentative de regroupement a connu un échec rapide. Ainsi, à Castelnau-Durban, l'habitat s'est rapproché de l'axe de communication plus bas dans la vallée et les nombreux remaniements encourus par la construction et l'occupation du château moderne n'ont préservé aucune structure. Quant à Clermont, a-t-il réellement regroupé un habitat ? La présence de l'église paroissiale, sans doute chapelle castrale dans un premier temps, abonde dans ce sens. Mais l'espace disponible autour du château étant restreint, le village a sans doute connu un échec assez rapide. L'enceinte villageoise n'a laissé aucune trace, si ce n'est peut-être son pourtour délimité par la rupture de pente. En ce qui concerne, Castel Nérrou, la question reste entière étant donné le manque d'indices pouvant servir à attester sa présence.

En tout état de cause, les premières constatations tendent à prouver que les nouvelles formes ne supplantent pas les plus anciennes qui se perpétuent. Il paraît donc plus pertinent de parler de diversification des formes plutôt que d'une évolution *stricto sensu*.

#### - Les enceintes castrales :

A l'inverse des enceintes villageoises où le manque de données limite forcément les résultats, nous commençons à entrevoir des tendances évolutives générales pour les enceintes protégeant les espaces aristocratiques. Les études en cours pour Montégut et Sainte-Catherine, attestées au XII<sup>e</sup> siècle par l'archéologie ou les sources, montrent des enceintes de dimensions modestes qui s'inscriraient dans le registre des murs boucliers. En outre, les plus anciennes enceintes (Montégut, Sainte-Catherine et Bramevaque semble-t-il) présentent un plan polygonal irrégulier, forme qui se perpétue jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle à travers Mirabat, où le plan paraît ici avoir été contraint par le relief particulièrement accidenté. D'autre part, la forme oblongue simple, assez répandue parmi les fortifications les plus anciennes, a une propension à diminuer au profit des courtines rectilignes et aux

angles droits. La forme oblongue est toujours conditionnée par la présence d'une motte, Chunaut étant la seule exception à la règle.

On dénote ensuite un changement dans le courant du XIIIe siècle. Les plans évoluent vers des formes plus régulières, offrant davantage de commodités pour l'organisation des bâtiments intérieurs. Ceci s'est vérifié cette année à travers les observations faites à Castelnaud-Durban, Clermont, et avec un doute chronologique pour le *caput castris* de Lescure et les maigres vestiges de Malède.

Il est en outre important de souligner que certains sites ne montrent pas ou plus d'enceinte visible ! Il en est ainsi pour Castel Nérout et la tour du Ker de Massat. Cela correspond-il à une réalité médiévale, ou les enceintes ont-elles disparues au point de ne laisser plus aucune trace en surface ? L'étroitesse de l'espace disponible autour de la tour, l'absence de structures maçonnées et d'indices topographiques soulèvent des problèmes pour ces deux sites. Les recherches vont tenter de saisir si les *caput castris* de ces sites étaient ceints d'une enceinte en matériaux précaire.

- Les tours de flanquement :

Le nombre de tours de flanquement est croissant à mesure que l'on avance dans le temps. Ainsi, les enceintes des fortifications jusqu'au XIIIe siècle ne semblent pas être flanquées de tours (Bramevaque, Montégut). Il est impossible aujourd'hui d'avancer une fourchette chronologique dans laquelle insérer les tours de flanquement du type contrefort<sup>214</sup>, mais elles semblent être les plus anciens exemples que l'on conserve dans le secteur.

Les tours circulaires mises au jour lors des campagnes de sondage et de dégagement de bâti à Sainte-Catherine s'inscrivent dans une phase de réaménagement du *caput castris*. Il ne serait pas étonnant d'en trouver une ou deux autres accolées à l'autre moitié du mur bouclier. La multiplication de ce type de tour paraît être influencée par l'architecture philippine qui n'apparaît pas dans notre secteur avant la fin du XIIIe siècle (Lagarde). D'autre part, toujours à Sainte-Catherine, la tour elliptique accolée à l'enceinte villageoise qui a fait l'objet d'une étude dans ce rapport, montre des points communs avec les parements de certains ouvrages en bas Couserans (Caumont, Montesquieu-Avantès). Il est impossible de proposer une datation fiable à l'heure qu'il est, mais nous espérons apporter de nouveaux éléments avec l'intégration à notre étude de ces nouveaux sites l'année prochaine.

En tout état de cause, c'est à partir de la fin du XIIIe siècle que l'on commence à voir se multiplier les tours de flanquement : trois (deux au niveau du *caput castris* et une flanquant l'enceinte villageoise) et

---

<sup>214</sup> Tours généralement exiguës, en faible saillie et pleines sur toute leur hauteur. On en trouve à Montfaucon, Lacourt, Encourtiech, Castillon.

peut-être plus à Sainte-Catherine, trois à Encourtiech, trois à Lagarde, et surtout cinq dont deux conservées à Sentein, et ce malgré la petitesse des sites. Le flanquement circulaire semble prendre une place de plus en plus importante, sans pour autant détrôner la forme quadrangulaire qui perdure et évolue au XIV<sup>e</sup> siècle. Il semble que la tour de Clermont, qui a fait l'objet d'un premier inventaire cette année, s'inscrive dans cette chronologie.

Tout porte à croire que les tours d'angles venant s'appuyer à l'intérieur du rempart ont été rajoutées tardivement pour renforcer la défense aux points les plus faibles des enceinte, comme à Encourtiech. Dans le cas de Mirabat la « tour citerne » est un aménagement de la fin XIII<sup>e</sup>-début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les sites des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, installés en plaine, montrent un flanquement privilégiant la forme circulaire, avec une à deux tours par site qui renferment généralement un escalier à vis<sup>215</sup> (Castet d'Aleu, Oust, Vic d'Oust, Seix, etc.). En outre, ces derniers possèdent souvent une ou plusieurs échauguettes, forme moins coûteuse que la tour.

Une fois de plus il serait plus opportun de parler de diversification plutôt que de changement de forme.

#### ■ Les tours-maîtresses :

La diversité des programmes architecturaux des tours maîtresses reflète les différents pouvoirs présents en haut Couserans, à savoir les seigneurs locaux du comté de Comminges, la vicomté de Couserans, le pouvoir royal et maintenant la maison fuxéenne. Seulement deux tours-maîtresses son venues cette année compléter le corpus déjà étudié : la tour du Ker de Massat et celle de Castelnau-Durban.

#### - Les tours-beffrois :

Les bâtiments les plus significatifs de la typologie dégagée jusqu'à maintenant sont les tours-beffrois, forme récurrente rencontrée huit fois dans la zone d'étude, avec l'ajout de la tour du Ker de Massat cette année (peut-être peut-on en entrevoir une neuvième à travers les vestiges très arasés relevés sur la plateforme de la grotte du Castel Lespiugue ?). Il s'agit d'une forme locale qui est présente en haut Comminges mais dont la répartition géographique dans les Pyrénées reste à définir. Ces tours se caractérisent par une surface intérieure particulièrement exiguë, entre 4 et 10 m<sup>2</sup>, des murs puissants et pleins, et par l'absence d'éléments de confort et d'hygiène. Certains exemples ont été relevés en Andorre, Pallars et Val d'Aran, Bigorre et Gascogne. Cependant, il est loisible de penser qu'en haut Couserans et haut Comminges, elles représentent une perduration de la forme primitive du type de

---

<sup>215</sup> Castet d'Aleu, Ercé, Engomer, château Balby à Seix, ou encore à Vic d'Oust dans la tour vestiges de l'enceinte villageoise.

donjon qu'on rencontre ailleurs en France : Limousin, Quercy, Bas-Languedoc, Vivarais, Alsace, etc. Malgré les sondages et les observations sur les autres sites, il n'est pas envisageable à l'heure qu'il est d'établir des bornes chronologiques fiables pour leur période de construction. Elles paraissent remonter au XIIe siècle et être contemporaines des violences seigneuriales de l'époque de Saint-Bertrand<sup>216</sup>. En tout état de cause, ce type de tour archaïsante se répandrait davantage dans les vallées où l'autorité des comtes de Comminges n'est pas réelle.

Les tours-beffrois ont continué à être édifiées au XIIIe siècle. Au sein de la vicomté de Couserans, pour ce que l'on en sait, elles sont plutôt présentes dans les ouvrages de garnison, tels Mirabat et le Ker de Massat, construit selon toute vraisemblance à l'initiative des vicomtes. Les similitudes relevées au niveau de ce type de donjon confirment l'appartenance de la vicomté de Couserans à la zone d'influence commingeoise du moins pour les quelques décennies qui suit sa création.

Ce type de tour-maîtresse se retrouve sous des formes dérivées peut-être jusqu'au XIVe siècle comme l'attesterait la tour ronde de Chunaut.

- Les autres tours-maîtresses :

Comme nous l'avons souligné l'année dernière, la vicomté de Couserans montre une plus grande variété de tours-maîtresses que le castillonnais commingeois. Ainsi, peut-on noter les tours de Castel Minier et Castel d'Amour, toutes deux du XIVe siècle. Les ouvrages de la vicomté ont probablement subi des influences variées selon les époques : lien avec le comté de Comminges à la fin du XIIe siècle, échanges intenses au sud avec le comté de Pallars, rapprochement avec le comté de Foix à la fin du XIIIe siècle - début XIVe siècle.

D'autre part, la présence du pouvoir royal autour de Seix s'affirme à travers le château de Lagarde qui véhicule un autre type de tour. En effet, les dimensions importantes du donjon et les nombreux éléments de confort (fenêtres, cheminées, latrines) sont autant d'éléments résidentiels qui contrastent avec l'aspect rudimentaire des tours-beffrois. Il en est de même avec les nombreuses ouvertures de tir et donc l'accent mis sur la défense active. En regard de son programme architectural, il s'agit certainement d'une fortification royale de la fin XIIIe début XIVe siècle<sup>217</sup>. Cependant, l'évolution de l'architecture castrale constatée dans d'autres régions sous l'impulsion des architectes royaux

---

<sup>216</sup> Selon l'analyse de Gérard Pradalié, *Petits sites défensifs, Aquitania, actes du premier colloque, Limoges 20-22 mai 1987, Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, 1990, p. 135. LESTRADE (J.) (traduction de.), *Le livre des Miracles de Saint-Bertrand, Revue Historique de Toulouse*, t. XXVIII, 1941, pp. 199-215.

<sup>217</sup> D'après les comparaisons faites avec certains sites des Corbières décrits par BAYROU (L.), *Les techniques de construction des forteresses royales des Corbières XIII et XIVe siècles*, thèse de doctorat, 3 vol., Université Toulouse le Mirail, 1978.

(Corbières, etc.) ne connaît qu'un lointain et tardif écho en haut Couserans. Cette tour-maîtresse fera l'objet d'une attention particulière l'année prochaine.

La prospection dans la partie septentrionale du canton de Saint-Girons, a fait apparaître un type de tour-maîtresse jusqu'alors absente de notre zone d'étude. Ainsi, la tour de Castelnaud-Durban se démarque par son plan trapézoïdal, ses éléments de confort (latrines, ouvertures de jour), et par le traitement des ouvertures en pierre de taille. Les éléments relevés supposent une construction du XIII<sup>e</sup> siècle. Le site a été fondé par la maison fuxéenne, aussi s'éloigne-t-il des modèles en vigueur en Comminges.

Enfin, bien que nous ayons pu identifier l'emplacement des tours-maîtresses de Clermont et de La Tour à Soulan, leur destruction ne permet pas de les intégrer dans notre étude faute de données. Remarquons seulement que les indices collectés à La Tour de Soulan sont tardifs et ne peuvent remonter au-delà de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Quant à Castel Nérrou, il est difficile en l'état des connaissances, de savoir si le bâtiment repéré sur le sommet dominant le site correspond effectivement à une tour-maîtresse. En effet, sa forme rectangulaire et son orientation vers l'est ne le font-il pas plutôt correspondre à un édifice religieux ? Il serait pertinent d'approfondir cette question. Ces trois derniers sites soulèvent toutes sortes de questions pour lesquels les études complémentaires apporteront peut-être des éléments de réponse.

#### ■ Les constructions non défensives :

- Les bâtiments du corps de logis :

Il est possible de commencer à entrevoir une typologie des formes de logis mais nous n'arrivons pour l'instant pas à l'articuler de façon évolutive. Il règne une impression de grande diversité et les sites traités cette année viennent en apporter la preuve. Ainsi, pour Castelnaud-Durban et Clermont, ils prennent la forme d'un grand bâtiment qui s'apparente à la « *aula* » telle qu'elle se développe tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle dans le Midi. Ce type de bâtiment n'est attesté qu'à Montégut pour une date antérieure et en revanche à Moulis et Lacourt semble-t-il plus tardivement. Aussi, sommes nous en droit de nous demander si l'utilisation de ce type de salle ne serait pas plus répandue dans le comté de Foix. En effet, les exemples étudiés en Couserans, certes en mauvais état de conservation, paraissent de dimension plus modeste et très compartimentés (Sainte-Catherine, Castel Minier, Montfaucon, Malède, Bramevaque). Etant donné la tendance exiguë des tours-maîtresses, la fonction résidentielle est donc reportée dans les bâtiments du *caput castris*. Toute période confondue, on remarque dans le



cas des *caput castrum* offrant une surface restreinte, que le quartier bâti se concentre autour du donjon sur lequel les structures viennent prendre appui<sup>218</sup> (Castel Minier, Malède, Sainte-Catherine). A l'inverse, dans les autres ouvrages, les bâtiments s'accrochent à l'enceinte du *caput castrum* et dégagent une petite cour à ciel ouvert (Montégut, Mirabat, Chunaut, Bramevaque, etc.). Dans ce cas, plus aucun bâtiment ne vient prendre appui sur la tour-maîtresse. A partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la tendance générale qui se dégage est une rationalisation des espaces –dépendant directement de l'évolution des formes des enceintes– comme dans les cas de Moulis, Lagarde, et surtout comme le montre cette année les cas de Castelnau-Durban, Clermont et Lescure.

- Les citernes :

Avec la citerne de Castelnau-Durban le nombre de citernes répertoriées s'élève à six<sup>219</sup>. Cette dernière est la seule qui conserve sa couverture, voûte en berceau, ainsi que la salle supérieure d'où le puisement pouvait s'effectuer. Les transformations tardives ont changé la fonction originelle du bâtiment. Celle-ci, tout comme la citerne d'angle de Mirabat, semble être une construction de la fin du XIII<sup>e</sup>-début du XIV<sup>e</sup> siècle. De façon générale, les citernes de notre zone d'étude sont de petites dimensions par rapport à celles attestées dans les secteurs limitrophes comme le haut comté de Foix. Elles ne peuvent contenir qu'une quantité d'eau relativement faible, ce qui a peut-être incité leur multiplication comme dans le cas de Mirabat.

■ Les structures murales :

En l'absence de fouilles, il est difficile d'émettre une chronologie pour les éléments de défense en matériaux périssables, en pierres sèches et en pierres avec liant de terre. Cependant, au regard des études effectuées dans d'autres secteurs, il apparaît que les ouvrages construits selon ces techniques sont plus précoces que les fortifications maçonnées. Ainsi, cela peut fournir un gage d'ancienneté pour les sites sans trace de bâti, telle la motte de Mongélous inventoriée cette année, ou encore la motte du Castéra de Vic d'Oust, ainsi que pour les fortifications à aménagement sommaire tel que l'on peut l'envisager pour les sites portant fréquemment le toponyme « Castera ». Ces derniers exemples paraissent en outre confirmer que ces techniques sont plutôt employées dans les ouvrages de moindre importance défensive<sup>220</sup>.

---

<sup>218</sup> Castel Minier, La Malède, Moulis, Sainte-Catherine, Bramevaque.

<sup>219</sup> Deux à Mirabat, deux à Lagarde et une à Sainte-Catherine.

<sup>220</sup> Ces constatations sont notamment effectuées en Sabarthès où, sans que ce soit une règle générale, elles se révèlent vraies pour les ouvrages antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle. GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (...)*, Op. Cit., vol. 1, p. 108.

En ce qui concerne les murs maçonnés, dont l'étude s'attache aux parements, le début d'analyse mené sur l'enceinte de Montégut et sur le mur-bouclier de Sainte-Catherine (M1), ont permis de caractériser le type d'appareil présent dans les murs du XIIe siècle. Se rapprochant de la facture des églises romanes, ces murs sont traités avec soin à partir de moellons taillés permettant la réalisation d'appareils réguliers. De plus, il semble qu'une corrélation peut être établie entre le volume des pierres et une éventuelle chronologie. Plus le calibrage est de petite section, plus le mur paraît ancien comme c'est le cas pour les églises romanes. Ainsi, Montégut présente des moellons de plus petite section qu'à Sainte-Catherine, ce qui pourraient être un indice d'antériorité (début du XIIe siècle ?). Cependant, il est possible qu'une partie des moellons de l'enceinte de Montégut provienne de la cité gallo-romaine de Saint-Lizier, où les seigneurs ont souvent mené des razzias.

Le nombre de constructions augmente nettement au début du XIIIe siècle et les techniques de construction des murs maçonnés évoluent. En effet, la taille de la pierre est abandonnée mais le travail des maçons reste de bonne qualité : fondations solides, moellons calibrés, parements lités, mortier de qualité. Cela indique sans doute une pénurie de tailleur de pierre et aussi un souci de fortifier plus rapidement.

A partir de la fin du XIIIe siècle et tout au long du XIVe siècle, les murs vont encore déprécier en qualité. Les tours de flanquement mises au jour sur le *caput castris* de Sainte-Catherine en constitue un excellent exemple : les moellons sont de dimensions très variables, les joints plus épais et couvrants, et les litages tendent à disparaître. Le phénomène s'accroît avec l'emploi de matériaux plus hétérogènes, et le réemploi d'éléments plus anciens (grès, calcaire, mélangé à d'autres matériaux comme à Chunaut ou Castel d'Amour), ou l'utilisation plus systématique de galets erratiques (Sentein, Castel Minier, Chunaut, Lespiugue, Castel d'Amour et l'enceinte externe de Malède). Cependant, la baisse de qualité est compensée par l'emploi parcimonieux de pierres de taille bouchardées dans les angles et les ouvertures comme à Encourtiech, Castel Minier, la tour-beffroi et la citerne d'angle à Mirabat. Néanmoins, pour la fin de la période concernée, un nombre limité de sites paraît profiter d'un regain de la pierre de taille comme le montrent les vestiges de La Tour à Soulan, probablement de la fin du XIVe-XVe siècle.

La constitution de fiches pour les murs à priori datables, telle que nous l'avons effectuée cette année, sera prolongée dans les prospections à venir afin de multiplier les exemples et d'affiner l'évolution générale des structures murales.

## CONCLUSION

La prospection 2008 a conduit à approfondir le contexte géopolitique et a tenté de recadrer les ouvrages castraux dans leur histoire. Si les apports pour le massatois restent limités, le contexte documentaire plus favorable en haute Arize (partie septentrionale du canton de Saint-Girons) a en revanche permis d'appréhender les enjeux géopolitiques aux confins des marges orientales du comté de Comminges, au contact des possessions de la maison fuxéenne et des abbayes du Mas-d'Azil et de Combelongue. Les sites dans ces secteurs présentent des intérêts majeurs qui renouvellent de façon enrichissante la vision de la dynamique castrale en Couserans pour le XIIIe siècle. Etant donné la documentation mieux fournie, la poursuite de l'inventaire de la haute Arize apporterait peut être des informations permettant d'appréhender le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge.

Cette troisième année de travail sur le bâti et notamment son approche typo-chronologique, a été fructueuse pour la recherche en Couserans. Si les années précédentes ont été l'occasion de mettre en place la méthodologie, de conceptualiser la vision du bâti et de mener les premières études de cas, la prospection 2008 a permis de multiplier les analyses pour appréhender les différents éléments constituant les fortifications. Il conviendrait d'étayer les premières conclusions par la poursuite d'études comme celles initiées à Mirabat, Montégut ou encore Malède. La reconduite des fouilles demandée à Sainte-Catherine (dir. Philippe Rouch) et à Castel Minier (dir. Florian Téreygéol) permettraient également à fournir d'autres éléments fiables pour dater le bâti, condition *sine qua non* pour appréhender la typo-chronologie du bâti. En outre, il serait pertinent de compléter le corpus de sites en intégrant les ouvrages majeurs du canton de Saint-Lizier où un certain nombre de sites présentent des vestiges importants (Cazavet, Caumont, Montesquieu-Avantès entre autres).

Les fouilles menées à Sainte-Catherine, Castel Minier et Mirabat, laissent entrevoir de nouvelles problématiques autour de la céramique « commingeoise » et « couserannaise ». Cette dernière, déterminée cette année, pourrait apporter des informations enrichissantes pour la recherche sur notre période, au point de vue de la typologie et de l'évolution de la céramique mais aussi pour dater l'occupation des sites. D'autre part, l'étude menée sur les clous de Mirabat a apporté d'intéressants résultats sur la provenance du minerai de fer et donc sur les échanges au Moyen Âge. Cette méthode prometteuse serait à généraliser sur les sites fouillés dans les années à venir.

Grâce au travail de prospection, nous commençons donc à mieux percevoir la pluralité du phénomène castral en haut Couserans. Les études de bâti initiées sur les sites d'intérêts, les compléments d'information apportés par l'actualisation des données pour certains ouvrages, ainsi que les sites inventoriés cette année, ont amené des résultats satisfaisants qui encouragent la reconduction de la prospection thématique l'année prochaine.

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	p. 1
Liste des abréviations.....	p. 2
Introduction.....	p. 3
<b>I. Cadre spatio-temporel et géopolitique .....</b>	<b>p. 4</b>
I.1. Un espace cloisonné .....	p. 4
I.2. Limites chronologiques et corpus de sites .....	p. 4
I.3. Contexte géopolitique .....	p. 5
I.3.1. Le XIe-début du XIIe siècle et le contexte politique confus de la période fuxéenne .....	p. 5
I.3.2. Le XIIe-début du XIIIe siècle, récupération et affirmation du pouvoir commingeois.....	p. 6
I.3.3. Les XIIe et XIVe siècles : enjeux politiques et réorganisation administrative.....	p. 7
I.3.4. Le XVe siècle et le démembrement de la vicomté de Couserans et du comté de Comminges .....	p. 9
<b>II. Méthodologie .....</b>	<b>p. 11</b>
II.1. Sources et bibliographies lacunaires .....	p. 11
II.2. Méthodes archéologiques.....	p. 12
II.2.1. Enregistrement de la base de donnée .....	p. 12
II.2.2. La typologie .....	p. 13
II.2.3. Levés, plans et restitutions 3D.....	p. 13
<b>III. Actualisation des données pour les sites déjà inventoriés .....</b>	<b>p. 14</b>
III.1. Extraits des cadastres révisés .....	p. 14
III.1.1. Sites inventoriés jusqu'en 2007 .....	p. 14
III.1.2. Sites inventoriés en 2008 .....	p. 20
III.2. Mise à jour des données sur certains sites.....	p. 22
- Bramevaque.....	p. 23
- La Tour de Soulan .....	p. 26
- Lespiugue .....	p. 29
- Malède .....	p. 35
- Mirabat.....	p. 37
- Montégut-en-Couserans .....	p. 43

-	Sainte-Catherine .....	p. 51
	<b>III.3. Opérations de fouille dans les ouvrages castraux en Couserans</b> p. 62	
-	Sainte Catherine .....	p. 62
-	Castel Minier .....	p. 66
	<b>IV. Nouveaux sites inventoriés</b> .....	<b>p. 71</b>
	IV.1. Canton de Castillon-en-Couserans .....	p. 71
	IV.1.1. Monographie .....	p. 71
-	Castel Nérrou .....	p. 71
	IV.1.2. Sites hypothétiques .....	p. 76
-	Castéra (Sentein).....	p. 76
	IV.2. Canton d'Oust .....	p. 80
	IV.3. Canton de Massat .....	p. 80
	IV.3.1. Monographies .....	p. 80
-	Tour du Ker de Massat.....	p.80
-	Motte de Mongelous .....	p. 85
	IV.3.2. Site moderne .....	p. 90
-	Château de Pontaud .....	p. 90
	IV.3.3. Site hypothétique.....	p. 92
-	Galas .....	p. 92
	IV.4. Canton de Saint-Girons.....	p. 94
	IV.1.1. Monographies .....	p. 94
-	Castelnau-Durban.....	p. 94
-	Clermont .....	p. 112
-	La Bielo de Lescure .....	p. 120
	<b>V. Bilan et perspectives des recherches</b> .....	<b>p. 131</b>
	V.1. Les sources.....	p. 131
	V.2. Contexte seigneurial et fortifications.....	p. 133
	V.3. Le mobilier.....	p. 135
	V.4. Topographie des sites : plans, coupes, restitutions 3D .....	p. 136
	V.5. La typochronologie du bâti .....	p. 138
	<b>Conclusion</b> .....	<b>p. 147</b>